

Côtes d'Armor

LE MAGAZINE DES COSTARMORICAINS ÉDITÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Actualité

Le 8 mars
avec les femmes

► PAGE 5

Perspectives

Projet de loi
de modernisation agricole

► PAGE 19

Rencontre

Monoparentalité,
être femme, mère et seule

► PAGES 22 | 23

Actions

Économies d'énergie dans
les bâtiments départementaux

► PAGE 34

Patrimoine

Les 20 ans
des Côtes d'Armor

► PAGES 35 | 37

Dossier

Vie associative

Une force à préserver

Sommaire

4 | →

**L'image
du mois**


5 | 10 → Actualité

- Le 8 mars, avec les femmes
- Visite cantonale du canton de Jugon-les-Lacs
- Coupe de France de torball à Saint-Brieuc
- Mignoniezh, sonerezh ha kigennoù
- La banque alimentaire
- Algues vertes, le plan du gouvernement

18 | 21 → Perspectives

- Les criées départementales
- Projet de loi de modernisation agricole
- Un port à sec à Tréguier
- Sillia Energie

22 | 27 → Rencontre

- Monoparentalité, être femme, mère et seule
- La baie de la Fresnaye
- Quel avenir pour l'espéranto ?
- Antoine Basset, champion de force athlétique

28 | 34 → Actions

- Une chaufferie "durable" à Plouaret
- De l'eau au moulin des barrages départementaux
- Restauration du bocage
- Débat d'orientations budgétaires
- Le canton de Plouha
- Economies d'énergie dans les bâtiments départementaux

35 | 37 → Patrimoine

- Les 20 ans des Côtes d'Armor

38 | 39 → Porte-parole

- Expression des groupes politiques du Conseil général

EN COUVERTURE

Les associations : des valeurs humaines, du lien social, de la solidarité et du dynamisme.

PHOTO THIERRY JEANDOT

Dossier

11 | 17 →

Vie associative

Une force à préserver

Riche et diversifié, le secteur associatif contribue au dynamisme d'un territoire et influe sur la vie de chacun. Or, ses subventions dépendent des collectivités. Aujourd'hui, ces collectivités, face aux difficultés rencontrées dans l'élaboration de leur budget, doivent faire des choix. Les associations qui pourraient bien en pâtir se mobilisent.



PHOTO THIERRY JEANDOT

40 | 45 → Le Guide

L'Agenda

LE GUIDE DE VOS SORTIES

- Les littératures de l'engagement →
 - De la Grande Pêche à Pierre Loti à Pléhédél
 - Zéro à la tolérance zéro à Saint-Brieuc
 - Portrait : la Compagnie Biwa
 - L'hallali des abeilles à Guingamp
 - Le Coup de cœur de...la Maison de la Presse à Plancoët
- Balades**
- De chapelle en chapelle à Saint-Martin-des-Prés
 - VTT : Des Mines aux Rosaires autour de Plérin



PHOTO D.R.

46 | 47 → Détente

- Recette : Galette de poulet au curry et fondue de légumes
- Jardin : Les séduisantes envahissantes
- Les mots fléchés

Mensuel édité par le Conseil général des Côtes d'Armor. Direction de l'Information et des Relations avec les Citoyens (DIRC), 9 place du Général-de-Gaulle, BP 2371, 22023, Saint-Brieuc. Tél. 02 96 62 85 41. Fax 02 96 62 50 06. Courriel : lemagazine@cg22.fr. Site internet : www.cotesdarmor.fr. DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Claudy Lebreton. COMITÉ ÉDITORIAL : Claudy Lebreton, Philippe Delsol, Robert Nogues, Michel André, Gérard Le Caër, Régine Angée, Yves-Jean Le Coqù, Véronique Robitaille, Benoît Cadoret. DIRECTEUR DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS : Philippe Germain. RÉDACTRICE EN CHEF : Laurence Ladier. RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE : Joëlle Robin. JOURNALISTES : Sophie Capelle, Mari Courtas, Laurent Le Baut. PHOTOGRAPHE : Thierry Jeandot. ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : Stéphane Hervé, Véronique Rolland, Stéphanie Stoll, Nono. ASSISTANTE DE LA RÉDACTION : Émilienne Nivet. CRÉATION-EXÉCUTION-RÉALISATION : Cyan 100. IMPRESSION : Imaye Graphic - 81 Bd Henri Becquerel - 53021 Laval. DISTRIBUTION : La Poste. N°ISSN : 1283-5048. Tirage : 285 000 exemplaires.

POUR TOUT PROBLÈME DE RÉCEPTION DU MAGAZINE CONTACTER LES SERVICES DE LA POSTE AU 02 23 35 60 17.

Magazine imprimé en France sur papier "Eural Premium", recyclé à partir de vieux papiers et cartons désencrés et blanchis sans chlore, agréé par l'Association des Producteurs et Utilisateurs de Papiers Recyclés.





5

7



8

9



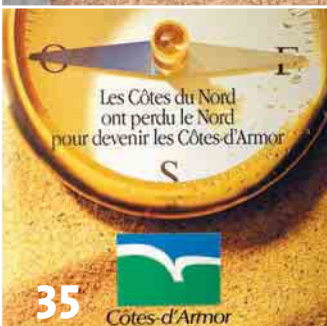
24

26



28

34



35

Côtes-d'Armor



42



43

45

PHOTO THIERRY JEANDOT



**Claudy
LEBRETON**
Président
du Conseil général

Une vie associative exceptionnelle

Les Côtes d'Armor sont une terre de solidarités, comme en témoignent la force et la vitalité de nos associations. Savez-vous qu'elles sont près de 10 000 dans notre département, ce qui le place aux tout premiers rangs de la dynamique associative. Ces associations embrassent une multitude de domaines mais se retrouvent unies derrière un même objectif : développer un projet commun dans un esprit collectif. Dans un monde qui encense l'individualisme, quelle bouffée d'oxygène !

Bien souvent, cet engagement rejoint, dans ses actions, de véritables missions de service public. Elles en démultiplient leur impact, elles s'y substituent parfois. Elles font notre quotidien comme elles font notre fierté.

C'est ce qui explique l'accompagnement résolu du Conseil général en leur faveur, en soutenant le monde associatif départemental à hauteur de 27 millions d'euros par an. Ce n'est pas rien, direz-vous, mais cela est amplement mérité au regard de l'émulation citoyenne qu'elles procurent aux Côtes d'Armor, des missions de solidarité qu'elles développent chaque jour, de l'esprit de responsabilité qu'elles insufflent à chacun d'entre nous.

En voulant restreindre les domaines d'intervention des conseils généraux, le gouvernement pourrait, demain, brider cette vie associative exceptionnelle en lui diminuant de façon significative ses moyens financiers. En interdisant au département de les aider, c'est un pan essentiel de nos libertés locales qui risque de disparaître. Les associations sont des acteurs majeurs du pacte social républicain. Je ne peux me résoudre à voir s'affaiblir peu à peu cette action citoyenne. À vos côtés, ma mobilisation sera entière.

L'image du mois

"C'est l'histoire de la truite qui obstruait la rivière du Ridor à Plémet". C'est par ces paroles qu'un chantou, un contou ou un disou participant à la manifestation annuelle de la culture gallo en Bretagne aurait pu commencer sa prestation. Sa 34^e édition, La Truite du Ridor, s'est déroulée au carrefour des pays du Mené, de Loudéac, de l'Oust et du Lié. Une occasion de rencontres et d'échanges d'un patrimoine musical et linguistique particulièrement riche qui a fait découvrir de nombreux talents qui se retrouveront du 9 au 11 avril à Pontivy pour un kan ar bobl géant.

Plémet, dimanche 7 février 2010, 15h34



Le programme en Côtes d'Armor

La Journée internationale des femmes

En 2007, naissait le Comité 8 mars, fédération des acteurs de la vie économique, sociale et culturelle du département, réunis autour de la reconnaissance des droits des femmes. Trois ans plus tard, ils sont encore plus nombreux à avoir rejoint les rangs du comité. Durant tout le mois de mars, de nombreux rendez-vous sont proposés en Côtes d'Armor. Au programme, entre autres : des conférences et débats sur le *centenaire du 8 mars, pour quoi une marche mondiale en 2010?* et des témoignages de femmes du Rwanda ; des expositions à Ploumagoar, Dinan, Lannion. À Saint-Brieuc, "Talents de femmes", la traditionnelle expo d'œuvres réalisées par des femmes se déroule à l'espace Lamennais et celle de Juliette Laisné sur les femmes de Bosnie-Herzégovine à la mairie en partenariat avec le Con-



PHOTO THIERRY JEANDOT

seil général ; un forum des associations le samedi 13 mars au CIDEF à Saint-Brieuc ; des spectacles, du cinéma et des rencontres, avec les lectures des "Monologues du Va-

gin", d'Eve Ensler à Saint-Caradec et Lannion et la projection de *La domination masculine*, en présence de Patric Jean, réalisateur du film, le mercredi 11 mars. ■

Lundi 8 mars et tout le mois de mars
Centre d'information sur les droits des femmes
> 02 96 78 47 82

Le programme complet sur www.cotesdarmor.fr



PHOTO THIERRY JEANDOT

À la sein du Comité départemental des retraités et personnes âgées (Coderpa), le Conseil général associe

Le Coderpa nouvelle génération Interlocuteur des retraités

désormais des organismes œuvrant dans les domaines économique, culturel, sportif, universitaire etc. Ont été élues Nicole François, représentant la Fédération nationale des aînés

ruraux, et Anne-Marie Berthault, représentant l'union départementale des Centres communaux d'action sociale, respectivement première et deuxième vice-présidente. Cette instance

consultative, présidée par Claudy Lebreton, est un lieu d'information et de propositions sur les conditions du "bien vieillir" en Côtes-d'Armor. ■

> 0 810 810 022
coderpa@cg22.fr

Accompagnement des parents Des petits déjeuners vitaminés

"Le Réaap, c'est vraiment pour tout le monde, parents et professionnels!". Autour d'un petit déjeuner, les membres du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents des Côtes d'Armor (Réaap 22) ont réuni leurs partenaires locaux à Saint-Brieuc le 28 janvier dernier. Une initiative que le réseau souhaite voir renouveler aux quatre coins du département. Ainsi, le temps

d'un petit déjeuner, partenaires institutionnels et parents pourront échanger sur de nouvelles actions au plus proche de leurs préoccupations communes. Un partenariat inédit, où les institutions donnent toute leur place aux premiers concernés : les parents. ■

> 02 96 62 83 59
www.parents-cotesdarmor.org



PHOTO THIERRY JEANDOT

Colloque sur l'eau à Saint-Brieuc

Le colloque "Parlons techn'eau", sur les ressources en eau, aura lieu à l'IUT de Saint-Brieuc jeudi 18 mars, et réunira représentants de collectivités et d'entreprises. Dans de nombreux pays, les volumes d'eau disponibles sont à peine suffisants pour couvrir les besoins. Jusqu'à ce jour, près de 14 000 unités de dessalement fonctionnent à travers le monde. Elles permettent d'envisager des usages de nature industrielle, agricole ou de loisirs. <http://parlonstechneau.univ-rennes1.fr/>

Maladie de Crohn, conférence

La délégation départementale de l'association François-Aupetit organise, le jeudi 4 mars, de 18 h à 20 h, à la salle du conseil municipal, rue Vicairie à Saint-Brieuc, une conférence-débat sur les manifestations extra-digestives dans la maladie de Crohn, plus particulièrement les symptômes rhumatologiques. L'association François-Aupetit informe les malades et leurs proches sur cette maladie qui touche quelque 200 000 personnes en France.

> 02 96 29 36 44
déléguée départementale (franbraun@wanadoo.fr)
www.afa.asso.fr/page-region/bretagne



PHOTO THIERRY JEANDOT

La foire des jardiniers

Réunis autour de la chapelle de Saint-Lubin, les amateurs de jardinage pourront échanger conseils et bons "plants" le samedi 13 mars, de 8 h à 13 h. Cette foire est très ancienne puisqu'on trouve sa trace dès 1768 dans les registres de la commune du village de Saint-Lubin à Plémet. Chaque année, une trentaine d'exposants propose plants de choux, carottes, poireaux ou pommes de terre aux jardiniers des alentours qui attendent la foire avec impatience pour commencer leurs potagers ou agrémenter les vergers.

> 06 63 65 57 22
Jean Le Maître, trésorier du Comité des foires.

Le Secours populaire français en Haïti

Si la solidarité mondiale a répondu à l'urgence suite au séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier, il faut maintenant aider le pays à se relever. Pour ce faire, il faudra du temps et de l'argent. Le Secours populaire français qui revient de mission en Haïti, appelle toujours à la générosité de la population pour continuer son travail, notamment de distribution alimentaire.

Secours populaire français,
Fédération des Côtes d'Armor
"Haïti Urgence",

107 rue Jules Ferry, 22000 Saint-Brieuc
Don en ligne:
www.secourspopulaire.fr

La cour des petits

Depuis que Jean-Claude Le Chevére est en retraite, cet ancien professeur de français au collège Le Braz s'adonne à sa passion, l'écriture. Les éditions Apogée viennent de sortir deux ouvrages, une nouvelle *L'échappée* et un roman *La Cour des Petits*. Toujours avec le même style, souple, qui se lit d'une traite, lucide sur la vie, sans compromission. *L'échappée*, qui réserve une surprise, raconte le Paris-Brest d'un cycliste et *La Cour des Petits* le parcours scolaire d'un gamin dans une école de "curés".
La Cour des Petits, éd. Apogée, 15 €



PHOTO THIERRY JEANDOT

Casernes de pompiers en projet

Cette année, le centre de secours de Saint-Brieuc devrait être délaissé pour une nouvelle caserne située vers la future rocade d'agglomération, peut-être aux Plaines Villes. Pordic devrait avoir sa nouvelle caserne en fin d'année, les travaux de construction d'un nouveau centre débuteront à Lamballe, celui d'Hénanbihen sera reconstruit, ceux de Saint-Quay-Portrieux et Étables seront réunifiés tandis que Binic deviendra poste avancé.



PHOTO THIERRY JEANDOT

Une agence Pôle Emploi ouvrira ses portes courant 2011 dans la capitale du Penthièvre. Ce qui devrait

éviter aux demandeurs d'emploi le déplacement vers Saint-Brieuc ou Dinan. Cette agence devrait em-

Pôle Emploi à Lamballe Ouverture d'un site en 2011

ployer une vingtaine de personnes et rayonner sur une quarantaine de communes autour de Lamballe, soit le double du territoire géographique de Lamballe communauté. Jusqu'à présent, c'était le service Info Emploi de Lamballe communauté qui affichait les

offres locales de Pôle Emploi. L'agence couvrira un territoire économique composé d'environ 4 000 entreprises. Pôle Emploi devra, pour s'installer, trouver un local de 500 m² en rez-de-chaussée avec des possibilités de stationnement. ■

Jugon-les-Lacs

Visite du canton

Le président du Conseil général, Claudy Lebreton, accompagné du Préfet Jean-Louis Fargeas, a effectué jeudi 4 février une visite cantonale sur le canton de Jugon-les-Lacs, canton qu'il connaît bien puisqu'il en est le conseiller général. Après une rencontre le matin avec les élus locaux, deux visites ont été organisées l'après-midi : celle de l'établissement La Villeneuve Sainte-Odile à Plénée-Jugon, qui accueille des déficients visuels puis celle d'un élevage porcin dont l'exploitant s'est mis en accord avec de futures normes. La Villeneuve Sainte-Odile, centre éducatif rural pour aveugles, ouvert en 1956, scolarise, oriente et forme de jeunes déficients visuels du département et du grand Ouest et les aide à s'insérer dans la vie active. Le centre dispose d'un poulailler de 3 500 poules, de serres et d'une salle de traite pour les 57 vaches, qui sont utilisés comme outils pédagogiques avec des postes adaptés. La Villeneuve Sainte-Odile est engagée dans une démar-



PHOTO THIERRY JEANDOT

che de création d'un Esat (Établissement et service d'aide par le travail) pour 25 personnes, en relation avec le centre Jacques Cartier de Saint-Brieuc. Claudy Lebreton a par ailleurs constaté les travaux

réalisés dans l'élevage porcin Rouxel-Ruellan à Plénée-Jugon, qui répondent aux futures normes applicables en 2013. L'exploitant a investi 200 000 € dans de nouvelles boxes pour les truies, qui dispo-

Découverte d'une classe de cours du centre La Villeneuve Saint-Odile, qui compte ouvrir un Esat pour déficients visuels.

sent désormais de 2,25 m² chacune, ce qui équivaut au total à cent places de plus. ■

Erquy

Un phare pour le port

Rouge et blanc, haut de dix mètres, 700 kilos : le futur phare du port de pêche d'Erquy sera installé au bout du nouveau môle début mars. Fabriqué par la SARL Cata-Océan à Plérin, il est entièrement en résine polyester... comme les bateaux ! Ce n'est sans doute pas un hasard car le chef d'entreprise s'appelle

Pascal Quintin, bien connu sous sa casquette de navigateur. En septembre 2009, il a répondu à l'appel d'offres du Conseil général, maître d'œuvre du chantier de modernisation du port de pêche d'Erquy, avec ce projet novateur car la plupart des feux actuels sont en aluminium. La partie lumineuse a été instal-



PHOTO THIERRY JEANDOT

lée fin février par les Phares et Balises de Lézardrieux, un service de l'État. Portée : 10 M (milles nautiques). ■

www.cotesarmor.fr
Rubrique Transports,
Infrastructures portuaires

Coupe de France de torball à Saint-Brieuc

Un sport pour non-voyants

Le comité de Bretagne handisport, avec le soutien du comité des Côtes d'Armor, organise les samedi 20 et dimanche 21 mars la Coupe de France de torball 2010. Le torball est un sport collectif pratiqué par des non-voyants. Les équipes de trois joueurs se guident au son d'un ballon à grelots pour marquer des buts, de la main ou d'un pied. Les sportifs évoluent sur un terrain de 16 m de long et de 7 m de large, soit à peu près la surface d'une aire de jeu de volley. Le principe du jeu est de prendre de vitesse l'adversaire et de ne pas toucher les ficelles tendues à 40 cm du sol. Plus de 20 équipes de toute la France et du grand-ouest sont attendues à Saint-Brieuc et 80 matches sont programmés sur deux jours. Attention, les parties se



Photo G. Picourt

jouent dans le silence et les spectateurs sont incités à ne pas se manifester pendant les actions. Par ailleurs, le comité handisport espère pouvoir créer un club de torball à Saint-

Brieuc: "Il n'existe aucun club entre Brest et Rennes, détaille Arnaud Cousin, coordonnateur technique du comité de Bretagne Handisport. Nous pourrions faire jouer des non-voyants et

des malvoyants, eux-mêmes équipés de masques opaques afin d'être à égalité".

Gymnases du lycée Sacré Cœur

20 et 21 mars, entrée libre.

Coopération décentralisée Retour d'Inde

Depuis 2005, le Conseil général mène des actions de coopération avec l'Inde et l'Union des territoires de Pondichéry, en partenariat avec INDP, une ONG indienne. En janvier, une délégation conduite par Claudy Lebreton, président du Conseil général, s'est rendue sur place afin d'assurer

un suivi des actions entreprises. Les Costarmoricains ont assisté aux premières assises franco-indiennes de la coopération décentralisée avant de se rendre à Karaikal où une unité de fabrication de compost à partir de déchets organiques a été réalisée avec les habitants. À Pondichéry,



Photo CG-22

48 logements en dur ont été construits pour des familles "hors caste" et une tribu

d'anciens chasseurs qui vivaient auparavant dans des conditions difficiles.

Collège Châtelaudren, un parmi 48 Un nouveau concept

Le collège de Châtelaudren est sous-dimensionné; il accueille 400 élèves pour une capacité de 300 et les bâtiments ont 50 ans. C'est pourquoi, en 2009, le Conseil général a voté la création d'un collège neuf de 600 places à Plouagat sur un concept innovant. Le principe du collège du XXI^e siècle doit répondre à des critères comme la HQE* (orientation des bâtiments, consommation faible d'énergie, préau solaire, récupération des eaux de

pluie). Le bâtiment doit optimiser les surfaces, faciliter l'entretien, être accessible aux handicapés. Il sera équipé de la fibre optique pour s'adapter aux nouvelles technologies. Il sera implanté dans le quartier du Mississippi à Plouagat à côté d'autres services (salle de sport, centre aéré, espace jeunesse). Un établissement qui sera prétexte à la sensibilisation des élèves au développement durable.

* HQE: haute qualité environnementale

Bistrot de l'histoire à Guingamp

Le 29^e Bistrot de l'histoire se tiendra le vendredi 26 mars à 18h45 au bar restaurant Au Relais de Bellevue à Saint-Agathon à côté de Guingamp. Sont invités à s'exprimer des anciens ouvriers de l'usine Tanvez (1856-1966) de Guingamp. Cette entreprise de fonderie a employé jusqu'à 1600 ouvriers. La parole sera également donnée à des anciens de la téléphonie ou de l'agroalimentaire. En présence de Louis André, historien universitaire spécialiste de la métallurgie bretonne, Angelina Etiemble, sociologue de l'immigration et d'Alain Prigent, historien. *Entrée libre.*



L'Open Prévadiès

Du 27 mars au 4 avril, le tennis international masculin a rendez-vous sur la terre battue de Brézillet pour la 21^e édition de l'Open Prévadiès. Idéalement programmé à quelques semaines de Roland Garros, ce tournoi challenger, l'un des mieux classés sur les 133 tournois de ce type organisés dans le monde, va une fois de plus révéler des talents. Nouveauté cette année, suivez les scores en direct sur le site internet. Du 27 mars au 4 avril, à Saint-Brieuc, parc de Brézillet

> 02 96 78 54 45

www.tournoi.fft.fr/open_prevadies/

Les nouveaux conseils à gogo

Après *Les conseils à gogo* parus en 2001, voici *Les nouveaux conseils à gogo* de Jean Kergrist illustré par Nono. Comment polluer peinar, comment réchauffer ton climat, comment traiter les déviants, comment recycler ta bouteille plastique, comment faire du fric avec la grippe porcine, etc. Les nouveaux conseils à gogo dénoncent d'une manière corrosive toutes les cochonneries d'aujourd'hui. "Quand tu les auras bien digérés, j'aurai fait de toi un enfant de salaud", écrit Kergrist. *Les nouveaux conseils à gogo*, éd. la Ligne pourpre, 15 €.





PHOTO BRUNO TORRUBIA

ASO ROAD BREIZH
 assoroadbreizh.free.fr
 Dominique Allain
 > 02 96 91 78 12

- (1) loch: loge
 (2) sammgarr-ramoker: semi-remorque
 (3) arvester: spectateur
 (4) krapenn: rampe

> Retrouvez la version française de l'article, rendez-vous sur www.cotesdarmor.fr et cliquez sur la couverture du magazine.

À Trélevorn, une association au cœur des festivals de l'été

Mignoniezh, sonerezh ha kigennoù

Une bande de copains trégorrois assure, bénévolement, la manutention du matériel des artistes lors des festivals de musique de l'été. En portant les caisses des musiciens, ils remplissent leur coffre à souvenirs.

Mignoniezh, sonerezh ha kigennoù. N'eo ket anv ur gevredigezh met moaien a zo da lâret eo programm ar gevredigezh Asso Road Breizh bet krouet en Trelevorn e 2003. Bodañ a ra 30 paotr ha plac'h eus Bro-Dreger, Roazhon, Paris, Marsilha ha memes unan a zo o chom en Iwerzhon! An holl anezho en em gav asambles d'an nebeutañ ur wech ar bloaz e-pad Gouel an Erer Kozh, e miz Gouere. E Karaez neuze e vez liammet o mignoniezh gant ar sonerezh. Met petra eo istor ar c'higennoù?

"Road' a-youl-vat omp e gouelioù Breizh, eme Dom' Allain, prezidant an Asso Road Breizh. A-dreñv al leurenn e tiskargomp ar c'hirri-samm leun a zanvezioù an arzourien. E-barzh ar

c'hasedoù ez eus binvioù sonerezh, kinkladurioù, dafar son, gouleier, lochoù⁽¹⁾... Lod eus an arzourien o devez betek seizh sammgarr-ramoker⁽²⁾! Goude an abadenn e vez ret adober al labour en tu-gin: adklenkañ pep tra er c'hirri-samm!" Ul labour korf eo. "Plijout a ra din an taol 'speed', eme Dousik (pep ezel en deus ul lesanv). Asambles e vezomp o tiskargañ ar c'harr-samm, pep hini 'oar e labour. Un afer a fiziañs eo ivez: ur c'hasedad a c'hall frikañ un troad. Arabat hunvreal pa'z eer hebiou ur piano!"

En du eo gwisket mignoned an Asso Road Breizh evit pas bezañ gwelet war al leurenn. Aes int da anavezout koulskoude gant o sweat-shirt kinklet gant un erminig bras hag o

lesanv merket; lod ivez a zo ganto un tatou hag ur piercing. "E-barzh hor gevredigezh 'z eus paotred ha merc'hed, eme Nanou. E-touez an dud a vicher ne vez ket merc'hed alies ha ret oa bet dimp bezañ aprouet. Evit ar c'hasedadoù a zo re bounner, e lakaomp div blac'h d'dougen da vat!"

Kemer a ra perzh an Asso Road Breizh e Gouel an Erer Kozh, e Gouel Chausse tes tongs en Trevoù pe e L'Armor à sons e Bowidel. "Bezañ oberer er gouelioù zo un dra bouezus, a gendalc'h Nanou. Bezañ arvester⁽³⁾ n'eo ket trawalc'h dimp!" Den n'en devez aon da dapout ur barrad skuihder goude ur gouel:



PHOTO BRUNO TORRUBIA

koulskoude e krog al labour a-raok sav-heol evit echuiñ div eurvezh goude ar sonadeg diwezhañ. Evit diskuizhañ un tamm e-pad an abardaevezh e vez staget hamagoù dindan al leurenn. "Ne c'houlennomp ket kalz a dra, eme Dom', un dachenn gampiñ sioul, boued, privezioù prop, ur strinkadenn domm bemdez hag un t-shirt!"

A-dreñv al leurenn e tatum skipailh an Asso eñvorennoù kaer. "Sellet ouzh Madness a-dreñv ar rideozioù ha goude evañ ur banne digor kalon gant Djamel Debbouze!", eme Dom'. "C'hoari baby-foot gant Joey Starr ha flapañ gantañ," a gendalc'h Dousik. "Ur soñj fall 'm eus eus ZZ Top, a lâr Jacko. O tiskenn ar krapenn⁽⁴⁾ e oant. E-kreiz 'oan-me gant ma benveg foto. N'oa ket ur c'hlip! paotred ZZ Top 'oant, gant o barvioù hir, met... sac'het eo chomet ar benveg!" "Soñj 'm eus eus Fred Chichin, hini ar Rita Mitsouko, eme Nanou. Diskenn 'ra, stardañ 'ra dimp an dorn ha 'trugarez' lâr dimp. Ha te, teus c'hoant da drugarekaat anezhañ..."

Stéphanie Stoll



PHOTO D.R.



PHOTO THIERRY JEANDOT

L'équipe Côte-d'Armor Marie-Morin Nouvelle saison

La saison cycliste vient de commencer. L'équipe Côte-d'Armor Marie-Morin a été présentée début février. À noter cette saison, la présence d'un nouveau sponsor, Marie Morin,

14 jeunes coureurs composent la nouvelle équipe qui évoluera en Division nationale 1. En 2009, trois coureurs de l'équipe sont devenus professionnels : J. Fouchard, T. Hardy et M.

Halleguen. "Le club a un rôle formateur et révélateur de futurs talents pros", indique Jean-François Rault, le responsable de l'équipe Côte-d'Armor. Le budget de l'équipe Côte-d'Armor Marie-Morin se situe entre 330 000 et 350 000 €, dont 190 000 € alloués par le Conseil général.

L'équipe : Nicolas David, Gaël Desriac, Anthony Fonseca, Armino Fonseca, Wilfried Jaffrelet, Mathieu Jeanes, Julien Jegou, Gaël Le Bellec, Maxime Le Montagner, Clément Mahé, Florent Mallegol, Anthony Saux, Fabien Sidaner et Fabien Schmidt. ■

Banque alimentaire de Côte-d'Armor

Des bénéficiaires en hausse

En 2009 la banque alimentaire a vu le nombre de ses bénéficiaires passer de 3 300 à 3 612. "C'est du jamais vu, s'inquiète la présidente Marie-Thérèse Jacob, fin janvier nous atteignons même les 3 800". Les denrées que recueille la banque alimentaire parviennent jusqu'aux bénéficiaires via des associations caritatives (Croix rouge, Secours catholique...) et des centres communaux d'action sociale (CCAS). Les sources d'approvisionnement, sous forme de dons en nature, sont l'Union européenne et l'État à travers des surplus agricoles, les grandes et moyennes surfaces, les industriels, le grand public à l'occasion des collectes et les producteurs de légumes pour leurs produits trop mûrs ou au calibre inadapté à la vente. Au total, la banque alimen-



PHOTO THIERRY JEANDOT

taire approvisionne une quinzaine d'associations (222 tonnes en 2008). Quant aux CCAS, ils sont environ une trentaine (126 tonnes en 2008). "Nous allons désormais sur Broons, Caulnes et Évrans", précise la pré-

sidente. Historiquement plus présente dans l'ouest du département du fait de son implantation à Lannion, la banque alimentaire, qui compte 35 bénévoles et deux salariés, souhaite ainsi étendre son action

vers l'est. À noter enfin qu'elle recherche un local de 10 à 15 m², facile d'accès, disponible à Saint-Brieuc les 26 et 27 mars, ceci afin d'y entreposer une partie de sa collecte de mars. ■



PHOTO LOGIPÔLE

Le Logipôle à Loudéac

4 000 repas par jour

En janvier, le Logipôle de Loudéac était inauguré en présence de Roselyne Bachelot, ministre de la Santé et des Sports. Cet équipement, dont les travaux ont démarré en mai 2007 et se sont achevés en octobre 2009, traite

5 tonnes de linge et fabrique 4 000 repas par jour, pour les sites hospitaliers de Plémet, Loudéac et Pontivy. Il fournit également des repas pour la résidence Brocéliande, les écoles maternelles et primaires publiques de

Loudéac. À cela s'ajoutent 120 repas à domicile par jour. L'investissement total est de 15 millions d'euros. Il emploie 68 agents dont 20 dans le cadre de nouvelles embauches. ■

Un concours national sur les cosmétiques

La première édition du concours national réservé aux étudiants sur la formulation et l'innovation en matière de cosmétiques se tiendra le 25 mars à Guingamp. U'Cosmetics va rassembler plus de 26 équipes d'étudiants qui se partageront trois prix : cosmétique et naturel, cosmétique marine et concept cosmétique innovant. Ce concours a été organisé par les étudiants de l'UCO de Guingamp et récompensera les produits les plus novateurs et audacieux. <http://ucosmetics.fr>

Plestin-les-Grèves : 5^e salon des métiers d'art

Le 5^e salon des métiers d'art de Plestin-les-Grèves se tient le samedi 27 et le dimanche 28 mars à Ti an Holl, de 10 h à 18 h. À découvrir : la fabrication de bijoux, l'art du bois, la conception de chapeaux, la céramique, la maroquinerie, l'art du verre, ou encore la coutellerie. > 02 96 35 06 28 tianholl@plestinlesgreves.com



Les fils manqués

Au cœur des "Fils manqués" de Daniel-Emile Millier : la Première Guerre mondiale dans toute sa brutalité, mais aussi une réflexion autour de la filiation, ou plus exactement des filiations rendues impossibles, bancales, incomplètes par le surgissement de la guerre. Pour ce second roman, Daniel-Emile Millier a reçu en décembre dernier le prix de l'initiative culturelle décerné par la communauté de communes du Kreizh Breizh. *Les fils manqués*, éd Paul et Erik, 137 p, 12,90 €

Mortes eaux

Le nouvelliste François Aussanaire récidive avec *Mortes eaux*, un recueil de quatorze nouvelles noires et maritimes. "Textes noirs, teintés d'ironie grinçante, qui content le plus souvent les heurs et malheurs des gens de mer", c'est ainsi qu'est décrit l'auteur costarmoricain. De Paimpol à Brest, de Bréhat à Belle-Isle, François Aussanaire raconte la Bretagne à sa façon. Editions Nouvelles Paroles 140 pages - 12 € Aussanaire22@aol.com

4^e festival du camélia à Guingamp

Du 27 au 29 mars, rendez-vous à Guingamp pour la 4^e fête du camélia, organisée par l'association du même nom. L'événement souhaite valoriser la grande diversité de l'espèce et le fleurissement de la Bretagne. Pendant trois jours, découvrez des centaines de variétés différentes au jardin public (espaces paysagers), à l'espace François-Mitterrand (exposition d'art floral), aux Ursulines (collections variétales de camélias) et sur le chemin d'observatoire de Grâces. De nombreux professionnels et associations seront également présents sur les différents sites.

Entrée: 6 €

> 02 96 43 72 86

www.camellia.asso.fr



PHOTO D.R.

Ouverture de la pêche le 13 mars

L'ouverture de la pêche en rivière est programmée le samedi 13 mars à 8 h dans les cours d'eau de 1^{re} catégorie, soit 6700 km dans le département. Cette ouverture concerne la truite et le saumon. La fédération de pêche des Côtes d'Armor compte environ 13 500 pêcheurs, soit 3 000 de plus qu'il y a cinq ans. Nouveauté cette année, la possibilité de prendre sa carte de pêche sur internet par paiement sécurisé et de l'imprimer à domicile. La carte reste également disponible chez les vendeurs habituels. www.carte-de-peche-ehgo.fr et www.federation-peche22.com



PHOTO D.R.

Du 20 au 30 mars

Une semaine sans pesticides

Le syndicat mixte de l'environnement de l'Oust et du Lié et les bassins versants du Trégor participent à la Semaine sans pesticides,

du 20 au 30 mars. Au menu: trois randonnées nature thématiques, à Plémet, au Bodéo et à Plouguenast; des conférences (environ-

nement, jardinage bio) à Loudéac, à Lannion (haie au jardin) et enfin un débat. ■

> 02 96 66 69 27
r.durand@symeol.fr

Le gouvernement présente un plan

Algues vertes: 134 millions sur 5 ans

Le ministre de l'Agriculture et la secrétaire d'Etat à l'écologie ont présenté leur rapport sur la lutte contre les algues vertes, à Rennes le 5 février dernier. Un rapport fait à la demande du Premier ministre et annoncé lors de son déplacement dans le Trégor l'été dernier. Le plan de l'État prévoit un investissement de 134 millions d'euros pendant 5 ans et dès 2010. Le ramassage des algues sera intensifié et une vingtaine de petites unités de méthanisation devraient être construites. Celles-ci produiront, à partir de lisiers et de déchets de culture, énergie et engrais naturel pour remplacer l'azote déversé en épandage.

Côté agriculteurs, ceux-ci, lors de leurs rencontres ministérielles, se sont en-



PHOTO THIERRY JEANDOT

gagés à déclarer leur consommation de produits azotés et à effectuer des mesures. Dans les baies de Lannion et Saint-Brieuc, 1800 exploitations devront

diminuer leurs rejets de nitrates de 30 à 40 % d'ici 2015. Il sera par ailleurs interdit d'augmenter le cheptel dans toutes les zones à excédents structu-

rels. Les représentants des syndicats agricoles semblent satisfaits de ce plan tandis que les associations écologistes estiment qu'elles n'ont pas été écoutées. ■

Semaine de l'artisanat à Ploufragan

La chambre de métiers ouvre ses portes

Pendant la Semaine de l'artisanat, la Chambre de métiers des Côtes d'Armor organise, sur le campus de l'artisanat et des métiers à Ploufragan, deux journées portes ouvertes, les 27 et 28 mars, de 9h à 18h. Le public est invité à découvrir le Centre de formation des apprentis (CFA), l'Institut supérieur des technologies automobiles (Ista), le Véhipole, le Bâtipole, ainsi que la Cité du goût et des saveurs.

Au programme: présentation des formations du CFA et de l'Ista, animations, expositions sur le thème des tendances de consommation de demain, et conférences (bons plans pour rendre son logement économe en énergie, cuisiner bon, sain et pas cher, etc.).

Chambre de métiers et de l'artisanat des Côtes d'Armor Le Tertre de la Motte à Ploufragan.

www.artisans-22.com



PHOTO THIERRY JEANDOT

Pages 12 / 13

- *Vie associative*
Une force à préserver
- *Compagnie papier théâtre au Vieux-Marché*
La culture, acteur du lien social

Pages 14 / 15

- *Réunies à Saint-Brieuc fin janvier*
Les associations s'interrogent
- *Emplois associatifs locaux*
L'indispensable professionnalisation

Pages 16 / 17

- *Parole d'expert*
Les associations à la loupe
- *Comité départemental olympique et sportif*
Le sport amateur dans le flou
- *Vincent Le Meaux*
vice-président du Conseil général



Rédaction : Véronique Rolland
Photographies : Thierry Jeandot

Vie associative

Une force à préserver

Particulièrement riche et diversifié, le secteur associatif contribue largement au dynamisme d'un territoire et influe sur la vie quotidienne de chacun. Or, son financement dépend fortement des choix engagés par les collectivités dispensatrices de subventions. Aujourd'hui, ces collectivités, face aux difficultés rencontrées dans l'élaboration de leur budget, doivent faire des choix. Des choix dont les associations pourraient bien pâtir et qui les mobilisent.

On pourrait imaginer un jeu des sept familles, dans lequel le frère joue du piano, la sœur s'active au club de jeunes de son quartier, le père s'initie au badminton, la mère défend l'environnement, la grand-mère bénéficie de soins à domicile, le grand-père joue à la belote et toute la famille se rend au spectacle une fois par mois... Tous ont affaire à une association en ville, ou dans le plus petit village rural. Comme la majorité des Costarmoricains, quand ils ne font pas eux-mêmes partie des 140 000 bénévoles ou des plus de 16 000 salariés engagés dans une de ces structures.



Toutes les associations, quelle que soit leur taille, sentiront les effets de la réforme territoriale plus ou moins directement. L'avenir de nombre d'entre elles dépendra des choix effectués par les collectivités locales et de leurs moyens.

■ ■ ■ Vie associative

Une force à préserver

Or, si les collectivités se sont chaque année impliquées davantage dans le financement des associations, cet âge d'or est bel et bien terminé. Mais qu'il s'agisse d'aide au fonctionnement, à l'investissement ou aux emplois, rares sont les associations qui peuvent se passer du soutien des collectivités locales.

■ Des budgets en chute

Crise financière, chute des droits de mutation passant de 60 à 30 M€ en deux ans, réforme des collectivités territoriales en cours... Le budget du département est mis à mal. *"Nous avons dû reporter le budget 2010 à fin mars, tant nous avons de difficultés, indiquait le président Claudy Lebreton face aux responsables associatifs. Il manque 30 M€ en fonctionnement et à peu près autant en investissement. Nous devons donc faire des choix. Ils seront d'autant plus difficiles dans un département comme le nôtre qui a opté pour un financement élevé de la vie associative"*.

Bien sûr, les financements publics constituent la principale ressource des associations, en particulier en ce qui concerne les associations employeurs, et plus spé-

cifiquement dans les domaines sanitaire et social ou l'enseignement. Déjà, dans le département voisin d'Ille-et-Vilaine, le Conseil général a annoncé une baisse de 30 % de ses financements aux associations.

De fait, les conseils généraux ont de nombreuses compétences obligatoires mais également des politiques optionnelles et volontaristes. C'est le cas notamment du développement économique, de la culture, du sport, des loisirs ou de la jeunesse.

■ Une exigence démocratique

Pour autant, il serait nécessaire de maintenir le financement de la vie associative à un niveau élevé. Facteur de cohésion et d'enrichissement humain, elle est également porteuse de richesse économique à travers l'emploi - 1850 associations employeurs - et les bénévoles qu'elle mobilise.

Ainsi, si les associations ont jusqu'à présent été l'objet de financements conséquents, c'est qu'elles sont devenues des acteurs à part entière du service public. Elles contribuent désormais au service à la population, dans des domaines aussi variés que le social, le culturel, l'éducation, la formation, etc. Cela d'une façon tout

à fait spécifique, puisqu'elle combine l'engagement citoyen et désintéressé des bénévoles, avec le professionnalisme de ses salariés. Mais, outre le tarissement des sources de financement, la réforme des collectivités territoriales soulève une autre question majeure, relevée par Camille Binder, président de la Fédération des œuvres laïques, le 28 janvier dernier (lire p 14). *"Ce qui peut également nous inquiéter, c'est la perte de démocratie que cela représente. La vie associative en elle-même est une application et une exigence de démocratie. Il faut se rappeler que cette réforme n'est pas encore votée et qu'il y a peut-être des inflexions à apporter"*.

Des emplois menacés



Compagnie papier théâtre au Vieux-Marché

La culture, acteur du lien social

Créée et installée pendant 15 ans en Alsace, la Compagnie papier théâtre a posé ses valises au Vieux-Marché en 1996. Là, l'association a rapproché son activité artistique au plus près des populations avec deux préoccupations constantes: la rencontre et l'échange.

Comédienne plasticienne, Pascale Laronze a démarré par le théâtre jeune public et la littérature jeunesse. Lorsqu'elle prend pied dans les Côtes d'Armor, elle veut en profiter pour revoir le mode de fonctionnement de son association. *"Dans les années 1980, nous avons vraiment les moyens de travailler; mais la décennie suivante, nous avons constaté une instrumentalisation des salles de théâtre avec une entrée en force des gestionnaires. Et puis on a commencé à parler de 'produit' culturel, sans se préoccuper du fondement des spectacles. Les théâtres s'intéressaient seulement à nos tarifs, qu'il fallait sans cesse baisser. En 15 ans, mon salaire n'a fait que diminuer. Les compagnies qui ont tenu le coup étaient les plus commerciales".*



Pas question d'entrer dans ce jeu. Au Vieux-Marché, Pascale Laronze a une idée simple: contribuer au développement culturel local. Mais comment? *"Quand on arrive sur un territoire, en tant que gens de la culture, personne ne nous attend. Il faut rencontrer les gens pour sentir ce qu'ils aimeraient. Aller voir les instituteurs dans les écoles, les élus, les habitants..."*

La culture pour tous

Constatant que dans ce milieu rural à l'habitat disséminé, les lieux et les moments de rencontres se font rares, elle bâtit un premier spectacle basé sur des échanges entre les enfants et les personnes du quatrième âge. *"Nous n'avons pas demandé de subventions tout de suite, mais trois ou quatre ans après, lorsqu'il a été question d'éditer un ouvrage sur tout ce travail de collecte et d'entretiens. Là, les élus avaient déjà entendu parler du travail que je réalisais et c'était plus facile pour eux de décider. Quand on demande à la société de participer à notre projet artistique, elle doit en connaître les fondements et ce que cela va produire".*

"La culture ne doit pas être rémunératrice"

La population conquise et le réclamant, un lieu de rencontres est restauré par l'association dans l'ancienne quincaillerie du village. Ainsi, à partir de 2003, la Quincaillerie propose des spectacles d'autres compagnies, des rencontres avec des auteurs, réalisateurs ou comédiens, des ateliers d'écriture, la diffusion de documents, des "ateliers de curiosité" dédiés aux pratiques artistiques pour les enfants... comme chez le quincaillier, on y trouve de tout... Mais pas n'importe quoi! L'activité désormais stabilisée, l'association perçoit chaque année des subventions de la communauté de

communes, du Conseil général et du Conseil régional pour un montant de 55 000 euros.

"Nous fonctionnons de façon atypique car je travaille sur d'autres projets qui ramènent des fonds à la compagnie, ce qui nous procure un autofinancement énorme d'environ 43%. Pourtant, nous ne saurions nous passer des subventions, mais c'est un vrai risque. La culture est

d'autant plus en danger qu'elle ne peut être rémunératrice, elle ne doit pas l'être. Car si on demande au public de payer le prix que cela coûte réellement, l'accès à la culture n'existe plus. C'est grâce aux financements publics que les associations peuvent maintenir cet accès à la culture d'autant qu'ici, il y a beaucoup de personnes qui sont aux minima sociaux. Je vois deux scénarios possibles: soit les élus ont un sursaut et défendent leurs prérogatives en matière culturelle et sportive. Ils parviennent alors à négocier les fonds. Soit les fonds publics baisseront progressivement jusqu'à notre mort. Moi, je garde l'idée d'accès à la culture de tous les publics en milieu rural. Mon boulot est d'aller chercher pour les habitants une partie de ce qui leur revient dans la part des impôts en matière culturelle. Sans ce levier culturel, des zones comme la nôtre sont sinistrées".

"Avec l'aide d'Erell Olivier-Jégat (assisté), médiatrice culturelle de l'association, Pascale Laronze et sa compagnie, désormais itinérante, investit toutes les salles de la communauté de communes."



Le Conseil général subventionne*

- 1 662 associations ont bénéficié de 26 M€ de subventions
- 198 d'entre elles ont perçu plus de 23 000 € chacune (seuil impliquant un conventionnement)
- Ces 198 associations représentent 12 % de l'ensemble
- 46 associations bénéficient d'une subvention supérieure à 75 000 €
- 152 associations bénéficient d'une subvention entre 23 000 et 75 000 €

* Chiffres 2008, hors emplois associatifs et subventions d'investissements.



Où se trouvent les emplois?

Social:	43,6%	Autres ⁽¹⁾ :	7,3%
Santé:	14,5%	Sport:	3,9%
Autres activités ⁽¹⁾ :	14,3%	Culture:	2,8%
Enseignement:	13,1%	Loisirs:	0,5%

(1) Agriculture, recherche, activités politiques, religieuses, tourisme...

(2) Autres associations, non classées ailleurs, fonctionnant par adhésion volontaire

Réunies à Saint-Brieuc fin janvier

Les associations s'interrogent

Le boum des associations

Dans le département, plus de 550 associations se créent chaque année, et 618 au cours de l'année associative 2008-2009. Cela représente un total de près de 5 700 créations d'associations au cours de la dernière décennie.



Dans quels secteurs ?

Culture:	23,9 %
Sport:	7,6 %
Loisirs:	13,4 %
Social:	7,9 %
Économie:	5,8 %
Aide à l'emploi, développement local:	5,5 %
Santé:	3,5 %
Enseignement:	3,6 %
Environnement:	4 %
Autres :	14,8 %



Le 28 janvier dernier, le Conseil départemental de la vie associative (CDVA) conviait le monde associatif à une conférence-débat* afin d'évoquer l'impact de la réforme des collectivités territoriales sur les associations. L'occasion pour chacun de faire part de ses réflexions.

Ce soir là, le grand amphithéâtre du campus Mazier à Saint-Brieuc était plein. Une foule de responsables associatifs et de bénévoles s'étaient bousculés au rendez-vous. Pascal Gilbert, président du CDVA à l'origine de la rencontre, évoquait ses motivations. *"Toutes les associations n'ont pas pris totalement la mesure de l'impact possible de cette réforme, notamment les petites associations ne touchant que quelques centaines d'euros de la part du Conseil général. Elles oublient que leurs fédérations touchent elles-mêmes des subventions dont elles bénéficient"*.

Parmi les enjeux importants, le maintien des emplois aidés qui participent à l'attractivité sociale et économique du territoire; la question de la disparition de la clause de compétence générale conduisant les collectivités territoriales à se retirer de leurs politiques volontaristes, le risque de marchandisation des associations; la question de l'interlocuteur unique, commune ou intercommunalité, avec des moyens amoindris et une lecture purement locale des projets. *"À terme, il y a un risque de dislocation du monde associatif, lassé du combat perpétuel des moyens et du financement, avec des conséquences non seulement économiques, mais également sociales, a souligné Pascal Gilbert. Dans les Côtes d'Armor, la question de la réforme n'est pas tant une question économique, qu'une question de société"*.

De nombreux enjeux

Après l'exposé des invités, le débat a été lancé avec une première intervention de Thibaut Guignard, militant UMP se faisant l'avocat de la défense. *"Les recettes des collectivités territoriales seront compensées par les dotations de l'État puis la contri-*



butio économique territoriale. La clause de compétence générale n'est pas supprimée mais répartie entre les différentes collectivités, chacune pouvant mieux subventionner son domaine de compétence".

Peu convaincus, les autres participants ont fait part des difficultés qu'ils rencontrent déjà. *"Nous sommes déjà attaqués par l'État sur la subvention nationale des fédérations, dit une intervenante du secteur médico-social.*

Si nous devons nous priver des subventions fournies par le Conseil général, je ne vois pas où nous irons. Or, nous avons 145 équivalents temps pleins qu'il faut considérer. On ne peut pas les mettre à la porte du jour au lendemain".

Daniel Morel, président d'Itinérance 22, craint de *"n'être plus un partenaire, mais un presta-*

taire de service", au risque de mettre les associations en concurrence et pour qui *"la meilleure manière de résister à toutes ces menaces est sans doute de redéfinir le partenariat"*.

De son côté Serge le Quéau, de l'association Attac, a attiré l'attention sur l'OMC (Organisation mondiale du commerce) et la directive Bolkestein, pénalisantes pour le monde associatif.

Après une heure de débat, Christine Orain, conseillère générale de Ploufragan déléguée à la vie associative, tâchait de résumer et de prendre du recul: *"C'est vraiment une question de démocratie. Or, cette réforme va augmenter le pouvoir de la technocratie alors que la décentralisation visait une prise de décisions au plus près du territoire. Le conseiller territorial sera de plus en plus éloigné du terrain et la technocratie dirigera les politiques locales. Je suis convaincue qu'un territoire ne peut vivre en harmonie si on ne fait pas attention au développement social. Le développement économique ne fait pas tout et l'emploi non plus. D'autant que l'emploi c'est aussi le secteur de l'économie solidaire et sociale. Les entreprises en ont aussi besoin, sinon les salariés ne restent pas sur un territoire. Et ce développement social est en majorité réalisé par les associations"*. ■

(*) Retrouvez l'intégralité du débat sur www.armortv.fr

Depuis 4 ans, dans un rayon de 50 km autour de Saint-Brieuc, les férus de musiques actuelles ont une nouvelle fréquence sur 101.9. À l'oreille, Radio Activ, portée par l'association Mikado. Au micro, Pierre d'Avancy qui, par le biais des emplois aidés, est devenu un véritable professionnel.

Emplois associatifs locaux

L'indispensable professionnalisation

Fonctionner 7 jours sur 7, toute l'année, et diffuser plus que de la musique est impossible sans salarié formé. Tel est l'évidence à laquelle s'est rendu Marc Mithouard, président de la radio associative. *"Une radio alternative comme la nôtre réclame un véritable travail. Il faut prendre contact avec les labels, s'alimenter car on n'achète pas un disque, assurer les directs à l'antenne car nous faisons aussi de l'info..."*

Au bout d'une impasse de la ville de Langueux, dans de petits locaux parfaitement équipés, Pierre d'Avancy, exerce donc ses fonctions de directeur d'antenne, directeur artistique et administratif, gestionnaire du personnel (les intervenants bénévoles) et animateur quotidien. Sa présence permet à la radio de s'inscrire dans la durée et de miser sur la qualité. *"J'avais démarré dès 2002 en tant que bénévole, à l'époque où la radio ne diffusait que quelques semaines dans l'année, indique ce dernier. Je préparais un BTS de travaux publics. Lorsque les élus ont lancé un appel à candidature pour une radio permanente et que le projet proposé par notre association a été retenu, j'ai cessé mes études. Nous savions qu'il y aurait les appuis financiers nécessaires, notamment pour le poste de direction d'antenne, et la formation qui l'accompagne".*

95 % des recettes de Radio Activ proviennent des subventions. Notamment le poste de Pierre d'Avancy, financé en partie par la ville de Langueux et le Conseil général. Côté fonctionnement, les 100 000 euros de budget annuel - dont 20 000 liés à la valorisation du bénévolat - émanent des FSE⁽¹⁾, du Conseil régional, du Conseil général, de Saint-Brieuc Agglomération, du Pays de Saint-Brieuc et de la mairie de Langueux... Logique, selon les deux hommes. *"Les radios associatives doivent être subventionnées par les collectivités car elles sont la soupape de la radio commerciale, souligne l'animateur. Si les élus ne nous soutenaient pas, ce serait la victoire de la mondialisation et l'uniformisation".*

Élargir les sources de financements

Pour autant, le constat est là : *"Il y a une baisse générale des subventions, note Marc Mithouard. Aussi minimales soient-elles, elles sont importantes pour nous mais nous ne voulons pas en dépendre entièrement. D'autant que nous envisageons d'embaucher à nouveau et cette fois, nous ne pourrions prétendre à une aide. Il faut préciser que nous ne faisons pas de pub à l'antenne. C'est un choix*



Fière de son engagement pour la promotion des musiques actuelles, Radio Activ est la seule radio alternative des Côtes d'Armor.

et c'est aussi un des critères d'écoute de nos auditeurs. Mais pour financer les salaires, nous allons devoir y venir, si possible sous la forme la moins lourde possible".

Pour autant, il s'agira de respecter l'esprit d'une radio d'information et de promotion des actions locales : la publicité concernera les commerçants et artisans locaux, certainement pas les grandes enseignes nationales.

La pub, incontournable ?

"Le problème de la pub, c'est qu'elle nécessite une grande rigueur, souligne Pierre d'Avancy. Il faudra convaincre nos bénévoles que ce n'est plus un loisir et qu'ils auront quasiment les mêmes obligations que des professionnels. Car un annonceur ne viendra chez nous que s'il a affaire à des gens sérieux, dotés d'un outil professionnel. C'est ce que nous travaillons pour la rentrée". D'autres moyens de financement sont évoqués : fonds européens, fondations d'entreprises, voire la facturation de prestations jusque-là gratuites, telles que les directs en extérieur lors de concerts et autres événements. *"Les emplois aidés ont été renforcés par l'État, mais la contrepartie, c'est la baisse des subventions et la non-compensation par la taxe professionnelle, conclut Marc Mithouard. On finance les emplois, mais débrouillez-vous pour le reste !"*

Les emplois associatifs locaux

Destinés à se substituer aux anciens emplois jeunes, les emplois associatifs locaux ont pour objectif de créer et de pérenniser les emplois dans les associations. Il s'agit d'un CDI sur la base d'un mi-temps au moins. 1/3 du salaire est pris en charge par le Conseil général, 1/3 par la collectivité concernée (commune ou EPCI) et 1/3 par l'association, et ce pour une durée non limitée dans le temps. Le Conseil général finance 334 emplois associatifs locaux depuis 2005, pour un budget total de 2,7 M€. En 2009, 26 nouveaux emplois associatifs ont été créés.

(1) Le Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale est chargé de la gestion des aides publiques aux radios locales associatives, par le biais de taxes prélevées sur les radios commerciales.

Parole d'expert

Les associations à la loupe

Président de l'association Recherches et solidarités, Jacques Malet est à la tête d'un réseau d'experts dont l'objectif est de "mieux connaître et mieux faire connaître toutes les formes de solidarités". En janvier dernier, il a co-édité une étude très fine sur les associations des Côtes d'Armor.



"Les associations du département emploient 16 640 salariés" note Jacques Malet.



Outils de démocratie

Le Conseil général ne se limite pas au financement des associations. Conseil départemental de la coopération internationale, Conseil départemental de la vie associative, l'Observatoire départemental du développement durable, Comité départemental des retraités et des personnes âgées, Conseil départemental de la jeunesse... Autant d'instances (172 recensées) fondées sur le principe de la démocratie participative et destinées à renforcer la concertation dans le département. Les associations y participant permettent l'échange citoyen autour de problématiques et de chantiers intéressant le Conseil général, plus à même d'adapter ses politiques au terrain.

Le département est riche de nombreuses associations, un atout ?

C'est une preuve de vitalité mais il faut rester attentif. L'accroissement du nombre d'associations peut conduire à un encombrement et une concurrence entre les unes et les autres. Près de 5700 associations se sont créées au cours des dix dernières années. Or, les moyens financiers et les bénévoles ne sont pas infinis. Il faut désormais penser mutualisation et s'assurer si une structure existante peut accueillir un projet associatif avant d'envisager une création.

Quel poids pèsent les associations sur le département ?

Notre étude définit une fourchette, entre 9500 et 11000 associations actives, certaines associations restent inscrites en tant que telles, alors qu'elles ne fonctionnent plus. C'est beaucoup et je ne suis pas certain que chacun en ait conscience. Or, le secteur associatif a une place incomparable. Il s'est développé en 2008 en dépit de la crise. C'est encore plus impressionnant quand on dénombre les bénévoles. Dans les Côtes d'Armor, c'est considérable ! Car il ne faut pas oublier qu'un bénévole est un citoyen qui se sent concerné. C'est également un intervenant qui crée du lien social et aide les autres.

Quelle est leur caractéristique majeure ?

Les associations du département emploient 16 640 salariés. L'enjeu est d'importance car les emplois associatifs représentent ainsi 11,3 % des emplois privés, pour plus de 300 M€ de masse salariale chaque année. Les associations peuvent en être fières. Et voilà tout l'inté-

rêt que les pouvoirs publics doivent porter au secteur associatif qui est un partenaire très important. Situé entre le secteur public et le secteur privé lucratif, il remplit les fonctions que personne d'autre ne peut remplir. Ni le secteur public car ce n'est pas son rôle, ni le secteur privé car ce n'est pas rentable. Par ailleurs, ce sont des emplois ancrés dans le territoire. La caractéristique des associations est d'être dans des projets territoriaux forts. Ce sont des emplois qui ne peuvent pas se délocaliser. Et par les temps qui courent...

Les élus comprennent-ils leur rôle ?

Pas toujours. Pourtant, les associations ont des missions ou des délégations de service public. Car elles font souvent bien mieux que l'État ou les collectivités, parfois pour moins cher. Elles sont de toute évidence plus adaptées et plus souples par rapport aux besoins. Entre le secteur associatif et les collectivités, il faut que ce soit un débat d'égal à égal. Les associations doivent comprendre qu'elles ne sont pas des obligées, ce sont des partenaires à part entière. Elles doivent prendre conscience de la force qu'elles représentent et de ce qu'elles sont en droit de demander pour développer leurs projets.

On craint pourtant un désengagement des collectivités ?

L'État ou le département qui ferait le choix de sacrifier une partie de secteur associatif ferait une lourde erreur. Non seulement pour des raisons économiques, mais elles se priveraient aussi du levier du bénévolat. Alors qui s'occupera des personnes en difficulté, des jeunes, des personnes handicapées... ?

Comité départemental olympique et sportif

Le sport amateur dans le flou

Regroupant 58 comités départementaux qui représentent 168 000 licenciés et 1 500 clubs, le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) poursuit un objectif : favoriser l'exercice du sport sous toutes ses formes dans le département. Son président, Louis Marche, fait montre d'un certain scepticisme quant à l'avenir du sport en Côtes d'Armor.



“ Nous n'avons quasiment pas de moyens propres et nous vivons essentiellement des subventions*,”

indique d'emblée Louis Marche. *Nos deux interlocuteurs privilégiés sont le Conseil général et l'État, auprès desquels nous négocions les subventions pour les diverses manifestations sportives du département*”.

Partenaire privilégié en terme de développement sportif, le CDOS et ses quatre salariés représentent les comités départementaux auprès des pouvoirs publics et des organismes officiels, proposent des formations de gestion aux cadres dirigeants des clubs, conseillent et informent les bénévoles, favorisent l'intégration des personnes handicapées dans le milieu sportif et disposent même d'un (une!) agent de développement des actions physiques et sportives à la maison d'arrêt de Saint-Brieuc.

Le CDOS est alors parfaitement au fait des réalités locales et représente ainsi un porte-parole efficace du monde sportif. *“Nous sommes pleinement satisfaits du partenariat instauré dans le département. De nombreux collègues présidents de CDOS sont jaloux du 22. Car en effet, nous sommes reconnus comme un facteur social par la formation humaine contenue dans le sport, mais aussi territorial. Car les infrastructures dédiées au sport servent aussi aux loisirs de tous. C'est le cas des pistes de VTT et autres chemins de randonnée que les clubs entretiennent”*.



“De nombreux collègues présidents sont jaloux du CDOS 22”, souligne Louis Marche.

Malgré la juste place accordée à l'action du CDOS, Louis Marche s'inquiète. *“Pour l'instant, nous n'avons aucun renseignement sur l'avenir du sport dans le cadre des réformes. La loi va bientôt passer au Sénat mais elle n'évoque pas le sport. Or, même s'il représente un petit budget par rapport au social par exemple, il concerne tout de même une majorité de Français”*.

Le sport en roue libre ?

Faute d'éléments concrets, Louis Marche ne peut qu'envisager les scénarios possibles. Mais il garde une certitude : *“Des quatre départements bretons, nous sommes celui qui fait le plus d'efforts par habitant en terme de financement. Si le sport est confié à la Région, les Côtes d'Armor pourront-elles avoir la même politique sportive qu'aujourd'hui”*. Une politique qui a permis à des comités sportifs de taille modeste d'être en première ou deuxième place régionale.

“C'est le cas du basket par exemple, alors que nous avons le plus petit nombre de licenciés du département. Mais les subventions allouées permettent de renforcer les formations des joueurs et d'augmenter le niveau. Ce sont les fédérations, les ligues régionales et les comités départementaux qui, par leur action, poussent les sportifs vers l'élite.”

Mais les effets d'une baisse des financements ne s'arrêteraient pas à de simples résultats sportifs. Bien que certaines associations locales, financées par les communes, imaginent mal l'intérêt des comités départementaux, ils jouent un rôle de cohésion quotidien. *“Si personne ne prend en charge la compétence sportive, il n'y a plus de comités départementaux pour organiser les compétitions, les stages... Les clubs s'amuseront dans leur coin. Ils continueront de vivre mais ils n'auront plus les structures leur permettant de participer à des championnats cohérents, de suivre des formations de cadres, des désignations d'arbitres. Ainsi 168 000 personnes feront du sport en liberté”*.

(*) Près de 200 000 euros.

Vincent Le Meaux,

vice-président du Conseil général en charge des sports et de la vie associative



“Revenir à l'intérêt départemental”

Pour le Conseil général, quel est le rôle des associations dans le département ?

Les associations sont des partenaires permettant de maintenir et d'améliorer notre cadre de vie, d'autant plus qu'elles font preuve ici d'un dynamisme très fort. Dans un département rural assez contrasté, le dynamisme ne passe pas uniquement par l'entreprise privée ou bien l'administration publique, mais aussi par l'économie sociale et solidaire qui place assez haut le département en tant que territoire attractif : services, qualité de vie, engagement des bénévoles...

Face aux difficultés rencontrées, quelle sera leur place dans l'élaboration du budget ?

Malgré les inquiétudes sur nos financements, nous avons voulu garder pour principe de continuer à participer, aux côtés des associations, à la vie sociale, culturelle et sportive du département. Pour passer ce moment délicat en terme de finances publiques et de réformes, nous faisons confiance à la vie sociale du département, la vie associative étant l'un de ses moteurs.

Il faut pourtant faire des choix ?

Aujourd'hui, nous devons revenir sur nos fondamentaux, c'est-à-dire l'intérêt départemental. Certaines associations d'intérêt local, communal ou cantonal, se verront probablement privées du financement du Conseil général pour l'organisation de leurs manifestations. Néanmoins, nous maintenons nos aides à l'emploi et au fonctionnement. La question se pose également pour les scènes dites du second cercle* où, là aussi, les communes et les EPCI devront prendre leur place pour animer leur territoire. Du côté du sport professionnel, après avoir beaucoup investi, nous allons nous retirer progressivement du football, tout en restant un partenaire de communication. Pour le volley, nous allons passer par une phase transitoire avant de nous retirer, pour ne pas mettre le club en danger. Il s'agit pour nous de privilégier un nouvel accompagnement des clubs amateurs phares du département.

(1) Gérées par des collectivités locales

Exploitations laitières: des pistes pour économiser l'énergie

Le pôle cristal à Dinan, centre technique sur le froid et la climatisation, a été retenu pour s'occuper du volet technique d'un programme régional - éco énergie lait - de réduction de la demande en électricité dans les élevages laitiers bretons. Ce programme souhaite favoriser les investissements dans des pré-refroidisseurs du lait et des systèmes de récupération de chaleur sur les tanks à lait. Une installation de traite va être mise sur pied. Objectif: effectuer des tests permettant d'évaluer le gain énergétique de ce type d'installations. www.pole-cristal.tm.fr

Coopérative La Paysanne fusionne avec Garun

La coopérative La Paysanne, dont le siège est à Hénansal, a fusionné avec la coopérative Garun basée à Montauban-de-Bretagne (35). Objectifs de ce rapprochement: rationaliser les moyens industriels et les services. Le nouvel ensemble s'appelle Garun-Paysanne, emploie 180 salariés et regroupe 1400 agriculteurs.



Toute l'actualité départementale avec Armor TV

Sur Armor TV, chaîne de télévision locale diffusée sur internet, retrouvez toute l'actualité du département. La chaîne vous propose en effet un journal quotidien de six minutes que vous pouvez revoir pendant plusieurs jours. Mais aussi de nombreuses émissions thématiques, dont *Paroles bénévoles* qui présente chaque semaine une association du département ou encore l'émission culturelle *Twenty two bars*. www.armortv.fr

Construction, rénovation Bâtipole informe et conseille

Bâtipole à Ploufragan est un centre d'information et d'exposition sur les nouvelles façons de construire et de



PHOTO THIERRY JEANDOT

réparer. Il dépend de la Chambre de métiers des Côtes d'Armor et organise régulièrement des ateliers d'information à destination des professionnels du bâtiment et des particuliers. Plusieurs rendez-vous ont lieu au mois de mars. Le lundi 15 mars, de 9 h à 12 h 30, atelier consacré aux toits terrasses. Le 15 mars toujours, de 14 h à 17 h 30, atelier sur l'isolation thermique par l'extérieur. Le 22 mars, au Gouray, de 14 h à 17 h 30: la démarche HQE, le label BBC et les tests de contrôle. Le 29 mars, de 9 h à

12 h 30, atelier sur l'adaptation du logement aux personnes âgées et handicapées et, de 14 h à 17 h 30, le point sur les panneaux solaires thermiques et les chauffe-eau thermodynamiques.

Gratuit pour les artisans, leurs conjoints et leurs salariés. Sinon, participation de 20 €. Inscriptions en ligne sur www.batipole.org
 ☛ 02 96 76 26 43

Criées costarmoricaines

Baisse des apports en 2009

Après une année 2008 en demi-teinte, les criées costarmoricaines ont de nouveau connu une baisse en 2009. Les ventes ont ainsi diminué de 7 % en volume et de 8 % en valeur. L'une des principales causes est une diminution de 14 % en volume des ventes de coquilles Saint-Jacques. *"La ressource était présente mais les professionnels ont décidé de ralentir, en raison d'un marché qui ne pouvait pas absorber les mêmes quantités que l'année passée"*, explique Patrick Macé, directeur des criées à la CCI. Les bulots enregistrent également une baisse importante de 79 %. Selon Patrick Macé, cela s'explique par le fait que les pêcheurs ont traité directement avec les mareyeurs, sans que le produit ne passe en criée.

Quant au recul de 50 % observé sur les amandes, il traduit avant tout un problème de marché, le principal client, l'Espagne, étant fortement touché par la crise. Au niveau des céphalopodes, l'encornet est de retour, en hausse de 66 % par rapport à l'an-



PHOTO THIERRY JEANDOT

née précédente. La seiche, elle, chute de 28 %. *"Ce sont des animaux voyageurs, ce qui explique que nous alternions les très bonnes et les moins bonnes années"*, constate Patrick Macé. Concernant le poisson, la baisse de

4 % s'explique largement par le départ d'un hauturier de l'armement Acarmor vers Roscoff et la sortie de flottille d'un autre navire. À noter que cette année, un nouveau hauturier doit rejoindre l'armement Porcher à Erquy.

Cité des métiers des Côtes d'Armor Les métiers du patrimoine

Parmi les rendez-vous de "la Cité", un zoom sur les métiers de la propriété, le **mercredi 10 mars**, de 14 h à 17 h et le **mercredi 17**, sur les métiers de la documentation et des bibliothèques. Le **vendredi 19**, sur inscription, un atelier sur le bilan de compétences, à 14 h à la Maison du département à Guingamp. La cité propose aussi une semaine

thématique sur les métiers du patrimoine. Ainsi, le **mardi 23**, de 9 h 30 à 11 h 30, sur inscription, conférence sur les métiers de la restauration, du patrimoine bâti et objets d'art. Le **mercredi 24**, de 14 h à 17 h, zoom sur les métiers du patrimoine bâti et du bâtiment.

Le **jeudi 25**, de 18 h à 19 h, soirée cité autour du métier d'archéologue. Le

mercredi 31, zoom sur les métiers socio-sportifs.

www.citedesmetiers22.fr
 ☛ 02 96 76 51 51
 Permanences
 • Guingamp 4 et 18 mars
 • Loudéac 1^{er} et 15 mars de 12 h à 17 h.



Projet de loi de modernisation agricole

Des contrats entre producteurs et acheteurs

Le ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire a présenté son projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche. Si elle est appliquée, des contrats écrits entre producteurs et transformateurs seront établis pour stabiliser le revenu des agriculteurs. Cette loi anticipe la fin de la politique agricole commune (PAC) prévue en 2013.

Les grands principes du projet de loi

Des **contrats écrits** obligatoires d'une durée d'un à cinq ans entre les producteurs et les acheteurs des produits agricoles. Une commission publique encadrera leur rédaction pour trouver "un juste équilibre" entre producteurs et transformateurs. Selon le ministre, ces contrats conduiront à stabiliser les revenus des agriculteurs et à renforcer la compétitivité des exploitations. Création d'un **observatoire national** et d'une **commission départementale** pour recenser et limiter la disparition des terres agricoles. Les **plus-values** "excessives" réalisées lors de la cession de terres seront imposées. Réactions...

Jean-jacques Poezevara
 "Ces contrats écrits sont à l'étude pour l'instant, il n'y a rien de véritablement défini. Le ministre a ouvert des tiroirs, reste à les remplir et la profession doit aussi proposer des solutions. L'agriculteur doit garder un revenu digne de ce nom. En 2009, les revenus des exploitants ont baissé de 34 % en France, les revenus du lait par exemple sont inférieurs à 10 000 € annuels, bien en dessous du revenu annuel moyen des actifs, situé à environ 19 000 €." PHOTOS THIERRY JEANDOT



Jean-Jacques Poezevara, président de la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles).



Jean Cabaret, porte-parole régional de la Confédération paysanne.

Jean Cabaret
 "Ces contrats écrits sont un nuage de fumée. Ils existent déjà de fait entre les producteurs et les coopératives. Ces contrats sont prévus pour justifier la fin des quotas laitiers, lesquels représentent des contrats de fait. Ces futurs contrats établissent des volumes de production mais pas les prix. Or un réel contrat doit définir, avant de produire, la quantité et le prix d'achat. Il nous faut un prix rémunérateur qui prenne en compte le coût de production. Ces contrats entre transformateurs et agriculteurs constituent un désengagement de l'Etat, car on laisse les entreprises gérer seules avec les producteurs. Ces derniers se retrouveront isolés face au pouvoir des coopératives qui ont le monopole dans certaines régions. Pour ce qui est de la création d'un observatoire pour limiter la disparition des terres agricoles, c'est de la poudre aux yeux. Les moyens existent déjà pour établir les constats. Le réel problème qui nous préoccupe c'est la disparition des exploitants. Le moral des agriculteurs est au plus bas. Pour le lait par exemple, il n'y a pas eu de hausse du prix de vente, il est toujours à 250 € les 1 000 litres alors qu'il devrait être à plus de 300 €." ■

"Un revenu digne de ce nom"

que, il faut surtout arrêter les spéculations sur les produits alimentaires et les marges de la grande distribution. Il faut nourrir et non faire de l'argent. Aujourd'hui, quand un litre de lait est acheté 29 centimes d'euro au producteur, il est revendu le double ou le triple au consommateur. Ce n'est pas admissible. Il faut une transparence des marges. Concernant la limitation de la disparition des terres agricoles, il faut effectivement faire quelque chose: avec l'urbanisation galopante, l'équivalent d'un département disparaît tous les dix ans en France. Il faut prendre des mesures rapidement. Pourquoi pas un nouvel impôt pour ceux qui achètent de grands terrains pris sur les terres agricoles ?" ■



PHOTO THIERRY JEANDOT

"Isolés face aux coopératives"

Agence maritime de l'ouest

Un port à sec ouvre à Tréguier

Les ports de plaisance débordent. Malgré 14 000 anneaux, il devient presque impossible de trouver une place sur un ponton. L'Agence maritime de l'ouest, installée à Paimpol, vient de monter West Riviera Yachting, sur le port de Tréguier. Cette filiale d'AMO offre aux plaisanciers un port à sec, un hivernage et une aire de carénage.

L'Agence maritime de l'ouest, créée en 1935 par un armateur, est spécialisée dans le courtage et l'affrètement de navires de commerce. *"Depuis deux ans, nous travaillons de plus en plus dans le transport de colis lourds avec la Chine mais nous cherchons aussi à nous diversifier. Car la crise économique a fait baisser notre activité commerciale de 12 %"*. Yves André est directeur logistique et infrastructures de l'Agence maritime de l'ouest et pour cette société, la diversification passe aussi par la plaisance : elle vient d'ouvrir une filiale, West Riviera Yachting, installée sur le port de Tréguier. Cette nouvelle société offrira aux plaisanciers, fin mars ou début avril, une aire de carénage, un port à sec et des possibilités d'hivernage dans d'immenses hangars sur le port de Tréguier. Le tout sur une surface de 12 000 m².

La particularité du port à sec de la société sera de pouvoir stocker des bateaux de plaisance *"sans les démanteler. C'est un avantage considérable pour les plaisanciers. Nous pouvons placer en port à sec 170 voiliers de 8 à 15 m de long*, précise Yves André. *Tréguier sera ainsi le seul port de Bretagne-nord à proposer ce type de service pour les voiliers. Car ceux-ci ne seront pas superposés mais installés sur des bers⁽¹⁾ posés au sol*". Les voiliers de 8

à 9 m de long seront stockés en épi et les plus grandes unités disposeront de 30 places de grande capacité. West Riviera Yachting espère ainsi libérer des places sur les pontons de Tréguier et inciter les "bateaux ventouses", (environ 25 % de la totalité des unités) qui ne sortent jamais ou presque, à se mettre à l'abri dans le port à sec. Car la société espère attirer des plaisanciers français et étrangers (Allemands, Britanniques, Belges, Hollandais pour un hivernage de 6 mois) dans le port de Tréguier, un port qui offre l'avantage d'être en eaux profondes et donc d'être indépendant des marées.

Pas d'engins de levage

Autre infrastructure, celle de l'hivernage de yachts et d'engins de motonautisme sous hangars, à l'abri. Deux bâtiments, existant déjà, accueilleront les bateaux à moteur. L'un est situé à côté de l'aire du port à sec et abritera les yachts jusqu'à 15 m. L'autre, sur le quai Guezennec, servira au stockage sur trois niveaux et sur racks⁽²⁾ de bateaux à moteur de 6 m. *"Nous disposons de remorques qui s'immergent dans l'eau pour la manutention des bateaux à moteur de 2,5 à 15 tonnes et des voiliers pesant jusqu'à 5 tonnes. Nous n'utilisons pas d'engins de levage"*, ajoute Yann Gar-



La manutention se fait par des remorques et non des grues.

nier, responsable du site de Tréguier. Le hangar situé sur le quai sera doté en outre d'une surface de 820 m² dédiée au commerce et à la restauration. West Riviera Yachting aimerait pouvoir bénéficier d'une nouvelle cale, proche du quai, qui faciliterait la mise à l'eau et hors de l'eau des bateaux. *"Nous sommes en discussion avec la mairie de Tréguier et le Conseil général pour la réalisation de cette cale d'au moins 8 m de large*, confie Yves André. *Elle pourrait aussi être utilisée par des vedettes à passagers pour Bréhat et Perros-Guirec et contribuer ainsi au développement touristique de la ville*".

West Riviera Yachting va également monter une aire de carénage, ouverte aux particuliers et aux professionnels. Elle sera aux normes environnementales pour le traitement des rejets d'eaux usées et pluviales et certifiée par le label Vague bleue. L'investissement total sur le port de Tréguier se monte à 400 000 €.

Sophie Capelle

- (1) Ber : structure qui reçoit la coque du bateau
(2) Rack : structure permettant de ranger en hauteur le bateau à moteur

CONTACT



West Riviera Yachting
Port de Tréguier
> 02 96 92 93 55
contact@westrivierayachting.com



PHOTO THIERRY JEANDOT

14 000 places d'accueil au total, dont environ 10 000 dans les ports offrant des services aux plaisanciers et plus de 4 000 en mouillage.

Flotte active en plaisance : un peu plus de 17 000 unités, dont environ 11 600 bateaux à moteur. Plus de 5 400 voiliers.

Effectif West Riviera Yachting : 5 salariés

Yann Garnier, responsable du site, dans l'un des hangars à bateaux.

PHOTO BRUNO TORRUBIA



1 500 panneaux solaires photovoltaïques sont fabriqués chaque semaine.

Troisième entreprise française à s'être lancée dans la fabrication de panneaux solaires photovoltaïques, Sillia Énergie emploie 80 personnes et bénéficie d'un secteur qui croît de 100% chaque année.

Sillia Énergie

Sillia vise une place au soleil

L'histoire de Sillia Énergie est d'abord celle d'une reconversion. En juillet 2007, Elvia PCB, société basée à Coutances (50), reprend sous le nom d'ELCI l'activité circuits imprimés de Sagem Lannion, où travaillent 80 personnes. Mais très vite, la pérennité du site est compromise. Le marché du circuit imprimé est sur le déclin, la faute à la concurrence asiatique. *"Nous étions à 100% sur le circuit imprimé, activité dont nous sommes le leader français. Le marché se contractant, nous avons réfléchi à des voies de diversification"*, raconte Joël Géhanne, directeur administratif et financier de Sillia Énergie. C'est ainsi que fin 2007, émerge l'idée de faire des panneaux photovoltaïques à Lannion. Un an plus tard, en décembre 2008, Sillia voit le jour. Sur les 74 salariés d'ELCI, 64 intègrent la nouvelle société. Douze continuent de travailler dans les circuits imprimés, réalisant des prestations intellectuelles pour le compte du groupe. Les 49 autres suivent une formation de 150 heures. Leur nouveau métier? Assembler des panneaux photovoltaïques composés de cellules en silicium. *"Nous avons fait le choix de ne pas fabriquer les cellules, précise Joël Géhanne, cela aurait nécessité un in-*

vestissement trop important, entre 80 et 150 M€". Les cellules viennent donc d'Allemagne et de Taiwan. "Au début, il fut difficile de s'en procurer, il y avait quasi-pénurie, mais avec l'écroulement du secteur du bâtiment en Espagne, l'offre est devenue pléthorique".

“Le marché est durablement à la hausse”

Les panneaux solaires mesurent 1 m sur 1,66 m, pour une puissance de 185 à 245 W. Les 60 cellules qui les composent sont soudées entre elles, recouvertes d'une plaque de polymère et d'un panneau de verre. Sur la ligne de montage, les salariés contrôlent les connexions entre les cellules et réalisent des soudures. Le produit final est ensuite testé dans une machine reproduisant la lumière solaire. Chaque semaine, 1 500 panneaux sont fabriqués. L'objectif de l'entreprise étant d'atteindre les 90 000 à l'année. Ils sont vendus à des installateurs et des distributeurs. *"On a aussi de plus en plus de couvreurs et d'électriciens qui se regroupent en coopérative"*, souligne Joël Géhanne. Et la demande est très forte. *"Le marché est durablement à la hausse, il dou-*

ble tous les ans". Autre indicateur: les demandes de raccordement au réseau. Elles auraient doublé chaque trimestre sur les 18 à 24 derniers mois. Un engouement qui s'explique par la garantie de revente de l'électricité à EDF, à un prix préférentiel, pendant 20 ans. Ce prix, de 0,60€ le KWh en 2009, vient de passer début janvier à 0,58€.

Soutien des collectivités

Sillia, pour l'heure, 3^e fabricant français, a reçu le soutien des collectivités locales, soucieuses du maintien de l'emploi et de l'existence d'une activité innovante. Lannion Trégor agglomération a ainsi racheté le site pour 1,6M€ et déboursé 450 000 € pour sa réhabilitation. La Région a accordé une avance remboursable et le Conseil général, au titre de son aide aux grands projets, une subvention de 210 000 €, complétée par 240 000 € d'avance remboursable. Le chiffre d'affaires de Sillia en 2009 s'établit à 6M€. *"Pour 2010, nous espérons passer à 30M€"*, explique Joël Géhanne, ne masquant pas son optimisme. *En France, le secteur ne fait que démar-*

Laurent Le Baut



SILLIA ÉNERGIE

4 avenue Pierre-Marzin
22303 Lannion
> 02 96 05 80 50
contact@sillia.com
www.sillia.com

Activité:
fabrication de panneaux solaires photovoltaïques

Chiffre d'affaires:
6 millions d'euros en 2009

Effectif:
80 personnes

Joël Géhanne, directeur administratif et financier.



PHOTO BRUNO TORRUBIA

Monoparentalité

Être femme, mère



PHOTOS BRUNO TOKRUBIA

CONTACTS

Saint-Brieuc

- Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille
105 rue Bagot
> 02 96 01 54 54

• Accueil femmes

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour les femmes victimes de violences, seules ou avec enfants (34 places).
30 bis rue du Docteur-Rochard
> 02 96 68 42 42

• Centre d'accueil Argos

CHRS tous publics (37 places).
50 rue de la Corderie
> 02 96 68 30 50

Plérin

• Les Nouelles

Hébergement en Allocation logement temporaire (ALT).
Admission immédiate en urgence.
Accueil de personnes handicapées.
31 rue des Nouelles
> 02 96 73 19 73

Dinan

• CHRS Noz Deiz

CHRS tous publics (26 places).
12 rue du Capitaine-Hesry
> 02 96 87 32 10

Guingamp

• La Maison de l'Arcoat
CHRS L'Horizon

CHRS tous publics. Admission immédiate en urgence et à plus long terme sur rapport social et entretien de pré-admission (32 places).
7 rue aux Chèvres
> 02 96 40 17 40

Lannion

• Kerlann (A.M.I.S.E.P)

Dispositif d'accueil d'urgence en période hivernale.
64 rue de Kra Douar
> 02 96 48 15 33

Observé par les associations caritatives et les institutions en charge de la famille, le phénomène de la monoparentalité dans notre société grandit, touchant surtout les femmes. Souvent synonyme d'isolement et de faibles revenus, la monoparentalité accélère la précarité. Une question complexe tant les cas sont multiples. Au Centre départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF), le centre maternel accueille les femmes isolées, enceintes ou avec leur enfant.

Qu'est-ce qu'une famille monoparentale ? *"On considère qu'une famille est monoparentale lorsqu'il n'existe qu'une seule ressource à la fois de subsistance et d'éducation, qu'un seul parent a en charge la totalité de la vie de l'enfant"*, explique Philippe Le Poullouin, directeur de l'Enfance et de la Famille au Conseil général. Ainsi, le fait d'être une famille monoparentale ne signifie pas que l'on est forcément en situation de précarité ou de pauvreté. Cependant, *"en Côtes d'Armor, le nombre de familles monoparentales pris en charge par les services sociaux est très important. Cela nous interpelle depuis un moment et nous a interrogés lors de la réalisation du schéma départemental enfance et famille"*. Associée à d'autres facteurs, la monoparentalité peut entraîner une fragilité sociale, dans la mesure où il y a effet de cumul, où *"l'économie de la famille reposant sur une seule personne s'ajoute à une grande solitude sociale et familiale"*. Un constat qui, dans la très grande majorité des cas, concerne les femmes. En France, chaque Département a l'obligation de mettre en place un dispositif d'accueil des femmes et de leurs enfants.

La solitude, source d'angoisse

Le centre maternel du CDEF, basé à Saint-Brieuc, est une des solutions apportées, par le Conseil général, aux femmes, mamans ou futures mamans, qui rencontrent des difficultés. Certaines sont dans une situation monoparentale, d'autres

non, mais toutes ont en commun de vivre dans une grande précarité. L'équipe du centre maternel accueille des femmes d'horizons divers, enceintes ou avec un ou plusieurs enfants de moins de trois ans, même si la règle peut être assouplie. Le centre héberge des jeunes mineures, suite à un placement judiciaire ou à la demande des parents. *"Les cas de grossesses précoces sont parfois compliqués car ces jeunes filles, entre 13 et 16 ans, sont encore très ados et pas tout à fait mamans. La solitude est difficile et souvent source d'angoisse"*, expliquent Pierrick Sorgniard, directeur du CDEF et Frédéric Chabaud, cadre socio-éducatif. En effet, Le centre maternel départemental est composé d'appartements individuels, quatre sur le site même du CDEF, quatre dans Saint-Brieuc, trois à Dinan et un à Guingamp, mais ne dispose plus d'hébergement collectif. *"C'est un peu plus facile pour les 16-18 ans, mais le soir reste un moment délicat"*. Sont également accueillies les femmes majeures. Elles restent en moyenne entre 8 mois et un an. Chacune arrive avec son histoire, son bagage et une expérience propre. *"Séparations, situations d'isolement extrême ou de violence, mamans en situation irrégulière victimes de tortures dans leur pays ou femmes présentant des troubles psychiques, toutes ont des inquiétudes autour de leur grossesse, leur maternité"*. En parallèle, certaines femmes bénéficient d'un accompagnement chez elles. *"Depuis 2003, nous avons cette possibilité et la loi de 2007 a renforcé cette forme d'aide. Auparavant, la notion de protection ne s'envisageait que par les murs plutôt que par la présence d'une équipe technique. Mais cela peut être piégeant pour les femmes à qui l'on demande de quitter leur logement. En retrouvant un prend du temps. De plus, les mamans qui viennent de loin sont davantage éloignées de leur entourage"*. Un contrat d'accueil est signé entre les mères et le centre maternel. Toutes ont (à l'exception des mineures) la possibilité de quitter le centre à tout moment. *"En premier lieu, nous travaillons sur le lien mère-enfant. Nous accueillons les mères qui ont un projet avec et pour leur enfant. S'il s'agit seulement de trouver un appartement, le CHRS est plus adapté. D'autre part, nous valorisons leur vie de femmes. On peut être une maman en difficulté, on n'en reste pas moins femme"*.

"Être maman isolée demande une force supplémentaire pour s'en sortir"



cient d'un accompagnement chez elles. *"Depuis 2003, nous avons cette possibilité et la loi de 2007 a renforcé cette forme d'aide. Auparavant, la notion de protection ne s'envisageait que par les murs plutôt que par la présence d'une équipe technique. Mais cela peut être piégeant pour les femmes à qui l'on demande de quitter leur logement. En retrouvant un prend du temps. De plus, les mamans qui viennent de loin sont davantage éloignées de leur entourage"*. Un contrat d'accueil est signé entre les mères et le centre maternel. Toutes ont (à l'exception des mineures) la possibilité de quitter le centre à tout moment. *"En premier lieu, nous travaillons sur le lien mère-enfant. Nous accueillons les mères qui ont un projet avec et pour leur enfant. S'il s'agit seulement de trouver un appartement, le CHRS est plus adapté. D'autre part, nous valorisons leur vie de femmes. On peut être une maman en difficulté, on n'en reste pas moins femme"*.

et seule

Au centre maternel, une salle est dédiée à l'accueil des enfants et à l'organisation d'ateliers.



PHOTO BRUNO TORREBIA

monde aurait des difficultés avec un tel budget. Et pourtant, elles y arrivent. Les emplois qu'on leur propose sont souvent inadaptés à leur situation. Quand on est une maman isolée, il faut une force supplémentaire pour s'en sortir ou poursuivre ses études pour les plus jeunes”.

Gwenaëlle et Isabelle Houzé font partie des quatre éducatrices spécialisées du centre maternel. Elles accompagnent les mères dans leur grossesse et leurs questionnements. Au cours d'entretiens à domicile personnels, elles partagent le bain de l'enfant, une balade, les moments difficiles ou de joie. “On fait ‘avec’, jamais ‘à la place’”. Les éducatrices organisent également des temps “récréatifs” en collectif, moments “où elles se rencontrent, se confrontent aux autres”. Partager des moments conviviaux ou organiser des petits événements font partie de ces choses qui aident à retrouver confiance en soi. “Une des priorités quand elles arrivent est souvent de trouver un mode de garde de l'enfant afin qu'elles ne soient pas que mères, qu'elles puissent sortir et s'ouvrir sur l'extérieur”.

Pour toute l'équipe, il s'agit bien de penser avant tout au bien-être de l'enfant. “Certaines mères mettent la barre trop haut. L'important pour nous est d'instaurer une bonne relation avec son enfant. Parfois, une maman est déstabilisée quand l'enfant grandit. On leur donne des pistes de compréhension de la petite enfance. Quand une personne est bien avec elle-même, sa relation avec l'enfant l'est aussi. Tout est lié”. Pour les éducatrices, “les mères que nous accueillons ont besoin de notre aide du fait de leur isolement et le manque de confiance en elles. On remplace un peu la mère ou la grand-mère à qui l'on demande conseil. Mais ces questions, toutes les femmes se les posent”.

Mari Courtas

Avant tout le bien-être de l'enfant

Laëtitia Regnault est conseillère en économie sociale et familiale au centre maternel. Elle suit les mères dans leur quotidien et les guide sur l'entretien du logement, l'équilibre alimentaire, les démarches administratives ou sur leur budget. “Dès leur arrivée, nous préparons leur départ”, explique-t-elle. “Certaines mères arrivent ici criblées de dettes, d'autres gèrent très bien. Maintenir un budget est quelque chose qui aura beaucoup d'importance quand elles

partiront”. Un travail au cas par cas, qui ne laisse place à aucune idée préconçue. “Une maman de 16 ans peut mieux se débrouiller qu'une femme de 30 ans. Leur passage au centre maternel permet d'apprécier le degré d'autonomie. Parfois, la seule solution est la mise sous tutelle”.

“On ne vient pas ici par hasard. Ces femmes sont vraiment seules et, en général, ne viennent pas d'un milieu favorisé”, complète Gwenaëlle Sacher, éducatrice spécialisée. “Mais il faut comprendre qu'elles vivent avec les minima sociaux (500 euros par mois environ). Tout le

La pauvreté au féminin

En novembre 2009, le Secours catholique publiait son rapport annuel sur la situation des 1,4 million de personnes qu'il a aidées en 2008. Il fait plusieurs constats :

- Dans l'ensemble de la population française, le nombre de familles monoparentales a été multiplié par 2,5 depuis quarante ans.
- elles représentent aujourd'hui environ 9 % des ménages.
- le taux de pauvreté des familles monoparentales est de 32,4 % et il atteint 64,4 % pour les mères seules sans activité professionnelle.

Parmi les situations rencontrées par le Secours catholique :

- la proportion de parents isolés est passée de 22,8 % en 1989 à 29,4 % en 2008.
- leur part est donc aujourd'hui 3,4 fois plus élevée dans la population rencontrée que dans l'ensemble de la population française.
- Si elle est très largement féminine, il faut noter que la monoparentalité masculine a progressé ces dernières années de façon significative, aussi bien au Secours catholique que dans l'ensemble de la population.

www.secours-catholique.org

Source : La pauvreté au féminin, rapport annuel du Secours catholique

Le schéma départemental Enfance et Famille des Côtes d'Armor 2008-2013

Adopté pour cinq ans par le Conseil général, ce schéma présente une série de constats et de propositions afin de répondre au mieux aux besoins de la population costarmoricaine concernée. Il couvre la situation des jeunes de 0 à 21 ans et des familles en difficulté ayant des enfants à charge. Le schéma recherche les modalités les plus adaptées aux conditions sociologiques, économiques et culturelles des Côtes d'Armor. Il implique les acteurs concernés : services publics départementaux, services de l'Etat, organismes sociaux et associations et les autres collectivités territoriales.

Source : Le schéma départemental Enfance et Famille des Côtes d'Armor 2008-2013 – Conseil général des Côtes d'Armor.



Gwenaëlle Sacher.



Pierrick Sorgniard.



Laëtitia Regnault.



Frédéric Chabaud.



Le soleil irise les vaguelettes et les oiseaux marins en profitent pour dénicher leur nourriture à marée basse.

Pourtant, cette baie n'a pas toujours été sauvage. Elle a vu l'arrivée des Normands aux IX^e et X^e siècles puis celle de pèlerins venus d'Angleterre et de pays nordiques accueillis par les Templiers qui les ont escortés vers les lieux saints. Un peu plus tard, un important trafic de marchandises s'y développe. Ce qui génère un commerce de contrebande jusqu'à l'installation de postes de douane. Par deux fois, en 1920 et 1945, un barrage électrique, du même type que celui de la Rance, est prévu sur la baie. Mais le projet ne verra jamais le jour en raison de la forte hostilité des habitants, essentiellement à Saint-Cast.

Pendant la Seconde guerre mondiale, en 1941, une vingtaine de Résistants tente de rejoindre l'Angleterre à bord d'une embarcation, Le Buhara. Ils sont capturés par les Allemands et deux d'entre eux sont fusillés tandis que les autres sont envoyés dans des camps de travail outre-Rhin. Deux ans après, la baie de la Fresnaye est utilisée par le réseau Var pour la récupération d'agents alliés et d'aviateurs.

Quelques années plus tard, le 16 septembre 1950, la frégate météorologique Laplace explose sur une mine, entraînant le décès de 51 marins et spécialistes météo. Ce bâtiment était un ancien destroyer américain vendu à la Marine nationale trois ans plus tôt. En 2009, des traces d'hydrocarbures sont apparues à la surface de l'eau, provoquées par des micro-fissures de la coque de la frégate qui gît sur le sable. Un bâtiment de dépollution est intervenu et a colmaté les brèches. Depuis, la baie a retrouvé son calme. ■

Sophie Capelle

Baie de la Fresnaye

Les marées, les vaguelettes



POUR S'Y RENDRE

Depuis Fréhel, prendre la D 786 en direction de Sainte-Anne, puis direction la Ville-André. Continuer jusqu'à la Ville-Nieux par la D 16. Avant la Douette, prendre à droite vers Port-Nieux.

es et la frégate

La baie se repose entre deux marées.



Congrès annuel du 3 au 6 avril

Hillion, capitale de l'espéranto

Conférences concerts et théâtre du 3 au 5 avril

Dans le cadre du congrès de Sat-amikaro, l'espace Georges-Palante à Hillion accueille une programmation ouverte au public. Le 3 avril, de 15 h à 18 h, projection du documentaire *Louis Guilloux, l'insoumis* suivi d'un débat en français. Le 4 avril, de 17 h à 19 h, débat en espéranto (avec traduction) sur les crises économiques, sociales et climatiques. Le 5, de 14 h à 16 h, conférence et débat en français sur la bataille de l'eau en Bretagne. Puis, de 16 h à 17 h 30, débat en espéranto (avec traduction) sur le thème des abeilles en danger. Le 3 avril à 20 h 30, initiation aux danses bretonnes et fest-noz par le groupe Mervili. Le 4 avril à 20 h 30, concert de guitare classique de Lino Merkov, suivi à 21 h 15 du *Canto general* de Pablo Neruda et Mikis Theodorakis, interprété en espéranto par le chœur interrégional Interkant (sur réservation au 06 76 29 90 11). Le 5 avril, à 20 h 30, chansons avec Gijomo et à 21 h 30, théâtre avec la troupe espérantiste de Vannes : La Maretanoj. *Entrée gratuite*

Du 3 au 6 avril, le mouvement international d'espérantistes Sat-amikaro tient son congrès annuel à Hillion. L'association Espéranto 22, qui fédère les clubs du département, est co-organisatrice de l'événement. Deux de ses membres nous disent ce qu'est l'espéranto.

Langue internationale, l'espéranto est né en 1887 à l'initiative de Zamenhof, un ophtalmologue polonais de Bialystok. *"Il vivait dans une ville peuplée de communautés différentes entretenant des relations souvent conflictuelles, explique Laurent Peuch, trésorier adjoint du club espérantiste de Saint-Brieuc. Il s'est dit que si ces communautés parlaient la même langue, peut-être qu'elles se comprendraient mieux et qu'il y aurait moins de conflits. Il a donc créé une langue qui soit la plus facile possible à apprendre. Pour le vocabulaire, il a regardé parmi les huit ou neuf langues qu'il connaissait et a pris les racines les plus fréquen-*

tes". L'espéranto s'est ensuite construit sur le modèle d'une langue agglutinante. À savoir composée de racines auxquelles on ajoute des préfixes et des suffixes. Quant aux noms, ils se ter-

minent tous en "o", les adjectifs en "a", les adverbes en "e". *"Pour les verbes, on a la même terminaison "as" quels que soient les pronoms et les verbes utilisés",* poursuit Laurent Peuch. *"C'est une simplification considérable, estime pour sa part Guy Martin, trésorier de Sat-amikaro et membre du club de Saint-Brieuc. Prenez la racine cheval. Sachant que le suffixe générique pour dire le féminin est "in", une jument se dira chevalino.*

Le suffixe pour dire "l'enfant de" est "id", ce qui donne chevalido, le poulain". Ainsi, l'espéranto évite l'apprentissage d'un grand nombre de mots et s'apprend très rapidement. *"Pour moi, c'est un outil de communication qui permet d'échanger facilement et de débattre avec des personnes de cultures différentes, c'est une langue complémentaire de la langue native",* affirme Guy Martin. Plus simple à apprendre que l'anglais, l'espéranto

a comme autre avantage, selon nos interlocuteurs, d'être une langue neutre. *"L'une des critiques que l'on peut formuler sur l'utilisation de l'anglais comme langue universelle est que ce n'est pas une langue neutre. Lors d'un congrès de médecine par exemple, les anglophones vont être avantagés pour valoriser leurs travaux. Avec l'espéranto, tout le monde est sur un pied d'égalité et doit faire l'effort d'aller vers l'autre".*

120 espérantistes en Côtes d'Armor

Selon Guy Martin, le nombre de locuteurs à travers le monde est de l'ordre de deux millions. La Chine arrive en tête. Vient ensuite l'Europe et notamment sa partie Est où le succès de l'espéranto est étroitement lié à l'histoire. *"C'était pour eux une manière de s'émanciper et de se relier à l'étranger. En Hongrie, on peut passer le bac avec espéranto en première langue".* Pour ce qui est des Côtes d'Armor, les espérantistes sont environ 120, répartis dans des clubs dispensant des cours et des activités en espéranto. Celui de Plouézec, une trentaine de membres, s'est rendu célèbre grâce à sa rencontre internationale d'espéranto accueillant chaque année 150 personnes. ■

Laurent Le Baut

Espéranto 22
 > 02 96 63 91 32
 ou 02 96 27 87 43
 ou 02 96 78 29 70

Guy Martin et Laurent Peuch, tous deux membres d'Espéranto 22.



Champion de force athlétique à Saint-Clet

Antoine ou l'art de dompter l'acier

Antoine Basset, 1,65 m, 55 kg. Ce jeune sportif de 17 ans soulève trois fois son poids et collectionne les premières places. Il est triple champion de France de force athlétique et compte bien décrocher encore un titre cette année.

“ Regarde en l'air, souffle fort, pense à t'exprimer quand tu remontes, squat, contrôle, inspire, souffle, rack!” Antoine Basset pose la barre de fer sur son support, une barre lestée d'une soixantaine de kilos d'acier pour l'échauffement. Son entraîneur, Jacques Beauverger, distille ses conseils à la vingtaine de licenciés du club de force athlétique de Pontrieux, premier club breton pour ses résultats en compétition et dans les dix premiers clubs de France depuis 15 ans.

Antoine Basset est à l'aise parmi les poids et les barres. Il a commencé à pratiquer la force athlétique à 15 ans, un peu par hasard. “Je passais devant le club avec le bus du collège et j'avais envie de faire de la musculation. Je faisais à l'époque du kayak de rivière”. Deux mois après ses premiers pas, il remporte déjà une compétition. “Ce que j'aime dans ce sport, c'est le défi, poursuit le jeune athlète en terminale scientifique au lycée Pavie de Guingamp. Je tente toujours de faire mieux et cela me motive”. Antoine Basset s'entraîne trois fois par semaine, soit environ six heures. Son plus jeune frère, Clément, 14 ans, a été séduit par la discipline et espère lui aussi décrocher des médailles et des coupes.

155 kg en soulevé de terre

La force athlétique est proche de l'haltérophilie mais se décompose en trois mouvements différents: le squat, le développé-couché et le soulevé de terre. Le squat consiste en une flexion des jambes avec une



Antoine Basset, en squat, avec son entraîneur Jacques Beauverger.

barre tenue derrière la tête au-dessus des épaules. “Je viens de décrocher le titre de champion de Bretagne 2009-2010 en squat avec une barre de 122,5 kg”, annonce le jeune homme, dans un grand sourire. Pour le développé-couché, le sportif est allongé sur le dos et tend vers le haut, à la force des bras, une barre très lourde: “j'ai atteint 90 kg et battu mon record, record de France en junior qui était de 82,5 kg”. En soulevé de terre, la barre est au sol et il faut la faire décoller à bout de bras. Là encore, le jeune habitant de Saint-Clet, sait faire: il soulève presque trois fois son poids, c'est-à-dire pas moins de 155 kg, record de Bretagne également. Pourtant, Antoine Basset n'a pas le physique du gouverneur de Californie, loin de là. “Il est fin mais tout en muscles”, commente Nelly, sa mère. “Je l'avais inscrit au foot, mais il n'aimait pas”, ajoute Jean-Noël, son père, qui pratique footing et vélo en amateur. Ses parents font des kilomètres en voiture et prennent des jours de congés pour accompagner leur fils

dans les compétitions régionales et nationales. “C'est impressionnant d'assister aux championnats, confie Nelly. Cela crie beaucoup quand les sportifs soulèvent de gros poids. Et puis, il y a des filles qui sont en compétition, je me demande comment elles font”.

La force athlétique ne requiert pas de gros muscles façon bodybuilding. “C'est surtout une question de technique, explique Jacques Beauverger, l'entraîneur. Le sportif met une ceinture qui maintient le bas du dos puis descend en apnée puis respire fort en remontant, cela aide. La réussite d'Antoine? Il est accrocheur, sérieux et s'entraîne dur”.

Antoine Basset a de la force, certes, mais aussi une tête. Il passera son bac S au mois de juin et espère suivre des cours de mécanique en IUT avant de s'engager dans l'armée de l'air. Son futur défi: réussir le concours de pilote d'avion de chasse.

■ Sophie Capelle



Quelques-unes des coupes et médailles.

Palmarès

3 titres de champion de Bretagne (2008, 2009, 2010),
2 titres de champion de France (2008, 2009) en force athlétique.
Champion de France 2009 et record de France et double champion de Bretagne (2009 et 2010) en développé-couché.

Assainissement : Tréglamus s'équipe

Chaque année, le Conseil général attribue à des collectivités cossarmoricaines des subventions aux projets d'études ou de travaux d'assainissement. Sont notamment concernés, au titre de l'assainissement par égouts les études préalables, les équipements d'autosurveillance ainsi que les travaux urgents. La commune de Tréglamus s'est ainsi vu attribuer une subvention de 154 312 € pour la création d'un réseau d'assainissement dans son bourg.



PHOTO THIERRY JEANDOT

Une nouvelle boulangerie à Guingamp

Dans le cadre de sa politique d'aide à l'insertion sociale et professionnelle, le Département a décidé d'allouer une aide de 3 050 € à la création d'une boulangerie-pâtisserie à Guingamp. Ce dispositif d'aide aux micro-entreprises est ouvert aux allocataires des minima sociaux et aux demandeurs d'emploi de plus de 50 ans qui souhaitent créer leur propre activité.

HLM La Rance : emprunts garantis

Les sociétés anonymes HLM ont pour objet de construire des immeubles locatifs pour le compte des administrations. Afin de financer l'acquisition de dix pavillons à Plouër-sur-Rance, la société anonyme d'HLM de La Rance a contracté un Prêt locatif à usage social (PLUS) de 575 600 € ainsi qu'un Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) d'un montant de 93 700 €. Le Conseil général a décidé de garantir ces deux emprunts à hauteur de 50 %.

Plouaret

Une chaufferie centrale "durable" à l'EHPAD

La commune de Plouaret a engagé un important programme de reconstruction de son Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Cette reconstruction prévoit la création d'une chaufferie centrale avec réseau de chaleur, afin d'alimenter un ensemble de bâtiments comprenant 16 logements collectifs et 32 pavillons. L'approvisionnement sera assuré par une structure locale, mise en place avec le syndicat de voirie de Plestin-les-Grèves, qui alimente le réseau de chaleur actuel. Le Conseil général a décidé de soutenir ce projet à hauteur de 129 986 €, au titre de la politique départementale des énergies renouvelables, qui s'inscrit dans le Plan bois énergie Bretagne. La moitié de cette



PHOTO THIERRY JEANDOT

subvention, soit 68 697 €, a été accordée en dehors de ce plan, en vertu d'une délibération du Département qui précise qu'une bonification est accordée aux projets de chaufferies

de moyenne puissance s'approvisionnant en plaquettes de bois issues de ressources naturelles locales. ■

www.plouaret-tregor.fr



PHOTO THIERRY JEANDOT

Lannion

Le collège Le Goffic au Département

La loi du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales, a transféré aux départements la gestion des agents techniciens et ouvriers de service (TOS) ainsi que l'ensemble des biens immobiliers des collèges. Dans ce cadre, le ministère de l'Éducation

Nationale a cédé au Conseil général la pleine propriété du collège Charles-Le-Goffic à Lannion. Ce transfert est effectué à titre gratuit et ne donne lieu au versement d'aucun droit, taxe ou honoraire. Le Conseil général en a accepté le principe. ■

www.college-legoffic-lannion.ac-rennes.fr

Plouasne

Le toit photovoltaïque de la salle des fêtes

La commune de Plouasne a souhaité mettre en place une installation photovoltaïque en brise-soleil sur sa salle des fêtes municipale. Cette initiative a été retenue par les partenaires d'un appel à projets lancé dans le cadre de l'édition 2009 du programme régional photovoltaïque. Ce dernier soutient les projets d'installations faisant preuve d'innovation dans la technologie des panneaux et dans l'intégra-

tion architecturale. Le Conseil général, partenaire de ce programme régional, a alloué à ce projet une subvention de 5 693 €. ■

www.plouasne.fr



PHOTO THIERRY JEANDOT

La Ville Hatte, Saint-Barthélémy, Kerne Uhel

De l'eau au moulin des barrages

En Côtes d'Armor, trois barrages construits et exploités en régie par le Conseil général ont pour mission d'assurer l'alimentation en eau potable du département. En 2009, ils ont fourni 24,2 millions de m³, soit plus de la moitié de la consommation des Costarmoricains.

Le barrage de la Ville Hatte sur l'Arguenon est le premier des trois barrages départementaux à avoir été mis en service.

En ce mois de février, le barrage de la Ville Hatte, sur l'Arguenon, 6 km en amont de Plancoët, affiche une hauteur d'eau de 9 mètres, contre 12 à son maximum. "En hiver, on maintient volontairement un creux pour encaisser les crues éventuelles", explique Gilles Oger, responsable du service des barrages départementaux et de la ressource en eau au Conseil général. Et de rapporter cette information: "Si le barrage n'avait pas existé, en janvier 2009 Plancoët aurait subi une inondation. Cela n'est pas arrivé car lors des grandes marées, nous stockons de l'eau dans le barrage en réduisant le débit de sortie".

Pour autant, ce rôle protecteur n'est pas la vocation première des barrages départementaux dont la nécessité est apparue vers la fin des années 60. À l'époque, l'accès à l'eau potable est un enjeu majeur de santé publique. Sauf que dans le département, les ressources en eaux souterraines profondes sont quasi inexistantes. "Cela tient au sous-sol, principalement constitué de massifs granitiques ou schisteux. Plutôt imperméables, ils ne permettent pas de constituer des nappes souterraines importantes".



PHOTO PHILIPPE JOSSELIN

Plus de 50 % de la consommation

Dès lors, une seule solution: s'en remettre aux eaux superficielles. L'option choisie a été de réaliser des retenues d'eau pour pallier l'insuffisance des débits en été. Le barrage sur l'Arguenon est mis en service en 1973. Il est suivi en 1978 par le barrage de Saint-Barthélémy sur le Gouët, puis en 1981 par celui de Kerne Uhel sur le Blavet. Aujourd'hui, ces trois ouvrages alimentent plus de la moitié du département. "Ils ont été réalisés par le Conseil général parce qu'ils ont une vocation départementale et parce que le coût de leur construction dépassait les capacités financières des collectivités utilisatrices de l'eau", tient à préciser Gilles Oger. Et pour que l'eau devienne propre à la consommation humaine, elle doit encore passer dans des usines de traitement. Celles-ci sont exploitées

par des syndicats mixtes⁽¹⁾ qui, en contrepartie de l'eau prélevée, versent au Conseil général une participation financière. Rendue potable, l'eau transite ensuite dans de grandes canalisations. Direction les châteaux d'eau. Aspect important: le syndicat départemental d'alimentation en eau potable (Sdaep) a réalisé l'interconnexion de ces canalisations, un système permettant de pallier les défaillances du réseau. Ainsi, lorsqu'en décembre 2008 une panne intervient à la station de traitement de Saint-Barthélémy, sans le savoir les Briochins recevront à leur robinet de l'eau du Blavet et de l'Arguenon.

Mais revenons aux barrages. Une attention constante les entoure. À l'aide de sondes et de divers appa-

reils, on mesure les déplacements du béton, les réactions du massif rocheux où s'encastrent les culées⁽²⁾, on contrôle les fissures, etc.

"Une personne est assignée 24h/24 à leur surveillance, 365 jours par an". Des stations de mesure, en aval et en amont, indiquent les débits d'entrée

et de sortie. Via internet, la personne d'astreinte consulte ces informations et ajuste le pourcentage d'ouverture de la vanne. "En ce moment, illustre Gilles Oger, on doit avoir un débit de 6,5 à 7 m³/seconde en amont. Sachant que les coefficients de marée sont importants, on ne lâche que 3 m³/seconde". Ainsi, Plancoët conserve les pieds au sec.

Laurent Le Baut

- (1) Le Syndicat mixte du Sage Blavet, le syndicat mixte du barrage du Gouët et le syndicat mixte Arguenon-Penthièvre.
- (2) La culée est un élément de maçonnerie situé aux deux extrémités de la voûte du barrage. Elles ont pour fonction d'encaisser les efforts s'exerçant sur le barrage. Celles du barrage de l'Arguenon représentent 400 tonnes de béton chacune.

Gilles Oger, responsable du service des barrages départementaux et de la ressource en eau au Conseil général.



PHOTO PHILIPPE JOSSELIN

Breizh Bocage

Un programme de reconquête ambitieux

Le bocage joue un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité et la protection de la qualité de l'eau. C'est pourquoi le Conseil général s'efforce depuis 30 ans d'inciter à sa préservation. Il le fait notamment à travers le programme Breizh Bocage qui couvre désormais 80 % du département.

CONTACT

Direction de l'agriculture et des espaces ruraux et naturels
(Cellule bocage)
> 02 96 62 46 30

La communauté de communes de Matignon a très vite compris le bénéfice qu'elle pouvait tirer du programme Breizh Bocage en y faisant appel début 2009. Il faut dire que le secteur est parmi les plus arasés du département et la baie de la Fresnaye connaît régulièrement des échouages d'algues vertes. "On est à 19 mètres de linéaire par hectare, alors que la moyenne départementale est de 70 mètres", indique Alexandra Leconte, technicienne en aménagement de l'espace rural à la communauté de communes. Pour démarrer Breizh Bocage, Alexandra Leconte a défini comme secteur prioritaire, toute la commune d'Hénanbihen. Une trentaine d'agriculteurs sont impliqués. À terme, une dizaine de kilomètres de haies et de talus verront le jour sur une zone couvrant 3500 ha. "Si le message est clair et bien argumenté, il passe tout de suite", indique Alexandra Leconte, constatant la motivation des

"Les Côtes d'Armor consomment 46 % des crédits"

agriculteurs. Il faut dire aussi que la communauté de communes a porté le taux de subvention à 100 %, prenant à sa charge les 20 % restants. Maillage de haies et de talus entourant le parcellaire agricole, le bocage est utile à plus d'un titre. "Les haies servent de refuge pour de nombreuses espèces, mais leur offrent aussi des possibilités de déplacements. Lorsqu'on examine un territoire, on s'aperçoit qu'il existe des zones agricoles, des bois, des landes, des zones humides, etc. En reliant ces espaces entre

eux, le bocage facilite la circulation de la faune et donc le maintien de la biodiversité. C'est ce que l'on appelle l'effet corridor", explique Françoise

Keryer, responsable de la cellule bocage et bois énergie au Conseil général.

Freiner le ruissellement

Les autres intérêts du bocage ? Il freine le ruissellement des eaux et prévient ainsi les crues et les problèmes d'érosion des sols. "À cette occasion, ajoute Françoise Keryer, au lieu de ruisseler chargée d'éléments minéraux et de particules de terre et d'aller directement grossir les cours d'eau, l'eau reste sur la parcelle, elle est filtrée et rejoint la nappe phréatique. Il faut voir enfin que le bocage constitue un brise-vent protégeant les animaux et qu'il permet aussi la production de bois de chauffage, notamment au travers des filières bois énergie". Au regard de ces éléments, la reconstitution du maillage bocager va donc privilégier une continuité entre les différents linéaires (pour l'effet corridor) et des implan-



PHOTO THIERRY JEANDOT

tations en rupture de pente pour freiner le ruissellement.

C'est ce à quoi s'attellent les différents porteurs de projets (comités de bassins versants, communautés de communes et associations) ayant sollicité le programme Breizh Bocage. Ce dernier, élaboré en 2007 à l'initiative du préfet de Région, s'est largement appuyé sur ce que faisait déjà le Conseil général, afin de l'appliquer à l'ensemble de la Bretagne. "Ça nous a permis de multiplier les moyens financiers", indique Françoise Keryer. En effet, Breizh Bocage, c'est un taux de subvention très incitatif, à hauteur de 80 %, dont 40 % en provenance de l'Europe, 20 % du Département, 20 % de la Région ou de l'Agence de l'eau. Un financement qui couvre les trois volets du programme. À savoir le diagnostic territorial, la phase de proposition et de négociation avec les agriculteurs, ainsi que les travaux et leur suivi pendant trois ans. Dans le département, le succès est au rendez-vous. "On dénombre 15 porteurs de projets, ce qui représente 80 % du territoire. Sur l'enveloppe initiale, qui concerne l'ensemble de la Bretagne, les Côtes d'Armor consomment 46 % des crédits", constate Françoise Keryer. Reste une question. Comment protéger le bocage, sachant qu'en Côtes d'Armor un à deux mètres de haies par hectare disparaissent chaque année ? "Nous travaillons de plus en plus auprès des communes pour que l'inventaire Breizh Bocage soit intégré dans la révision du plan local d'urbanisme", répond Alexandra Leconte. Dès lors, si quelqu'un touche à une haie recensée, on peut l'obliger à replanter".

■ Laurent Le Baut



PHOTO THIERRY JEANDOT

Débat d'orientations budgétaires

Effet ciseaux sur les finances

Le 1^{er} février, l'assemblée départementale tenait son débat d'orientations budgétaires. Ce rendez-vous, qui doit intervenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif, a eu lieu plus tard que d'habitude, le budget primitif ne devant être examiné que fin mars. Un décalage dans le temps s'expliquant par les incertitudes provoquées par les réformes fiscales et institutionnelles en cours.

Effet ciseaux. C'est par cette image que Claudy Lebreton a résumé la situation budgétaire que connaissent les Côtes d'Armor, tout comme l'ensemble des autres départements. "La crise économique, a-t-il précisé, entraîne des dépenses sociales plus importantes. Concernant le revenu de solidarité active (RSA), nous savons bien que les chômeurs en fin de droit, s'ils sortent des dispositifs de l'Unedic, auront comme seul recours le RSA, lequel est financé par les départements. Nous sommes également confrontés à un vieillissement de la population et donc à des dépenses d'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) en augmentation. Or, parallèlement nos recettes diminuent. Il y a la fiscalité pour un tiers, les dotations de l'État pour 30 à 40 %. À cela s'ajoute le contexte nouveau créé par la suppression de la taxe professionnelle et la réforme de la fiscalité locale".

Six priorités

Et de décliner ensuite six priorités pour l'exercice en cours : l'éducation, la promotion des solidarités humaines, la construction des territoires (avec notamment la signature cette année des premiers contrats de territoires dotés de 50 M€ sur six ans), le développement durable et solidaire, l'accompagnement de la démocratie sociale, la défense du service public départemental.



PHOTO THIERRY JEANDOT

Des priorités qui s'exerceront dans un contexte budgétaire plus tendu que jamais. Christian Coail (Callac, PS), vice-président en charge des finances, a détaillé les contraintes et incertitudes pesant sur les finances départementales : la baisse des droits de mutation en lien avec la chute du marché de l'immobilier (pour le Conseil général, 26 M€ de recettes en moins sur deux ans), les charges transférées par l'État et non compensées (27 M€), le gel des dotations de l'État, la suppression de la taxe professionnelle (2 M€ de manque à gagner en 2010). Dans ce contexte, Christian Coail a souligné la nécessité de réaliser des efforts sur les dépenses et de se recentrer autour des six priorités. "Ces efforts devraient nous permettre de contenir la dégradation inéluctable de nos ratios financiers et de poursuivre une politique forte d'investissement en 2010, même si elle sera en retrait". Il annonce par ailleurs un "recours modéré à la fiscalité ménage" et "un appel à l'emprunt, mais de manière limitée, pour soutenir l'investissement". Du côté des représentants de groupes, Alain Cadec (Saint-Brieuc Nord, opp) a

"Des dépenses sociales plus importantes"

exhorté Claudy Lebreton à faire montre de courage pour réduire le champ d'intervention du Département : "Vous ne donnez pas franchement l'impression de vouloir revoir le large périmètre d'interventions du Conseil général en matière de politiques facultatives, alors que la réforme des collectivités va s'accompagner d'une nécessaire clarification des compétences et d'une révision de la clause générale de compétences." Comme en réponse, Monique Haméon (Collinée, PC) a déclaré au nom du groupe communiste : "Nous nous réjouissons de l'engagement renouvelé de notre collectivité en direction du monde associatif. Nous contribuons ainsi à maintenir un tissu social dense et actif, ô combien important dans ce contexte de crise". Quant à Isabelle Nicolas (Tréguier, PS), présidente du groupe socialiste et apparentés, elle a insisté sur le rôle d'acteur structurant du Conseil général : "Nous demeurons la seule collectivité capable de réaliser des investissements importants pour renforcer l'attractivité de notre département". ■

Laurent Le Baut



Isabelle Nicolas (Tréguier, PS) : "Malgré la tentative de démolition de l'échelon départemental par le Gouvernement, nous pensons que le Conseil général a toute sa place en tant qu'acteur structurant sur le territoire costarmoricain".



Alain Cadec (Saint-Brieuc Nord, opp) : "La réforme des collectivités va s'accompagner d'une nécessaire clarification des compétences".

PHOTO THIERRY JEANDOT

PHOTO THIERRY JEANDOT

Le Canton de Plouha 

Maraîchage dans le p



Entre mer et rivière du Leff, le canton de Plouha jouit d'une vue imprenable du haut de ses falaises, les plus élevées de Bretagne. Côté mer, on découvre des sites comme Gwin-Zégal, un petit port de mouillages pittoresque ainsi que la plage Bonaparte et l'histoire du réseau Shelburn. Côté terre, le maraîchage biologique a pris une place importante dans l'économie locale.



Philippe Delsol, le conseiller général.

PHOTO THIERRY JEANDOT

Culminant à 104 mètres au-dessus du niveau de la mer, les falaises de Plouha ne sont pas sans évoquer les côtes sauvages du nord de l'Europe. Pour protéger ce patrimoine, les communes et le Conseil général ont fait l'acquisition de nombreuses parcelles inscrites au Conservatoire du littoral pour une surface de 550 hectares. "L'été, le camping municipal de Plouha, avec vue sur mer, revit. Les communes sont une succession de petits villages; Plouha n'en compte pas moins de 83 desservis par 240 kilomètres de routes. Nous projetons de refaire la route départementale qui relie Lanloup à Pléhédél", explique Philippe Delsol, le conseiller général du canton, qui affiche près de 6 900 habitants.

La côte découpée héberge de jolies plages comme la Palus et Bréhec où la mer se retire loin laissant les



bateaux s'échouer. À deux pas, le port minuscule de Gwin-Zégal, témoin d'une technique d'amarrage du nord de l'Europe datant du Moyen Âge, dévoile une cinquantaine de pieux de bois où s'attachent les frêles embarcations des pêcheurs locaux. On aperçoit l'ensemble classé au patrimoine maritime européen du haut du sentier des douaniers, sentier dont une portion doit être aménagée pour les handicapés. "Ceux-ci auront bientôt leur lieu puisque l'Œuvre d'hygiène sociale a un projet de maison pour handicapés dans la commune de Plouha sur un terrain déjà choisi". À Lanleff, nous attend une autre curiosité, un temple en forme de rotonde à double enceinte à l'architecture de style romain et munie d'une voûte soutenue par douze piliers imposants. On s'interroge encore sur son histoire. D'inspiration palestinienne, il pourrait avoir été construit à l'époque gallo-romaine ou carolingienne, au XI^e ou

au XII^e siècle ou encore par des Templiers revenant de Jérusalem. Les romantiques y voyaient même un sanctuaire celtique à travers le symbolisme du cercle cher aux Celtes. Le grès rose souligne la beauté de ce temple classé monument historique au XIX^e siècle et qui inspira Prosper Mérimée.

Le petit patrimoine n'est pas en reste. En effet, en 2007, Lanloup a participé au concours "Découvreurs du temps", organisé par le Conseil général, et remporté un prix pour les travaux de restauration entre-



PHOTO THIERRY JEANDOT



aysage



PHOTO THIERRY JEANDOT

pris à la fontaine de Saint-Golven. Lanloup possède quelques lavoirs comme Kervégan et Roudour et a créé un circuit des lavoirs.

Une côte protégée

Gwin-Zégéal est aussi le nom d'une association mettant en avant la création photographique. Elle organise des résidences d'artistes. Ainsi, 700 personnes ont posé pour Malick Sidibé de Bamako, qui a séjourné en Côtes d'Armor en 2007. L'ensemble des photographies avait alors donné lieu à une belle exposition à l'Imagerie à Lannion.

Mise en valeur du patrimoine historique, promotion de la photographie, la musique a aussi son histoire à travers le compositeur et chef d'orchestre Joseph-Guy Ropartz (1864-1955). Né à Guingamp, il a travaillé avec de grands musiciens, Massenet, Enesco, César Franck. Directeur des conservatoires de Nancy puis de Strasbourg, il se retira dans son manoir de Lanloup en 1929. Musique encore avec le festi-



PHOTO THIERRY JEANDOT

Au self du collège.

val de jazz de Lanloup organisé par l'association l'Appel du loup dont le siège est au Kerganer, un café de la commune. Pour sa troisième édition en 2009, il a fait la part belle aux percussions et aux batteries. Il a accueilli des peintures comme Pierrick Pedron.

Les artistes de toutes disciplines ne manquent pas sur le territoire, entre autres les plasticiens et la compagnie Caméléon, subventionnée par le Conseil général, dont la dernière création "Bombance" met en scène un festin musical et livresque.

Les équipements permettent au canton d'avoir une vie culturelle très riche. Ainsi, Plouha fait vivre sa nouvelle salle l'Hermine. L'historienne Mona Ozouf, qui passa son enfance dans la commune, y a participé à une émission des Frères Jean avec Armor TV fin 2009. L'école maternelle a été baptisée l'an dernier du nom de Jacques et Mona Ozouf ; à la rentrée prochaine, une classe bilingue doit démarrer.

La culture vit également dans les bibliothèques, municipale à Plouha, associative à Pléhédel. Les randonneurs trouvent aussi de quoi assouvir leur passion de la marche. "Près de 90 kilomètres sont à la disposition des marcheurs et des amateurs de VTT, ajoute Philippe Delsol. "Et si le VTT fait des émules, le canton a aussi son champion du monde cycliste vétérain, Michel Aubrée, qui a remporté une course de côte en Autriche en 2009".

90 km de sentiers VTT

Avec une façade sur la mer, le canton connaît un fort développement touristique en période estivale où sa population triple. Mais le canton a tout d'abord une vocation rurale. Si l'on trouve des élevages de porcs et de volailles, les exploitations se sont orientées vers le maraîchage. Il se pratique selon les méthodes

agrobiologiques qui ont le vent en poupe. Ils sont de plus en plus nombreux à se lancer sur ce territoire, en bio ou en conversion. "Le grand marché de Plouha en accueille quelques-uns", commente Philippe Delsol.

À Pludual, Jean-François Tardivel, un tout jeune homme de 21 ans, a construit 5 000 m² de serres dans lesquelles il cultive des légumes biologiques destinés à la société Pro Natura Bretagne basée à Plouha. Mais la commune de Plouha projette de se fournir également chez lui pour la fabrication de repas bio.

"J'ai fréquenté Saint-Ilan, le lycée horticole de Langueux, mais c'est mon père qui m'a appris le métier car lui aussi est en bio

depuis longtemps. J'ai baigné dans ce milieu depuis mon enfance. J'ai tout appris dans l'exploitation familiale. Je récupère les eaux pluviales dans un grand bassin juste derrière les serres. Pour monter mon projet, j'ai reçu une aide du Conseil général".

Dans le même esprit, une ferme photovoltaïque de 30 hectares devrait s'installer à Lanleff dans deux ans dont l'objectif sera de produire de l'électricité. C'est ce que devrait proposer l'association des fameuses "voitures à pédales" de Pludual à ses membres. Des fous du bricolage qui participent à des courses avec des petits bolides fabriqués par leurs soins et arrangés à leur goût. On a le sens de l'humour dans le canton.

Joëlle Robin

Le réseau Shelburn

C'est le nom du réseau de résistants qui opéra à Plouha, des habitants de la commune, femmes et hommes, qui, dans l'ombre, aidèrent à faire repartir des aviateurs anglais chez eux. Une corvette de la Royal Navy, faisait la navette entre Plouha et l'Angleterre, ramenant les aviateurs dans leur pays ou aidant à fuir les combattants de la France libre. David Birkin, le père de Jane, fit partie du réseau Shelburne. Il avait fallu tout d'abord récupérer ces aviateurs partout en France, les faire voyager jusqu'à Saint-Brieuc ou Guingamp, puis Plouha. Ils étaient logés dans des familles en attendant l'arrivée de la corvette. De janvier à août 1944, 138 aviateurs transitèrent par la plage Bonaparte avec le plus souvent de lourdes valises remplies d'armes, de vêtements, d'argent ou de matériel radio qu'il fallait remonter sur l'épaule en grimpant le long du sentier. Un tournoi de football dédié à la mémoire du réseau a lieu chaque année pour que les jeunes Plouhatins n'oublient pas cette tranche d'histoire.

(voir aussi magazine n°78 rubrique Patrimoine)



PHOTO THIERRY JEANDOT

Un forum sur l'écohabitat

Les 3 et 4 avril, un salon / forum de l'écohabitat se tient à la salle l'Hermine de Plouha dans le cadre de la semaine nationale du développement durable. Cette manifestation montrera aux habitants les savoir-faire des entreprises du pays de Guingamp dans le domaine des énergies renouvelables, des économies d'énergie, des techniques de rénovation de l'ancien, d'isolation, etc. Ces deux journées seront ponctuées de conférences animées par des spécialistes.

> 02 96 21 79 17

Alain Collet

www.cc-lanvallon-plouha.com



PHOTO D.R.

PHOTO THIERRY JEANDOT

Suivi des consommations dans les bâtiments et les collèges

Énergie : objectif 10 % d'économie

Développement durable et Agenda 21 se déclinent au quotidien en matière d'économies d'énergie. Le Conseil général s'est engagé à réduire ses dépenses énergétiques de 10 % dans les cinq ans à venir. Cyrille Le Boulbar est chargé de mettre en place des solutions limitant la consommation, autant dans les bâtiments départementaux que dans les 48 collèges publics.

Cyrille Le Boulbar près des installations de l'une des chaudières du Conseil général.

Le Conseil général compte 250 bâtiments, dont 48 collèges répartis sur 100 sites. Au total, cela représente 350 000 m² de surface, soit 40 fois le Stade de France. "Nous avons 160 chaudières qui fonctionnent pour 70 % d'entre elles au gaz et 30 % au fuel. Seuls les collèges de Rostrenen, Plouaret et Plénée-Jugon disposent d'un système de chauffage en biomasse, détaille Cyrille Le Boulbar, économiste de flux. Dans nos bâtiments, le chauffage représente la part la plus importante des consommations d'énergie. Suivent ensuite l'éclairage et l'eau".

Des travaux de rénovation ont été entrepris sur les trois chaudières qui alimentent les bâtiments du Conseil général à Saint-Brieuc. Depuis octobre dernier, les automates qui règlent les températures ⁽¹⁾ sont reliés à un réseau informatique. "Je peux maintenant suivre en temps réel sur mon ordinateur l'évolution des températures. Si un problème survient, je suis alerté directement et je peux alors intervenir tout de suite". Outre les bâtiments du Conseil général, les chaudières de neuf collèges publics sont pilotées par ce même système ⁽²⁾. Les travaux de

rénovation s'élèvent à 120 000 € sur le site du Conseil général et 150 000 € dans les collèges. Grâce au système d'alerte, il est possible de baisser la consommation de 7 % en abaissant la température d'un seul degré.

"En septembre prochain, 30 % des collèges devraient ainsi bénéficier de la gestion technique centralisée, poursuit Cyrille Le Boulbar. À la rentrée 2011, ce seront 60 % puis 90 % en 2012". Concernant les bâtiments du Conseil général, 75 % d'entre eux devraient être équipés en septembre prochain.

Éclairer autant et consommer moins

Une opération pilote a été lancée, dans le cadre du projet Vir'Volt du Pays de Saint-Brieuc, au collège Léonard-De-Vinci : des luminaires économes ont été installés dans les salles de cours. Les deux rampes d'éclairage ne s'allument plus en même temps. Des détecteurs de présence ont été mis en place et des compteurs individuels installés sur chaque tableau électrique. "Rien qu'au niveau de l'éclairage, il est ainsi possible de réaliser des économies de l'ordre de 20 à 25 %".



Le suivi du fonctionnement des installations se fait sur écran.

Trois études sur l'éclairage seront lancées avant fin juin dans les collèges Albert-Camus à Guingamp, François-Broussais à Dinan et Louis-de-Chapdelaine à Plénée-Jugon.

D'autres gros travaux d'isolation et d'amélioration de la ventilation sont programmés dans les collèges de Cal-lac, Léonard-De-Vinci à Saint-Brieuc et de Belle-Isle-en-Terre, avant l'installation de chaudières plus petites.

En ce qui concerne l'eau potable, des détecteurs de fuites ont été posés en 2007 sur les robinets et les compteurs d'eau des collèges. "L'investissement s'est monté à 70 000 €, détaille Cyrille Le Boulbar. Dès 2008, nous avons constaté une diminution de 17 % de la consommation. La fuite d'eau est très vite repérée, alors qu'auparavant, une canalisation enterrée, donc non visible, pouvait fuir pendant des jours sans qu'on le sache".

Grâce à cette gestion de l'eau et de l'électricité, le budget "fluides", qui se monte à 3 millions d'euros par an, devrait ainsi diminuer de 10 %, ce qui représente une économie de 300 000 € annuels ou encore 350 tonnes de CO₂ non rejetées dans l'atmosphère. Soit l'équivalent d'un vol long courrier de 10 000 km avec 80 passagers à bord.

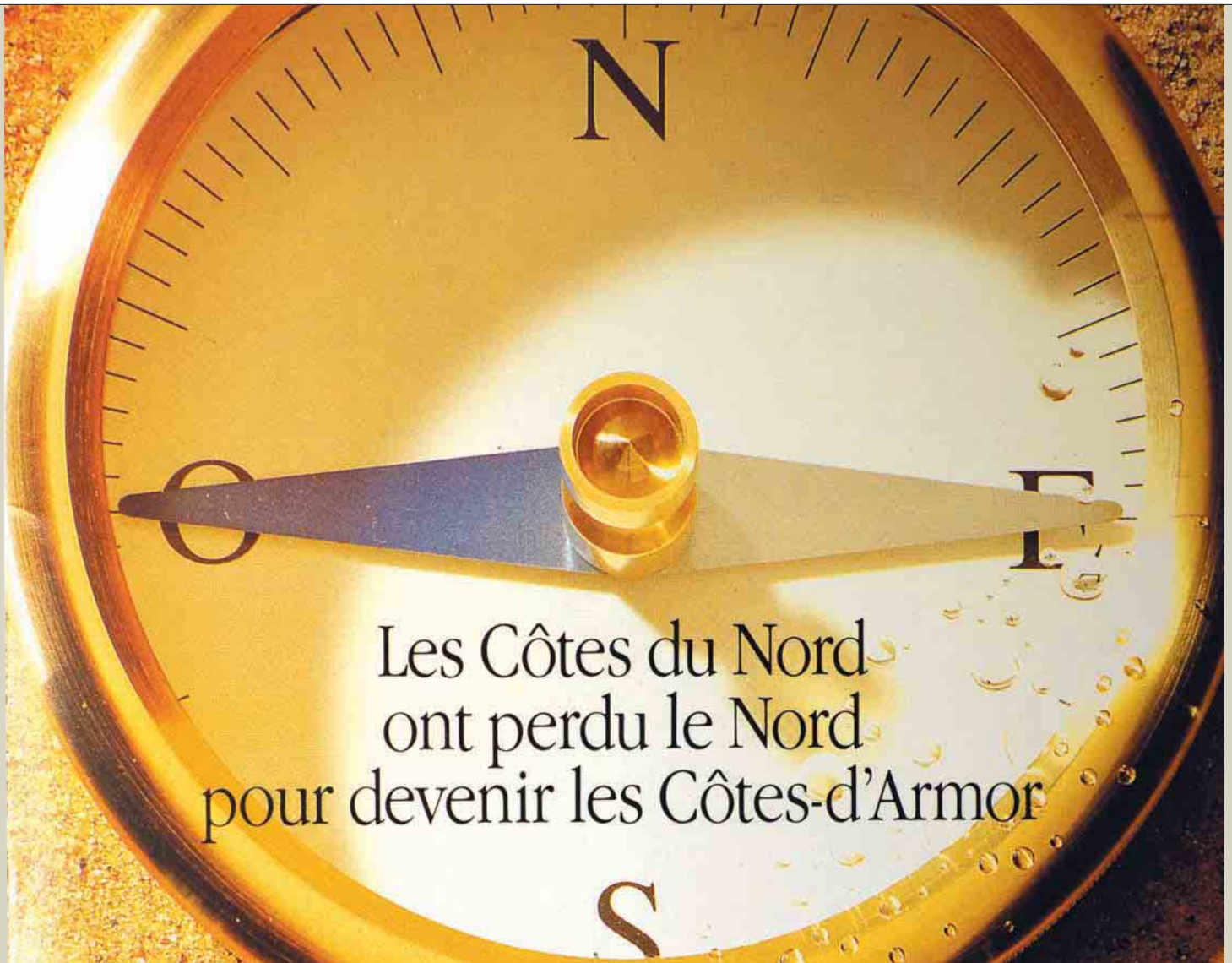
Sophie Capelle

(1) jour : 19 °C ; nuit et week-end : 16 °C

(2) Collèges : Saint-Quay-Portrieux, Bégard, François-Broussais et Roger-Vercel à Dinan, Quintin, Moncontour, Merdrignac, Plourhan et Rostrenen.



PHOTO THIERRY JEANDOT



Les Côtes du Nord
ont perdu le Nord
pour devenir les Côtes-d'Armor

Pendant deux siècles, de 1790 à 1990, notre département a porté le nom de Côtes-du-Nord. Mars 2010 marque le vingtième anniversaire des Côtes d'Armor, une appellation qui colle mieux à sa position géographique tout en évoquant ses 350 kilomètres de littoral et son identité bretonne.

Un nom qui a contribué à changer son image et que les Costarmoricains ont plébiscité à 90 % en 1996.

Côtes d'Armor, 20 ans déjà

Les citoyens français qui plaçaient notre département dans le nord de la France, quelque part entre Le Havre et Lille, étaient encore 51 % en 1989 et seulement 33 % en 1996 après son deuxième baptême. Cette même année, les résultats d'une étude montraient que 70 % des Français jugeaient le département attractif. Mais il aura fallu presque 40 ans d'un combat acharné pour en arriver là. Les Côtes d'Armor ne constituent pas une exception. Bien avant nous, d'autres départements français se sont trouvés un intitulé plus à leur goût, une appellation plus gratifiante, moins péjorative. Il en fut ainsi dès 1941 pour la Charente-Inférieure qui devint la Charente-Maritime ; 14 ans plus tard, la Seine-Inférieure l'imita en se faisant rebaptiser Seine-Maritime. La Loire-Inférieure choisit Loire-Atlantique en 1957. Quant aux Basses-Pyrénées, on les appelle Pyrénées-Atlantiques



Le logo prend forme dans les années 1980.

La naissance des départements

En novembre 1789, quelques mois après les débuts de la Révolution française, l'Assemblée nationale constituante décide du découpage du pays en 83 départements, au nom souvent issu de la géographie. Leur existence officielle remonte à mars 1790. Ce sont les députés bretons de la première Assemblée nationale qui donnèrent son nom à notre département. Sa configuration fut très discutée comme la définition de ses limites. On hésita aussi sur le choix du chef-lieu entre Saint-Brieuc et Quintin, candidate, car les deux communes avaient alors chacune 8 000 habitants. À l'époque, il fallait que chaque citoyen soit à moins de 48 heures à cheval du chef-lieu.



La locomotive N°36 Corquet-Louvet des Côtes-du-Nord.

PHOTO: THIERRY JEANDOT



PHOTO: THIERRY JEANDOT

■ ■ ■

depuis 1969 et les Basses-Alpes sont devenues les Alpes-de-Haute-Provence en 1970.

Pour les Côtes d'Armor, les démarches furent plus laborieuses comme nous allons le voir mais à aucun moment les protagonistes ne lâchèrent le morceau. Pas plus Alphonse Boulbain, le chausseur briochin et ancien boxeur, président de l'Union départementale des syndicats d'initiative et offices de tourisme des Côtes-du-Nord, que Charles Josselin, président du Conseil général de 1976 à 1997.

Les Côtes du pays de la mer

“Dès 1953, le changement de nom est évoqué. Alphonse Boulbain lance l'idée lors d'une assemblée des syndicats d'initiative, explique Gilbert Gaspillard, chargé de suivre le dossier au Conseil général dans les années 1980, aujourd'hui maire de Pordic. Se sentant lésés, les professionnels du tourisme, réunis en 1957, votent pour le changement. Une première demande émane du Conseil municipal de Lannion suivie d'une autre plus officielle en 1959 du Conseil municipal de Saint-Brieuc, soutenu par d'autres communes. René Pleven, alors président du Conseil général, n'est pas franchement convaincu. Une première fois, la Commission consultative nationale émet un avis négatif”.

Député depuis 1973, Charles Josselin, élu président du Conseil général en 1976, décide de relayer la revendication des professionnels du tourisme et des élus locaux. *“Mais le dossier présenté en 1979 échoue à nouveau devant la Commission consultative. L'affaire fait naître un début de polémique avec nos voisins finistériens qui se considèrent comme un morceau des “Côtes d'Armor”. Alphonse Boulbain persiste, utilisant le nom Côtes*



Les Côtes-du-Nord ont perdu

Un combat acharné de 37 ans

d'Armor pour sa communication; la foire exposition et la chambre de commerce en font de même... L'aérodrome inauguré à l'automne 1985 par Charles Josselin, secrétaire d'État aux Transports, est baptisé Saint-Brieuc Armor. Cet été-là, le bateau du département était arrivé en tête du Tour de France à la voile. Lors de la remise des prix à Villefranche-sur-Mer (06), il était clair que la plupart des participants ne faisaient pas le lien entre les Côtes-du-Nord et la Bretagne”, ajoute Gilbert Gaspillard. Charles Josselin entreprend une nouvelle tentative. “Puisque Côtes d'Armor est accusé de redondance et pour tenir compte des réticences de nos voisins bretons, d'autres noms sont évoqués: Côtes de Granit, Côtes de Penthièvre..., vite écartés car ils réduisent l'image au lieu de l'épanouir. En 1988, je présente une nouvelle demande officielle. Invité par l'Élysée pour un voyage en Tunisie, du fait de notre coopération entre les Côtes-du-Nord et Gabès, je profite d'un moment de grâce dans l'avion qui ramène le président François Mitterrand de Tozeur à Tunis. Les Côtes d'Armor? C'est joli! Ce fut sa seule réaction”.

Sachant l'importance que le président attachait aux formes, à la poésie, Charles Josselin en conclut que la réponse est oui. Il restait à convaincre le Premier Ministre et le ministre de l'Intérieur, traditionnel gardien de la nomenclature départementale. Avec le premier, ce fut l'occasion d'un petit déjeuner à Matignon. *“Parti rencontrer des collègues britanniques à Londres, je croise par hasard le ministre de l'Intérieur, Pierre Joxe, à l'ambassade de France. Ce dernier m'invite à rejoindre leur délégation qui découvre l'avancement des travaux des docks de Londres. À la fin de la visite, devant quelques Préfets présents, Pierre Joxe me*



PHOTO : THIERRY JEANDOT

Paroles de Costarmoricains

Sources étude TMO

“...le nom de Côtes-du-Nord est impropre du point de vue géographique, ce département étant situé à l'ouest de la France. Cette appellation est incorrecte, le mot “nord” évoque le froid, le climat de la Bretagne est doux et maritime. Ce nom est un élément défavorable qui contrarie injustement les efforts de propagande des syndicats d'initiative en faveur du tourisme ; le préjudice causé auprès des étrangers est considérable. D'autres départements qui estimaient avec moins de raisons que nous que leur nom leur causait un certain préjudice, ont obtenu des modifications. Le nom Côtes d'Armor serait justifié du point de vue historique et géographique, le terme armor ayant la double signification de pays de la mer et d'Armorique, nom ancien de la péninsule bretonne. Enfin, cela ne modifierait pas le numéro du département et ne créerait aucune difficulté administrative...”

ARGUMENTS
Les arguments des “pro Côtes d'Armor”



PHOTO : THIERRY JEANDOT

Vitrine du département, l'aire de Saint-Gilles située sur la RN12, annonce les Côtes d'Armor.

Le choix du logo

Il fallait une nouvelle image pour accompagner le nouveau nom. Charles Josselin l'avait esquissé sur un coin de table déjà. Une agence de Rennes a ensuite travaillé sur l'idée. Les activités maritimes et agricoles y sont symbolisées à travers deux couleurs, le bleu et le vert. Les caractéristiques géographiques et économiques du département sont présentes et dynamisées grâce à la bande blanche en forme de V, qui évoque un oiseau et rappelle aussi la forme de la côte dans la baie de Saint-Brieuc. C'est un logo sobre qui affirme bien l'identité de ce territoire.

le nord et trouvé l'Armor

salua en tant que Président des Côtes d'Armor. Grâce à la qualité du dossier soumis au Conseil d'État, le travail de conviction de nos voisins bretons, Yvon Bourges, Raymond Marcellin, Pierre Méhaignerie et les Finistériens, la Commission consultative nationale émit par la suite un avis favorable”, raconte Charles Josselin.

Une seconde naissance

Nous sommes en 1989. Le décret paraît le 27 février 1990, les Côtes-du-Nord devenant officiellement les Côtes d'Armor le 8 mars 1990. Coïncidence ! C'est également l'année du bicentenaire de la création des départements, l'aboutissement de la volonté des habitants et une seconde naissance pour les Costarmoricains. Car, s'il est difficile de mesurer toutes les retombées positives, l'identification géographique des Côtes d'Armor est enfin acquise ainsi que la notoriété de certains sites tout comme leur attractivité touristique, celle dont rêvait Alphonse Boulbain. Et les secteurs de l'agro-alimentaire et des télécommunications ont prouvé le dynamisme du département qui accueille des formations universitaires et compte près de 580 000 habitants. Et la performance des 280 sonneurs des bagadou costarmoricains sur les Champs-Élysées lors de la Breizh Touch en 2007, est sûrement une preuve, s'il en fallait encore une, que les Parisiens savent où se situent les Côtes d'Armor. Pour préserver l'effet de surprise, la presse locale et nationale avait été mise dans la confidence ainsi que les maires. “Dans toutes les écoles, nous avons distribué des enveloppes annonçant la nouvelle le jour même du changement de nom. Les enfants furent nos messagers auprès de leurs familles. Et Ouest-France offrit des



PHOTO : THIERRY JEANDOT

cadeaux aux automobilistes qui collaient le logo Côtes d'Armor sur leur voiture”, conclut Gilbert Gaspaillard. Le 9 mars 1990, le journal Le Monde titrait : Les Côtes-du-Nord à l'ouest, il y avait de quoi être déboussolé. Et deux jours après, le JDD parlait de : Cote d'amour pour les Côtes d'Armor. Quelques mois plus tard, en utilisant dans un discours l'expression Costarmoricaines, Costarmoricains, le président du Conseil général consolida l'identité de ses compatriotes et les journalistes sportifs cessèrent de parler des nordistes pour citer les Guingampais.

Joëlle Robin

Le président du Conseil général Claudy Lebreton fête les 10 ans du département avec des écoliers nés en 1990.



Alain Cadec

Conseiller général du canton de Saint-Brieuc Nord
Président du groupe de l'opposition

Groupe de l'opposition départementale

La majorité responsable du mauvais état des finances départementales



Ange Herviou

Conseiller général du canton de Rostrenen, vice-président chargé de l'environnement et des équipements publics

L'assemblée départementale a débuté le 2 février des orientations du budget 2010 du conseil général.

Dans le rapport présenté, le gouvernement est accusé d'être responsable de toutes les difficultés du département, de réduire son autonomie financière, de l'empêcher de fonctionner ou d'investir, de le contraindre à diminuer son épargne, à s'endetter ou de l'obliger à continuer d'augmenter les impôts.... Pour un peu le gouvernement Fillon serait responsable de la crise mondiale.

À force d'être excessif le discours de la majorité devient dérisoire.

Elle se défausse sur le gouvernement et la réforme fiscale plutôt que d'assumer sa responsabilité dans le mauvais état des finances départementales.

La majorité a beau jeu de reprocher au gouvernement d'être à l'origine de la hausse des dépenses de fonctionnement quand tous les départements ont vu leurs dépenses augmenter avec les transferts de compétences. Malgré cela, **les dépenses réelles de fonctionnement par habitant en Côtes d'Armor sont plus élevées que celles des départements bretons.** La politique de la majorité en matière de dépenses de personnel n'en serait-elle pas la cause? **Le département des Côtes d'Armor a des charges de personnel beaucoup plus lourdes que la moyenne nationale: 196 €/habitant contre 167 €/habitant.**

La majorité refuse de prendre en compte ces éléments préférant concentrer ses critiques contre la réforme fiscale. La suppression de la taxe professionnelle était une nécessité pour renforcer la compétitivité des entreprises. Depuis 30 ans, droite et gauche disent que la taxe professionnelle est un impôt anti-économique. C'est même un impôt "imbécile" disait François Mitterrand.

Pour les collectivités et les départements, la réforme fiscale apporte des garanties. Elle instaure à compter de 2011 un mécanisme de compensation intégrale. La simulation fiscale du ministère des Finances montre que le montant des ressources de notre département avant et après la réforme sera

le même. Par conséquent, la réforme ne génère pas de transfert de fiscalité sur les ménages. La gauche qui le prétend trompe l'opinion.

Pour la majorité, cette réforme est un bouc émissaire commode qui lui permet de masquer la mauvaise situation des finances départementales. En effet, **les indicateurs sont dans le rouge:**

- Le niveau d'épargne brute est en chute libre depuis 4 ans: 74 M€ en 2006 contre 46 M€ en 2009.

- **L'endettement du département continue de s'aggraver.** Sur l'exercice 2009 l'encours de la dette a augmenté de 28 M€. La dette départementale atteint aujourd'hui près de 300 M€. Le taux d'endettement de notre département au BP 2009 (54 %) est 10 points au-dessus de la moyenne nationale (44 %).

Pour faire face à cette situation, la majorité a décidé de mettre en place un cadre financier pluriannuel. Nous ne l'acceptons pas car il prévoit la baisse des dépenses d'investissement alors que **notre département investit déjà moins que la moyenne nationale tous les ans.**

Il prévoit encore une hausse de la fiscalité sur les ménages. On nous parle "d'une augmentation modérée du taux". **Quand on voit l'évolution sur 10 ans du taux départemental de la taxe sur le foncier bâti: + 35 % en Côtes d'Armor contre +20 % au niveau national, les ménages costarmoricens ont de quoi être inquiets!**

Nous ne sommes pas non plus convaincus par l'ambition soudaine de maîtriser les dépenses de fonctionnement. **Sur 10 ans, de 1998 à 2008 les dépenses d'administration générale du conseil général sont passées de 16 M€ à 55 M€ soit +243 % d'augmentation!**

La majorité peut-elle faire avec des finances départementales dégradées et qui continuent de se dégrader?

Les ménages costarmoricens, déjà lourdement imposés chaque année, n'accepteront plus très longtemps de continuer à payer la facture de ses choix politiques et budgétaires désastreux. ■

L'e 1^{er} janvier 2010 restera une date controversée dans

l'histoire de notre pays avec la restructuration des services de l'État dont les axes essentiels sont la recentralisation des services au niveau régional, la concentration par fusion des services, la diminution des personnels et de leurs missions, la perte de proximité...

C'est la Révision générale des politiques publiques (RGPP) qui entraîne ce grand chambardement.

L'objectif gouvernemental est de "rationaliser" les moyens humains et financiers puisque la recherche d'économies doit porter sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement. Ce qui se traduit concrètement par exemple à limiter le remplacement seulement d'un fonctionnaire qui part à la retraite sur deux ou encore à limiter la surface de travail à 12 m² par agent (la vente du patrimoine national est à l'ordre du jour), etc.

La création de guichets uniques - à distance - sera privilégiée pour permettre d'améliorer la qualité des services!!! Nous savons tous, pour y avoir été confrontés un jour ou l'autre, la difficulté de



Groupe communiste et apparenté

Changement de société!

travailler ainsi. Ces plate-formes téléphoniques profitent surtout beaucoup aux opérateurs.

Ces restructurations vont toucher en premier lieu les plus faibles, qu'il s'agisse des ménages ou des territoires, ruraux en particulier.

Le gouvernement avance au pas de charge sans communication réelle auprès du grand public, et sans concertation avec les élus, ceux-ci n'ayant droit qu'à une information sur "le cyclone administratif."

De nombreuses missions vont être transférées aux collectivités locales. Pourront-elles les assumer longtemps? En effet, la question mérite d'être posée avec le projet de réforme territoriale qui va encadrer les compétences des collectivités et décider de leurs moyens budgétaires.

Cette sombre perspective risque de mettre celles-ci dans l'obligation d'ouvrir leurs services au privé qui verra s'ouvrir l'alléchante perspective de nouveaux et juteux marchés.

Nous sommes engagés dans un changement radical de société si nous ne mettons pas un coût d'arrêt aux projets présidentiels. ■



Isabelle Nicolas
Conseillère générale
du canton de Tréguier
Présidente du groupe
socialiste et apparentés

Groupe socialiste et apparentés

Toujours plus de solidarité

La catastrophe survenue à Haïti nous a rappelé la fragilité de l'existence humaine, et nous permet sans doute de relativiser nos propres situations. Toutefois, toutes proportions gardées, je ne peux oublier que nombre de nos concitoyens restent à la merci d'une conjoncture difficile.

En effet, la situation économique de notre pays ne s'est pas améliorée en 2009, loin de là, et **les prévisions pour 2010 ne sont pas enthousiasmantes**. En effet, l'Insee prévoit une "reprise laborieuse" en 2010, avec un taux de chômage qui devrait encore augmenter, sans compter que dans les prochains mois, ce sont près d'un million de chômeurs qui se trouveront en fin de droit et devront demander à bénéficier du RSA.

Au-delà des chiffres, ce sont des familles entières pour qui les fins de mois difficiles commencent dès le début du mois, et qui comme nous, attendent toujours une action gouvernementale forte en terme de solidarité.

Dans les Côtes d'Armor, la situation est contrastée. Nous résistons mieux, avec une progression moins forte du chômage et une consommation des ménages stable. Cependant, nous n'échappons pas à la crise économique. Dans ce contexte, **le Conseil général n'a pas baissé les bras et s'est mobilisé**, en poursuivant ses efforts d'investissement (117 M€ en 2009). L'action départementale a aussi bénéficié aux personnes en difficultés puisque 31 M€ ont été consacrés aux allocations RMI/RSA. Ces engagements sont complétés par une politique active en matière d'emploi et d'insertion.

Avec ces différentes politiques, **le Conseil général a permis de soutenir l'économie et l'emploi**. J'insiste sur la particularité des dépenses dans le domaine social, puisque leurs conditions d'attribution dépendent pour l'essentiel de décisions de l'État. Les départements n'ont donc aucune marge de manœuvre sur leur montant, qui pourtant pèse sur les budgets que nous votons.

Le Conseil général est aussi impacté par l'incer-

titude institutionnelle et fiscale qui entoure les collectivités. La très grande majorité des élus, de droite ou de gauche, a exprimé son mécontentement face aux réformes engagées par le président de la République, car celles-ci grèveront encore plus les finances locales. **C'est donc dans ce contexte très peu favorable que nous devons élaborer le budget 2010.**

Pourtant, **la majorité départementale entend réaffirmer ses valeurs de solidarité et les choix politiques du Conseil général.** Voici nos priorités : éduquer, promouvoir les solidarités humaines, construire nos territoires, favoriser le développement durable et solidaire, accompagner la démocratie sociale et l'économie sociale et solidaire, défendre le service public départemental.

Ces orientations sont d'autant plus faciles à assumer qu'elles sont pertinentes économiquement et socialement : l'ensemble des politiques d'actions sociales a représenté 210 M€ en 2009, touché directement 35 000 Costarmoricains et permis de financer 8 000 emplois. Voilà une action massive de notre majorité qui allie solidarité aux personnes et soutien à l'emploi.

Toutes ces actions contribuent à différents niveaux au développement des territoires et à l'édification d'un service public départemental de qualité et de proximité. Les citoyens demandent, surtout en période de crise, des services publics accessibles, proches de chez eux, garants de la solidarité collective. **Le Conseil général joue ce rôle essentiel au service des citoyens**, à toutes les étapes de la vie, et également en tant qu'**acteur structurant sur le territoire costarmoricain**, car il demeure la seule collectivité capable de réaliser les investissements importants attendus pour renforcer l'attractivité de notre département.

La majorité départementale a choisi d'agir pour la solidarité en faveur de tous les Costarmoricains, familles, collectivités locales, associations, entreprises, en conjuguant le respect de ses engagements politiques avec une gestion responsable. ■

Sports

Vendredi 5 mars

Championnat de France volley ball
Pro B masculin
Saint-Brieuc – Lyon
ST-BRIEUC | STEREDENN | 20 H ▶ 02 96 70 75 40

Championnat de France foot Ligue 2
Guingamp – Nîmes
GUINGAMP | STADE DU ROUDOUROU | 20 H
▶ 02 96 40 01 94

Samedi 6 mars

Championnat basket handisport
National 1A
Lannion – Villefranche-Meyzieu-Cluny
LANNION | SALLE IUT | 19 H ▶ 02 96 37 46 87

Vendredi 19 mars

Championnat de France volley ball
Pro B masculin
Saint-Brieuc – Brive
ST-BRIEUC | STEREDENN | 20 H ▶ 02 96 70 75 40

Championnat de France foot Ligue 2
Guingamp – Metz
GUINGAMP | STADE DU ROUDOUROU | 20 H
▶ 02 96 40 01 94

Samedi 20 mars

Championnat de France rink hockey
1^{re} division masculin
RAC Saint-Brieuc – RHC Lyon
ST-BRIEUC | COMPLEXE SPORTIF DU SÉPULCRE
20 H 30 ▶ 02 96 33 67 29

Championnat de France rink hockey
1^{re} division masculin
SPRS Ploufragan – HC Quévert
PLOUFRAGAN | SALLE POLYVALENTE | 20 H 30
▶ 06 85 75 76 37

Dimanche 21 mars

Rando Challenge
MASSIF DÉPARTEMENTAL D'AVAUGOUR-BOIS MEUR
9 H ▶ 02 96 76 25 65

Samedi 27 mars

Championnat basket handisport
National 1A
Lannion – Le Cannel
LANNION | SALLE IUT | 19 H ▶ 02 96 37 46 87

Championnat de France rink hockey
1^{re} division masculin
HC Quévert – LV La Roche-sur-Yon
DINAN | SALLE OMNISPORTS | 20 H 30
▶ 06 16 50 62 20

Stages

Mardi 2 mars

Découverte de la matière,
avec Julie Runget (ATELIER TERRE)
MONCANTOUR | BOUTIQUE-ATELIER | 17 H 30
À 19 H 30 | 12 € ▶ 02 96 73 49 61

Samedi 6 mars

Customisation de votre serviette
de plage, avec Carole Le Quilleuc
(ATELIER TEXTILE)
MONCANTOUR | BOUTIQUE-ATELIER | 14 H 30
À 18 H 20 € ▶ 02 96 73 49 61

Chant du pays vannetais,
avec Claude Le Gallic (TOUT NIVEAU)
PLÉSIDY | COLLÈGE | 9 H 30 À 17 H 30 | 47 €
▶ 02 96 13 10 69

Langue bretonne
PLÉSIDY | STUDI HA DUDI | 35 € ▶ 02 96 13 10 69

6 et 7 mars

Flamenco, avec Diana Regaño (INTERMÉDIAIRE)
POMMERIT-JAUDY | SALLE MUNICIPALE | 60 €
▶ 02 96 22 13 42

Teinture végétale, avec François Pillez
(ADULTES)
QUEMPER-GUÉZENNEC | LE RELAIS DE
KÉRGONARIC | 9 H 30 À 17 H 30 | 140 €
▶ 06 42 14 04 24

Dimanche 7 mars

Flamenco, avec Diana Regaño (INTERMÉDIAIRE)
POMMERIT-JAUDY | SALLE MUNICIPALE | 15 H À
17 H 25 € ▶ 02 96 22 13 42

7 et 28 mars

Danses de société, avec Noëlle Baudin et
Olivier Mottais (TOUTS NIVEAUX)
PLÉRIN | SALLE BAGATELLE | 12 € ▶ 02 96 73 18 37

Samedi 13 mars

Les différents modes de greffage (JARDINAGE)
ST-BRIEUC | 14 H 30 | 3 € ▶ 02 96 94 13 66



40 - 41

LES LITTÉRATURES
DE L'ENGAGEMENT

Du 9 au 21 mars autour de Saint-Brieuc

Les femmes
et la littérature

ILLUSTRATION CHRISTINE LEVEUR

Existe-t-il une façon d'écrire féminine ? Que prête-t-on au féminin ? Qu'appelle-t-on féminin ? Est-ce plus facile pour les hommes d'être édité ? Après "les écrivains et l'Europe" et "la mémoire personnelle et la création littéraire", la troisième édition des Littératures de l'engagement a choisi d'aborder la question du féminin dans la littérature contemporaine. La Ligue de l'enseignement a invité hommes et femmes, auteurs ou penseurs, à s'exprimer sur le sujet, dans "l'idée d'aller au-delà de rencontres littéraires.

Féminin pluriel : quels regards sur le monde contemporain ? Tel est le thème de cette 3^e édition des Littératures de l'engagement, initiées par la Fédération des Côtes d'Armor de la Ligue de l'enseignement, du 9 au 21 mars. Plus qu'un salon du livre ou des rencontres littéraires traditionnels, le festival se veut un laboratoire de recherches, un carrefour de réflexions sur la société, et surtout un espace d'échange pour tous.

M.C.

Nous voulons croiser les paroles d'auteurs à celles, plus théoriques, de chercheurs, philosophes, etc.", explique Aude Oster, coordinatrice du projet. "La question de l'écriture et du féminin incite à d'autres questionnements, plus larges, sur la société : les relations hommes-femmes, l'égalité dans les médias ou vis-à-vis des maisons d'édition, etc.". En accord avec ses principes fondamentaux d'éducation populaire, il s'agit également, pour la ligue de l'enseignement, de permettre au plus grand nombre de s'approprier, en tant que citoyen, un sujet de société. Consciente que la littérature "appartient un peu au monde de l'école" et paraît souvent moins populaire, l'association prouve que l'on peut allier littérature, engagement et

plaisir. Ainsi, après dix jours de rencontres littéraires sur l'agglomération briochine, le festival s'installe au Carré Rosengart, où se succèdent conférences et animations en tout genre.

INFOS PRATIQUES

Les littératures de l'engagement
Du 9 au 21 mars
Fédération des œuvres laïques des Côtes d'Armor
89 bd Edouard-Prigent
22000 Saint-Brieuc
▶ 02 96 94 16 08

Retrouvez le programme complet sur www.fol22.com et sur www.cotesdarmor.fr

À noter : l'événement fait partie de la programmation départementale de la Journée internationale des femmes (cf. pages Actus).



Le Guide

Ces pages du GUIDE et notre agenda vous aideront à établir votre programme d'activités du mois de mars. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir dans toutes vos sorties.

Coordination de la rubrique : Mari Courtas
▶ lemagazine@cg22.fr

LES LITTÉRATURES
DE L'ENGAGEMENTLire, écouter,
parler...

Le grand rendez-vous de Rosengart sera précédé de dix jours de rencontres littéraires dans l'agglomération briochine. Le 9 mars à Languieux, l'écrivain Ricardo Montserrat parlera des "femmes dans l'œuvre de Federico Garcia Lorca" (1198-1936), accompagné de Djanguito à la guitare. La galerie du Point Virgule consacre en parallèle une exposition à Lorca jusqu'au 13 mars.

Mercredi 17 à Saint-Brieuc, Mojgan Zareh-Motekhasse, de l'université Paris VII, animera une conférence sur les femmes dans l'œuvre de Louis Guilloux. Jeudi 18 à Plérin, Nina Yargekov, auteur de *Tuer Catherine* invite à réfléchir sur l'écriture au féminin. Vendredi 19, plusieurs poétesses raconteront leur parcours pour accéder à la reconnaissance. Le même jour, Emmanuelle Urien et Pomme Jouffroy concluront ces rencontres avec "Le polar au féminin" à Pordic.



Photo D.R.



42 THÉÂTRE
Il était une fois les fables



42 RENCONTRES
De la Grande Pêche à Pierre Loti



44 CINÉMA
Terres et films d'ici et d'ailleurs



45 BALADES
Saint-Martin-des-Prés



43 DANSE
Compagnie Biwa

Contredanse de Haute-Bretagne, avec Marc Clérvet (CONFIRMÉS)
LA MÉAUGON | SALLE POLYVALENTE | 14 H À 16 H
6 € ▶ 02 96 94 90 23

Fabrication de perles de verre au chalumeau, avec Julie Verre (ADULTES)
MONCANTOUR | BOUTIQUE-ATELIER | 14 H 30 À 17 H 30 | 35 € ▶ 02 96 73 49 61

Biniou/bombarde, avec Philippe Janvier (INITIÉS)
ST-BRIEUC | SKV | 25 À 30 € | 9 H 30 À 18 H
▶ 02 96 94 49 30

Chant gallo, avec Albert Poulain (INITIÉS)
ST-BRIEUC | SKV | 9 H 30 À 18 H | 25 À 30 €
▶ 02 96 94 49 30

Techniques de la voix sur scène, avec Emmanuelle Pommier
ST-BRIEUC | LA CITROUILLE | 10 H À 17 H 30 | 75 €
▶ 02 96 01 51 40

Oralité et improvisation (CONFIRMÉ)
QUINTIN | MJC | 15 H À 20 H 30 | 30 €
▶ 02 96 42 13 49

Découverte du chant indien, avec David Marguerite (TOUT NIVEAU)
PLOUARET | TI JEAN FOUCAT | 9 H 30 À 17 H 30 | 25 €
▶ 02 96 38 93 07

13 et 14 mars

Vieille à roue
ST-BRIEUC | SKV | 9 H 30 À 18 H | 50 À 60 €
▶ 02 96 94 49 30

Voix d'hommes, avec Béatrice Tronel (INITIÉ AU CHŒUR D'ENSEMBLE)
LÉHON | SALLE NOËL-MARS | 60 € ▶ 02 96 86 94 88

Gospel, avec Max Zita (TOUT NIVEAU)
PLEUBIAN | CENTRE CULTUREL DU SILLON | 75 €
▶ 06 27 28 35 32

Théâtre: du texte à la scène, avec Laurence Colin (TOUT NIVEAU)
ST-BRIEUC | THÉÂTRE DU TOTEM | 75 €
▶ 02 96 61 29 55

Lecture à haute voix, avec Vanda Benes
ST-BRIEUC | LA PASSERELLE ▶ 02 96 68 18 40

Modern jazz, avec Wayne Barbaste (12-15 ANS-INTERMÉDIAIRE-AVANCÉ)
TRÉGUEUX | LA CLÉ DES ARTS | 25 € ▶ 06 20 76 20 76

Mercredi 17 mars

Emballage des pièces de janvier-février, avec Julie Runget (ATELIER TERRE)
MONCANTOUR | BOUTIQUE-ATELIER | 10 H-12 H ET 14 H 30-16 H 30 | 10 € ▶ 02 96 73 49 61

Samedi 20 mars

Journée échange de fringues!, avec Carole Le Quilleuc (ATELIER TEXTILE)
MONCANTOUR | BOUTIQUE-ATELIER | 14 H 30 À 18 H 30 | GRATUIT ▶ 02 96 73 49 61

Improvisation théâtrale, avec Gwénaëlle Le Doussa (TOUT NIVEAU)
UZEL | KASTELL D'O | 16 H À 18 H | 2 €
▶ 06 62 08 39 53

Théâtre et jeu masqué, avec Christophe Duffay (TOUT NIVEAU)
UZEL | KASTELL D'O | 14 H À 16 H | 2 €
▶ 06 62 08 39 53

20 et 21 mars

Danse africaine de Côtes d'Ivoire (TOUT NIVEAU)
PLOUHA | COMPLEXE SPORTIF | 55 € ▶ 02 96 22 43 45

Cirque aérien, avec Bruno Le Coquil (TOUT NIVEAU)
PAIMPOL-GOËLO | 45 € ▶ 02 96 55 81 12

Teinture végétale, avec François Pillez (ADULTES)
QUEMPEL-GUÉZENNEC | LE RELAIS DE KERGNARIC
9 H 30 À 17 H 30 | 140 € ▶ 06 42 14 04 24

Samedi 27 mars

Fabrication de perles de verre au chalumeau, avec Julie Verre (ADULTES)
MONCANTOUR | BOUTIQUE-ATELIER | 14 H 30 À 17 H 30 | 35 € ▶ 02 96 73 49 61

Chant gallo, avec Roland Brou (TOUT NIVEAU)
PLÉSIDY | COLLÈGE | 9 H 30 À 17 H 30 | 47 €
▶ 02 96 13 10 69

Percussions africaines, avec Balza Diabete (TOUT NIVEAU)
TRÉGUIER | ÉCOLE DE MUSIQUE | 14 H À 18 H | 40 €
▶ 02 96 92 13 46

Langue bretonne
PLÉSIDY | STUDI HA DUDI | 35 € ▶ 02 96 13 10 69

27 et 28 mars

Harpe celtique, avec Anne Postic (INITIÉ)
PLÉSIDY | COLLÈGE | 9 H 30 À 17 H 30 | 87 €
▶ 02 96 13 10 69

Vidéo numérique
ST-BRIEUC | MJC DU PLATEAU | 50 € ▶ 02 96 61 94 58

LES LITTÉRATURES DE L'ENGAGEMENT

Un week-end à Rosengart



te Fouque, psychanalyste, Dominique Desanti, historienne de l'art, Eléonore Duras. Samedi 20, dans un "Marché aux Paroles", deux comédiennes de la compagnie, à la manière des crieurs publics, jouent des œuvres de femmes célèbres. À ne pas manquer l'exposition des originaux de l'illustratrice Christine Lesueur, réalisés pour le numéro spécial du Monde diplomatique *Femmes, le mauvais genre?* Exposition présentée en amont au CIDF à Saint-Brieuc du 8 au 18 mars. Sans oublier l'exposition sonore de témoignages de femmes du département, réalisée par Sylvie Gasteau; des ateliers de gravure,

typographie, écriture ou aquarelle pour les enfants et leurs parents; une "mini-bibliothèque" jeunesse; un espace librairie, où les invités du week-end se rendront pour des séances dédicaces; les projections de documentaires et un "café", aménagé spécialement pour l'occasion, pour goûter, lire ou discuter.

typographie, écriture ou aquarelle pour les enfants et leurs parents; une "mini-bibliothèque" jeunesse; un espace librairie, où les invités du week-end se rendront pour des séances dédicaces; les projections de documentaires et un "café", aménagé spécialement pour l'occasion, pour goûter, lire ou discuter.

typographie, écriture ou aquarelle pour les enfants et leurs parents; une "mini-bibliothèque" jeunesse; un espace librairie, où les invités du week-end se rendront pour des séances dédicaces; les projections de documentaires et un "café", aménagé spécialement pour l'occasion, pour goûter, lire ou discuter.

SPECTACLE

Les héroïnes de la littérature jeunesse

L'association rennaise La Balade des livres présente une lecture-spectacle intitulée *Les héroïnes de la littérature jeunesse*. Fifi Brindacier, La Petite Princesse, Zazie, Rose Bonbon, Malika... autant de personnages qui ont bercé l'enfance de nombreuses petites filles et de "personnalités marquées qui ne dessinent pas que des petites fleurs nunuches". Comment ont évolué ces héroïnes au fil des générations? Un moment à partager entre petits et grands, à partir de 8 ans.

Mercredi 17 mars
10 h 30 à la Médiathèque de Plérin
14 h 30 au Point Virgule à Langueux
Gratuit

LES LITTÉRATURES DE L'ENGAGEMENT

Fatma, de Khaled Ghorbal

Inspiré de faits réels, le film suit pendant dix ans la vie de Fatma, violée à 17 ans par son cousin. Elle choisit alors de se taire, mais se bat malgré tout pour s'en sortir et poursuit des études. Loin de sa famille, elle rencontre Aziz. Leur amour va soulever de nombreuses questions. Vendredi 19 mars, le réalisateur Khaled Ghorbal sera présent pour échanger après la projection. L'occa-

sion d'aborder un sujet de société touchant de nombreuses femmes et de comprendre quel regard d'homme le réalisateur pose sur un sujet féminin. Khaled Ghorbal sera aussi aux côtés de la scénariste Eléonore Faucher pour une rencontre autour du thème "Femmes, écriture et cinéma" le 21 mars au Carré Rosengart.



Fatma, de Khaled Ghorbal
Vendredi 19 mars à 20h
La club 6 à Saint-Brieuc
5€

CINÉMA

Mardi 30 mars

Découverte de la matière, avec Julie Runget (ATELIER TERRE)
MONCONTOUR | BOUTIQUE-ATELIER | 17 H 30
À 19 H 30 | 12 € ▶ 02 96 73 49 61

Expositions**1^{er} au 10 mars**

"Tableaux de femmes de l'Est... pour Elles", de Julienne Laisné
(JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES)
ST-BRIEUC | HÔTEL DE VILLE ▶ 02 96 62 54 00

6 mars au 17 avril

Les petits désordres de Sophie, de Sophie Menuet (INSTALLATIONS, VIDÉOS, PHOTOS)
LANNION | L'IMAGERIE | ENTRÉE LIBRE
▶ 02 96 46 57 25

Jusqu'au 10 mars

Terra, le mouvement des sans terre, la terre, enjeu politique des Brésiliens, de Sebastiao Salgado (PHOTOGRAPHIE)
PLOUFRAGAN | ESPACE VICTOR HUGO
ENTRÉE LIBRE ▶ 02 96 78 89 24

13 mars au 17 avril

Les hommes qui ont vendu le monde, d'Isabelle Alexandra Ricq
LANNION | L'IMAGERIE | ENTRÉE LIBRE
▶ 02 96 46 57 25

Jusqu'au 15 mars

De l'architecture individuelle... de l'architecture industrielle, d'Isabelle Gavard-Gongallud
BÉGARD | MJC ▶ 02 96 45 20 60

Jusqu'au 28 mars

Battement d'aile, de F. Bragigand, B. Debombourg et V. Mauger (ART CONTEMPORAIN)
TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU | GALERIE DU DOURVEN
ENTRÉE LIBRE ▶ 02 96 35 21 42

Jusqu'au 31 mars

Les papiers de Joseph Dault, de Maëlle et Sabine de COUX (TABLEAUX)
DINAN | BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
▶ 02 96 39 04 65

Spectacles et sorties**Mardi 2 mars**

Kristin Asbjørnsen (MUSIQUE)
ST-BRIEUC | LA PASSERELLE | 20 H 30
▶ 02 96 68 18 40

2 et 4 mars

La parade des Hiboux, C^e Décalée (CIRQUE)
LANNION | LE CARRÉ MAGIQUE | 20 H 30
▶ 02 96 37 19 20

3 et 4 mars

Peep-Show, de Christian Prigent et Vanda Benes (THÉÂTRE)
ST-BRIEUC | LA PASSERELLE | 20 H 30
▶ 02 96 68 18 40

Jedi 4 mars

La Musique, Dominique A (CHANSON FRANÇAISE)
DINAN | THÉÂTRE DES JACOBINS | 20 H 30
▶ 02 96 87 03 11

Vendredi 5 mars

Hidjab, avec Marylène Famel (DANSE ET MUSIQUE ORIENTALE)
LANGUEUX | LE GRAND PRÉ | 20 H 30
▶ 02 96 52 60 60

La Musique, Dominique A (CHANSON FRANÇAISE)
PORDIC | LA VILLE ROBERT | 20 H 30
▶ 02 96 79 12 96

Si j'étais une fille, par le Bouffou Théâtre (JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES)
PLANCOËT | LE SOLENNAL | 20 H 30
▶ 02 96 80 49 58

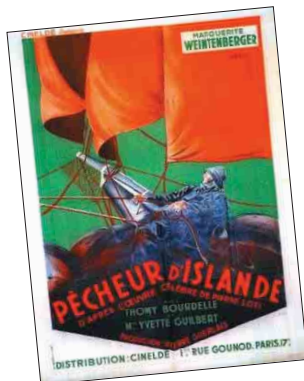
Toi, ma mère, par la C^e Quai Ouest (JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES)
SAINT-BRIEUC | THÉÂTRE DE POCHE | 20 H 30
▶ 02 96 61 37 29

Samedi 6 mars

Princesse K, de Denis Athimon (THÉÂTRE JEUNE PUBLIC)
ST-BRIEUC | LA PASSERELLE | 15 H 30 ET 19 H 30
▶ 02 96 68 18 40

Smoking Chopin (HUMOUR MUSICAL)
TRÉGUIER | THÉÂTRE DE L'ARCHE | 21 H
▶ 02 96 92 31 25

Soirée Music pub: Julien Grignon (CHANSON)
CALLAC | LE BACARDI | 21 H ▶ 06 59 15 18 32

Pléhédél**De la Grande Pêche à Pierre Loti**

Alors que s'annonce l'ouverture de la pêche, la bibliothèque et l'association des amis de la bibliothèque de Pléhédél organisent une série d'animations autour de la Grande pêche en Islande et de Pierre Loti (1850-1923). L'idée est de réunir les habitants de la région afin de recueillir les témoignages et souvenirs des familles

qui, après une petite enquête, se sont révélés très nombreux. Samedi 20 mars, une rencontre-débat autour de "Pierre Loti, une vie, une œuvre" aura lieu au château de Boisgélin à 18 h. Samedi 27, rendez-vous à 15 h à la salle des fêtes pour un échange de photos et témoignages sur la Grande Pêche. Le 28, partez à la découverte des lieux emblématiques de *Pêcheur d'Islande*, l'ouvrage de Pierre Loti, commenté par un guide de l'office de tourisme de Paimpol. Le 30, Richard Berrong, professeur à l'université du Kent (Ohio), spécialiste international de l'écrivain, animera une conférence autour de Pierre Loti et de Claude Monet. Sans oublier l'exposition d'objets et de documents concernant les Islandais et les Terre-Neuvas du 25 mars au 2 avril.

RENCONTRES

De la Grande Pêche à Pierre Loti

Du 20 mars au 2 avril
Salle des Fêtes de Pléhédél
Gratuit

▶ 02 96 20 33 08
Toutes les informations sur
www.cotesdarmor.fr



Pierre Loti.

PHOTO D.R.

Plédran**Il était une fois les fables**

Trois comédiens du Théâtre de l'Etreinte revisitent pour les enfants de 5 ans et plus les fables de La Fontaine. Ils sont le lièvre, la tortue, la grenouille ou le bœuf, la cigale et l'agneau, la fourmi et le loup... Costumes colorés et décalés, musiques originales, tout est fait pour surprendre, amuser et surtout, redécouvrir ces animaux si connus. Pour l'occasion, la cigale est "une sorte de Dali-

da déjantée", le chêne est un "vieux sage asiatique", le loup se transforme en "cow-boy à l'accent texan". Pendant ce temps, La Fontaine lui-même commente les aventures de ses personnages.

Il était une fois les fables, par le Théâtre de l'Etreinte
Samedi 27 mars à 17 h
Horizon à Plédran
6 à 11 €

▶ 02 96 64 30 30

THÉÂTRE**Guingamp****L'hallali des abeilles**

Force, Tempérance, Prudence et Justice... quatre vertus cardinales dansent pour vous. La nouvelle création de la chorégraphe Stéphanie Nataf, de la compagnie Los-Ange, est inspirée par la beauté et le mystère des quatre statues d'angle du tombeau de François II dans la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Nantes, réalisés

par le sculpteur Michel Colombes (1431-1513). Danseuse hip hop de la première génération, nourrie de danses africaines, indiennes ou contemporaines, Stéphanie Nataf fait de *L'hallali des abeilles* un "conte métaphysique pour quatre danseuses". La reine des abeilles, et donc le monde, se meurt. Les danses de Force, Tempérance,

FESTIVAL

Saint-Brieuc

Zéro à la tolérance zéro: Résister

Résister ! Tel est le thème de cette sixième édition de Zéro à la tolérance zéro (ZTZ). Le festival de danse hip-hop, organisé par l'association Unvsti, choisit en 2010 de "résister à la crise dans ce contexte difficile, résister à la solitude, à l'isolement et à la pression sociale et résister face au racisme et à la discrimination". Ainsi, la première semaine du festival est consacrée à la rencontre entre jeunes et personnes âgées et à des ateliers de découverte de la danse (africaine, contemporaine, hip-hop, gumboots...) pour des jeunes en situation de handicap. Mardi 30 mars sera l'occasion de découvrir leur travail lors d'un spectacle à la salle Georges Palante à Hillion, suivi de démonstrations de groupes de danseurs locaux et un spectacle de danse. Mercredi 31, la Citrouille à Saint-Brieuc accueillera des battles de danseurs hip-hop venus de toute la France. ZTZ s'achèvera le samedi 3 avril par une soirée slam, dans le cadre de la finale régionale qualificative des Rencontres nationales de Slam, et une performance théâtre/expression corporelle.

6^e Festival Zéro à la tolérance zéro
Du 22 mars au 3 avril
à Saint-Brieuc
▶ 02 96 61 94 58
www.mjcduplateau.fr

HIP HOP

Prudence et Justice apportent la solution.

L'hallali des abeilles, C^e LosAnge
Samedi 20 mars à 20 h 30
Théâtre du Champ au Roy à Guingamp
7,5 à 13 €
▶ 02 96 40 64 45



PORTRAIT

Compagnie Biwa Histoires de danses

Christine Rougier a cinq ans quand elle débute la danse classique. Danseuse professionnelle à 17 ans, elle a travaillé pour le ballet royal de Wallonie ou encore celui du xx^e siècle de Maurice Béjart. En 1987, elle décide de vivre la danse autrement et s'installe en Bretagne. L'artiste se consacre aujourd'hui à la création, au sein de sa compagnie de danse contemporaine Biwa. Elle vient de créer *Petite Folle*, un spectacle poétique pour les enfants et leurs parents.



PHOTO D.R.

De la danse classique à la danse contemporaine, de Paris à la Bretagne, de l'interprète à l'auteur, le parcours de Christine Rougier est aussi atypique que riche de ses expériences. Tout commence quand un médecin conseille aux parents de cette petite fille de cinq ans, fluette mais hyperactive, de lui faire faire du sport: ce sera la danse classique. Adolescente, Christine apprend, entre autres, auprès des professeurs de l'Opéra de Paris. À 17 ans, le bac en poche depuis trois mois, elle obtient son premier contrat en tant que danseuse professionnelle. Puis, elle quitte Paris pour la Belgique. "J'y ai fait l'essentiel de ma carrière classique". D'abord au sein du ballet royal de Wallonie. "La richesse de ces structures est exceptionnelle. Les chorégraphes du monde entier viennent y travailler. Cela permet aux danseurs professionnels de poursuivre leur formation, de creuser le métier. Il faut toujours chercher, se perfectionner", se souvient Christine. Elle intègre ensuite le Ballet du xx^e siècle de Maurice Béjart. "De grands danseurs contemporains venaient travailler avec nous, comme Pina Bausch. À Bruxelles, il n'y avait pas de clivages entre les danses. Pendant ce temps, en

France, le phénomène danse contemporaine commençait. À mon retour, ça a été plus difficile que prévu, étant donné ma formation classique. Pourtant, être contemporain, c'est avant tout une façon de regarder le monde". À 29 ans et jeune maman, Christine quitte sa "première vie" et "le réseau des grandes compagnies". Elle s'installe en Bretagne en 1987. "J'avais envie d'un foyer et je trouvais la région magnifique". À Morlaix d'abord, où elle ouvre une école de danse. "Cela m'a permis de me reposer, de transmettre et de réfléchir à ce que je voulais devenir". Et c'est ainsi que Christine la danseuse-interprète devient Christine l'auteur, la chorégraphe, la créatrice. Un métier qu'elle vit avec passion et surtout avec beaucoup de philosophie. "Je me suis posée les questions 'ai-je envie d'être auteur?', 'quelle est ma danse, mon écriture chorégraphique?', 'est-ce qu'il y a un monde en moi qui veut exister?'. Ma réponse a été oui, mais ça ne se fait pas en un jour". En 1989, l'artiste crée la compagnie L'empreinte. Avec ses spectacles, Christine expérimente, tente... "Je me considère plus comme une faiseuse de mondes. Ce qui m'intéresse, c'est l'acte poétique que la création permet". En effet, pour Chris-

tine l'acte de créer part d'un "désir de l'artiste, une idée qui grandit en lui". Être artiste, c'est ne pas pouvoir faire autrement que de la mettre en mouvement, la réaliser. "C'est pourquoi l'artiste doit être libre en tous points. L'acte artistique qui parle et fait rêver les gens est celui qui donne à voir une grande liberté à exprimer sa propre vision du monde. Si l'artiste n'est pas libre de créer, le public le ressent".

Résidence éclatée

Aujourd'hui installée en Côtes d'Armor, la chorégraphe y a créé de nombreux spectacles: *Loca*, *Loca como tu madre!*, *Solitaire*, *La que sabe*, *Petite Folle*... D'autant plus que la compagnie Biwa, née en 2004 et implantée à Lamballe, est signataire d'une convention avec la Région, la ville de Lamballe et le Conseil général. Elle exerce ce qu'elle appelle une "résidence éclatée". "Je suis à Lamballe mais je peux nouer des liens avec d'autres acteurs culturels. J'essaie que toutes mes créations naissent dans le département et qu'elles y tournent au moins deux fois". Ainsi, *Petite Folle* est née à Plédran. Histoire d'une femme qui raconte la façon dont elle grandit, elle



PHOTO D.R.

s'adresse en poésie aux enfants, mais aussi à leurs parents. En parallèle, le spectacle *Solitaire*, qui, malgré son succès, a peu tourné, devrait retrouver son public. Enfin, Christine a d'autres projets en tête, mais préfère, en ces périodes incertaines, ne pas s'enthousiasmer. Même si, "les Côtes d'Armor sont un département super. On m'y a donné, plus qu'ailleurs, les possibilités de trouver ma place".

Petit Folle (pour le festival Les Jacobins)
Samedi 20 mars à 16h
Théâtre des Jacobins à Dinan
5 à 6,5 €
> 02 96 87 03 11
Compagnie Biwa
> 02 96 50 78 83
www.compagnie-biwa.com

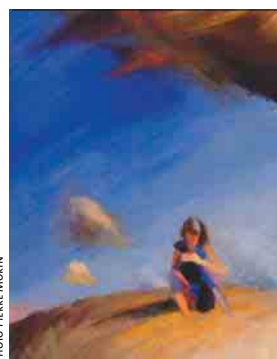


PHOTO PIERRE MORIN

Pierre Morin Présences de la peinture, peintures de la présence

Passionné de peinture depuis toujours, Pierre Morin fut d'abord boulanger, avant de reprendre des études de dessin, de créer un centre d'arts plastiques, de travailler dans l'action culturelle dans l'agglomération briochine... En 1997, il quitte tout et se

consacre à son art: la peinture. Après plusieurs expositions, Pierre Morin a décidé de partager son histoire, ses expériences et ses réflexions sur la peinture. Préfacé par l'artiste peintre briochin Robert Uriac, *Présences de la peinture, Peintures de la présence* est un livre-catalogue de l'artiste et s'adresse à tous les amoureux de la peinture.

Présences de la peinture, Peintures de la présence
15 €
Disponible à peinturepresences@wanadoo.fr

LIVRE

- Lundi 8 mars**
Cabaret Philo (LES LUNDIS DE ROSENGART)
ST-BRIEUC | CARRÉ ROSENGART | 19H
> 02 96 33 62 41
- Mardi 9 mars**
Monsieur Ploc et... (JEUNE PUBLIC)
PORDIC | LA VILLE ROBERT | 18 H
> 02 96 79 12 96
- Le Roi nu, d'Evguéni Schwartz (THÉÂTRE)
LANNION | LE CARRÉ MAGIQUE | 20 H 30
> 02 96 37 19 20
- Animaux et plantes extraordinaires de la vallée de la Rance, avec Vivarmor NATURE (CONFÉRENCE)
LANVALLAY | MAISON DE LA RANCE | 20 H 30
> 02 96 87 00 40
- Jeudi 11 mars**
Lorenzaccio, d'Alfred de Musset (THÉÂTRE)
ST-BRIEUC | LA PASSESSELLE | 20 H 30
> 02 96 68 18 40
- États d'Homme (LECTURE MUSICALE)
PLOUFRAGAN | ESPACE VICTOR HUGO | 20 H 30
> 02 96 78 89 24
- Vendredi 12 mars**
De la nature des choses, de Gabriel Yacoub (CHANSON FRANÇAISE)
DINAN | THÉÂTRE DES JACOBINS | 20 H 30
> 02 96 87 03 11
- En attendant le songe, C^e Irina Brook (THÉÂTRE)
LAMBALLE | QUAI DES RÊVES | 20 H 30
> 02 96 50 94 80
- Jeanne Cherhal (CHANSON)
TRÉGUEUX | BLEU PLURIEL | 20 H 30
> 02 96 71 31 20
- Violaine, et si on parlait d'amour, par le Théâtre d'Orient (JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES)
SAINT-BRIEUC | THÉÂTRE DE POCHE | 20 H 30
> 02 96 61 37 29
- Samedi 13 mars**
L'Oral et Hardi, C^e Faisan, avec Jacques Bonnaffé (THÉÂTRE-POÉSIE)
GUINGAMP | THÉÂTRE DU CHAMP AU ROY | 20 H 30
> 02 96 40 64 45
- La princesse de Clèves, C^e Bao Acou (THÉÂTRE ET REPAS)
PORDIC | LA VILLE ROBERT | 20 H > 02 96 79 12 96
- Jeanne Cherhal (CHANSON FRANÇAISE)
LANNION | LE CARRÉ MAGIQUE | 20 H 30
> 02 96 37 19 20
- Alborosie, Colocks et Shatta Sound System (CONCERT)
ST-BRIEUC | LA CITROUILLE > 02 96 01 51 40
- Dimanche 14 mars**
Sam Karpénia, Extatic Malancóni (MUSIQUE)
TREFFRIN | L'ATELIER | 17 H > 02 97 23 83 83
- Lubos Bena & Matej Ptaszek (BLUES)
CALLAC | LE BACARDI | 17 H > 06 59 15 18 32
- Mardi 16 mars**
La douleur, de Marguerite Duras (THÉÂTRE)
DINAN | THÉÂTRE DES JACOBINS | 20 H 30
> 02 96 87 03 11
- Neige, de Michèle Anne de Mey (DANSE)
ST-BRIEUC | LA PASSESSELLE | 20 H 30
> 02 96 68 18 40
- Jeudi 18 mars**
Steve Shehan (MUSIQUE DU MONDE)
LANGUEUX | LE GRAND PRÉ | 20 H 30
> 02 96 52 60 60
- Yvon le Men reçoit Mohammed El Amraoui (IL FAIT UN TEMPS DE POÈME)
TRÉDREZ-LOQUÉMEAU | CAFÉ THÉODORE | 20 H 30
> 02 96 37 19 20
- Miossec (CHANSON)
ST-BRIEUC | LA CITROUILLE > 02 96 01 51 40
- Vendredi 19 mars**
Victor Demé (MUSIQUE DU MONDE)
TRÉGUEUX | BLEU PLURIEL | 20 H 30
> 02 96 71 31 20
- Raoulovet et Soldat Louis (DOUBLE PLATEAU)
CHANSON FRANÇAISE
PLÉDRAN | HORIZON | 20 H 30 > 02 96 64 30 30
- Le Carré curieux, C^e Carré curieux (CIRQUE)
LANNION | LE CARRÉ MAGIQUE | 19 H 30
> 02 96 37 19 20
- 19 au 21 mars**
Les escales de Binic, festival du livre, de la mer et de l'aventure
BINIC > 02 96 73 39 90

Samedi 20 mars

En rock et en roll, de Thomas VDB (HUMOUR)
PORDIC | LA VILLE ROBERT | 20 H 30 ▶ 02 96 79 12 96

Sortie d'Usine, de Nicolas Bonneau (THÉÂTRE)
TRÉGUIER | THÉÂTRE DE L'ARCHE | 21 H
▶ 02 96 92 31 25

Les Angel's Dance de Créhen (DANSE)
PLANCOËT | LE SOLENNAL | 20 H 30 ▶ 02 96 80 49 58

Archimède + guest (POP)
CALLAC | LE BACARDI | 21 H ▶ 06 59 15 18 32

20 et 21 mars

Festival Armoricoourt
PLESTIN-LES-GRÈVES ▶ 02 96 35 27 94

Mardi 23 mars

Insolents solistes, C^{ie} KLP (DANSE HIP HOP)
LAMBALLE | QUAI DES RÊVES | 17 H ▶ 02 96 50 94 80

Madame Plaza, C^{ie} Anania (DANSE)
LANNION | LE CARRÉ MAGIQUE | 20 H 30
▶ 02 96 37 19 20

Mercredi 24 mars

Che Sudaka (CONCERT)
ST-BRIEUC | LA CITROUILLE ▶ 02 96 01 51 40

Jeudi 25 mars

L'Inde, ombres et lumières, par Catherine
Clément et André R. Lewin (CONFÉRENCE)
LANNION | LE CARRÉ MAGIQUE | 20 H 30
▶ 02 96 37 19 20

Les bretonnistes ou l'influence du breton
sur le français local, par Hervé Lossec
(CONFÉRENCE)
PLOUFRAGAN | ESPACE VICTOR HUGO | 20 H 30
▶ 02 96 78 89 20

25 et 26 mars

Une Antigone de papier,
par Les Anges au plafond (MARIONNETTES)
DINAN | THÉÂTRE DES JACOBINS | 15 H ET 20 H 30
▶ 02 96 87 03 11

Vendredi 26 mars

Une heure de gaieté près de chez vous,
Vincent Roca (HUMOUR-ONE-MAN-SHOW)
LANGUEUX | LE GRAND PRÉ | 20 H 30
▶ 02 96 52 60 60

Samedi 27 mars

Le pèlerinage de la Rose, par l'Ensemble
Vocal Mélisme(s) (MUSIQUE)
GUINGAMP | THÉÂTRE DU CHAMP AU ROY
▶ 20 H 30 ▶ 02 96 40 64 45

La Bande à Philo (THÉÂTRE-HUMOUR)
PLOUHA | SALLE DES FÊTES | 20 H 30
▶ 02 96 20 37 12

Moyen-plume, C^{ie} Tango Sumo
(CONTE ZEN DANSE)
PORDIC | LA VILLE ROBERT | 17 H 30 ▶ 02 96 79 12 96

Le mal de mère, avec Marthe Villalonga
PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ | CASINO | 21 H
▶ 02 96 72 85 06

Une heure de gaieté près de chez vous,
Vincent Roca (HUMOUR-ONE-MAN-SHOW)
TRÉGUIER | THÉÂTRE DE L'ARCHE | 21 H
▶ 02 96 92 31 25

Térez Montcalm (JAZZ VOCAL)
LANNION | LE CARRÉ MAGIQUE | 20 H 30
▶ 02 96 37 19 20

Bombes 2 Bal (CONCERT)
ST-BRIEUC | LA CITROUILLE ▶ 02 96 01 51 40

Ange + guest (CHANSON-ROCK)
CALLAC | LE BACARDI | 21 H ▶ 06 59 15 18 32

Transform'Emoi, par la C^{ie} Quai Ouest
(JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES)
ST-BRIEUC | THÉÂTRE DE POCHE | 20 H 30
▶ 02 96 61 37 29

Dimanche 28 mars

YOU'1 (BLUES)
CALLAC | LE BACARDI | 17 H ▶ 06 59 15 18 32

Mardi 30 mars

Madame de Sade, de Yukio Mishima
(THÉÂTRE)
ST-BRIEUC | LA PASSERELLE | 20 H 30
▶ 02 96 68 18 40

30 et 31 mars

Offrandes, C^{ie} Myriam Naisy
(DANSE-EXPO CHORÉGRAPHIQUE)
TRÉGUIER | BLEU PLURIEL ▶ 02 96 71 31 20

Mercredi 31 mars

Quatuor Ebène (MUSIQUE)
ST-BRIEUC | LA PASSERELLE | 20 H 30
▶ 02 96 68 18 40

Olga, de Pauline Sol Dourdin (DANSE ET TEXTE)
PLOUFRAGAN | SALLE DES VILLES MOISAN
20 H 30 ▶ 02 96 78 89 24

Le Coup de cœur de...**La Maison de la Presse à Plancoët****Les chaussures italiennes**

ÉCRIT PAR HENNING MANKELL,
PRÉSENTÉ PAR ANNE-MARIE
LE FIBLEC GÉRANTE DE LA MAISON
DE LA PRESSE À PLANCOËT.

L'histoire en quelques mots

"Les chaussures italiennes raconte l'histoire d'un homme qui vit reclus depuis plus de 10 ans sur une île suédoise, une île de la banquise. Le livre nous apprend ce qui l'a amené dans cette vie. Tous les matins, il creuse un trou dans la glace et plonge dans l'eau glacée. C'est la seule chose qui lui rappelle qu'il est vivant. Un événement, l'arrivée d'une femme, va le ramener à la vie. Hariette est une femme qu'il a abandonnée dans sa jeunesse. Il ne l'a jamais revue. Elle le rejoint sur la banquise. Malgré l'âge, il la reconnaît tout de suite. Elle lui demande d'honorer une promesse faite autrefois. Il devine qu'elle est très malade et accepte".

Pourquoi ce choix ?

"Ce livre est une réflexion sur la vie qui passe, sur ce qu'on a fait et qu'on n'ose pas affronter, regarder en face. Cette femme ramène l'homme à la vie, mais à chaque fois il doit affronter ces choses qu'il a faites et



PHOTO DR.

qui l'empêchent de vivre. À la fin, il est libéré. Il n'a plus peur de rien. On peut tous se reconnaître un peu dans cet homme. Il se rend compte qu'il n'a pas fait que du bien et qu'il est peut-être temps de se racheter. La lecture de ce livre nous laisse avec plein d'interrogations, notamment sur la mort, sans être jamais triste. Il en ressort comme une urgence de vivre, un besoin de faire le bien quand on peut le faire et l'idée qu'il faut vivre la vie tant qu'elle est là".

Éditions du Seuil
341 pages 20,50 €
Maison de la Presse
17 rue du Pont
22130 Plancoët
▶ 02 96 84 10 45
Écoutez l'interview
d'Anne-Marie le Fiblec
sur www.cotesdarmor.fr.

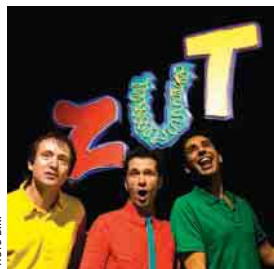
Lamballe**1, 2, 3 Zut**

PHOTO DR.

La chanteuse Marie Faye, l'harmoniste Jean-Jacques Milteau, les actrices Vanessa Guedj et Véronique Jannot ou encore le musicien malien Tom Diakit se sont laissés gagner par l'énergie de Zut. Tous ont participé à Blablabus, le nouvel album

du groupe, composé de Fred Durieux, Francis Medoc et Philippe Marsal. Les trois compères proposent 1,2,3 Zut, un concert original et énergique où les musiques rock, reggae ou swing accompagnent des textes drôles, parfois engagés, mais surtout adoptés par tous les enfants, et leurs parents. Un amusant et plaisant moment à partager en famille.

1, 2, 3 Zut
(chanson jeune public)
Dimanche 7 mars à 17h
Quai des Rêves à Lamballe
▶ 02 96 50 94 80

LIVRE**Saint-Brieuc****Festival 360°**

La Passerelle à Saint-Brieuc réitère l'expérience d'un festival qui bouleverse, trouble, bouscule nos sens, notre regard sur l'art. Chaque jour pendant trois jours, le festival vous propose un parcours de plusieurs spectacles tous plus étonnants les uns que les autres. Danse, théâtre, art vidéo, musique, gastronomie... les arts se mêlent et se confondent dans un imbroglio agréablement déroutant. **Jeudi 25**, suivez Antonia Baehr dans son analyse de la mécanique du Rire et le danseur Brice Leroux dans un étrange et hypnotique *Solo #2*. **Vendredi 26**, découvrez *Where is Bobby?*, le monologue décalé de Jessica Batut. **Samedi 27**, Alexandre Roccoli présente *Last Last*, une

pièce de théâtre d'ombre... En tout, neuf spectacles en trois jours. Incontournable pour qui aime se laisser surprendre.

2^e Festival 360°

Du 25 au 27 mars
La Passerelle à Saint-Brieuc
▶ 02 96 68 18 40
www.lapasserelle.info



PHOTO JULIE PAGNIER

CINÉMA**Plouguenast****Terres et films d'ici et d'ailleurs**

L'année dernière le Québec, cette année l'Afrique... le festival de cinéma de Plouguenast emmène son public à la découverte du monde. Au cœur de ses préoccupations : la ruralité. Organisé par le cinéma Le Cithéa, *Terres et films d'ici et d'ailleurs* a pour objectif de "favoriser l'accès aux œuvres cinématographiques en milieu rural", mais aussi de faire réfléchir et s'interroger sur l'avenir de la ruralité à travers le monde. À voir, entre autres : *No Pasaran*, d'Emmanuel Caussé, l'histoire d'un "célibataire tranquille", éleveur de cochons dans les Pyrénées, dont la vie bascule à l'annonce de l'arrivée de l'autoroute. Côté documentaire, il y aura aussi *Poste restante*, de Christian Tran et réflexion sur l'avenir des services publics en campagne et *Café Bouillu*, de Sylvain Boutet et Sophie Delacour, sur le thème des commerces de proximité en Bretagne, notamment à Gausson et

Saint-Gouéno. Deux randonnées sont également prévues le dimanche 28 mars sur le même principe que les années précédentes : le parcours est ponctué de projection de films courts dans des endroits insolites.

3^e Festival du cinéma rural Terres et films d'ici et d'ailleurs

Du 23 au 29 mars
Plouguenast
▶ 02 96 26 86 59
<http://cithéa.net>



→ Balades

Une balade à pied ...

Chaque mois, promenez-vous avec nous à pied, à VTT ou à cheval. Les parcours des balades sont répertoriés dans des guides à votre disposition dans les offices de tourisme, syndicats d'initiative ou points information. Le Conseil général aide les communes à l'entretien, au balisage et à la promotion des circuits.

Saint-Martin-des-Prés

De chapelle en chapelle

Village de campagne, Saint-Martin-des-Prés garde la trace d'une longue histoire et de la forte influence de la religion à travers les siècles. Afin de les découvrir, cette balade vous offre le choix entre

deux circuits de 10 ou 21 km. Vous découvrez d'abord l'église Saint-Martin, reconstruite en 1731, après un procès entre le conseil paroissial et l'abbaye de Bon-Repos, qui refuse de participer à la construction. On fait alors appel à la contribution des paroissiens, de l'ordre d'une vache par famille (en 1790, la commune compte 1900 habitants contre 343 au dernier recensement en 2006). À l'intérieur de l'église: un retable et une statue de saint Pierre du XVII^e siècle. Continuez sur les chemins qui

longent le bocage, vous voilà au pont de Kerigan, sur le lac de Bosméleac. Observez l'if centenaire enraciné sur son rocher. Suivez les rives de l'étang. Vous êtes devant la chapelle Saint-Jean-Baptiste, du XIX^e siècle. Deux cents mètres plus loin, la fontaine Saint-Jean atteste de la présence d'une chapelle du même nom, aujourd'hui disparue. Plus loin, observez la chapelle Saint-Roch, datée du XVI^e siècle. Puis, à quelques centaines de mètres, la chapelle Saint-David, également du XVI^e siècle. À présent, c'est au tour de l'activité des toiles de témoigner. À la Ville-es-Coquen, on trouve encore deux maisons de "toileux". Située à proximité de la région toilière de Quintin, Saint-Martin-des-Prés sous-traitait le filage du chanvre et du

lin. L'endroit indique la fin de la première boucle. Ceux qui souhaitent continuer découvriront la butte Saint-Michel, troisième point culminant des Côtes d'Armor (320 m), dont la table d'orientation vous fera découvrir une quinzaine de clochers. La butte abrite la chapelle Sainte-Barbe. Cette dernière remplace l'ancienne chapelle Saint-Michel, construite au XIII^e siècle et détruite à la Révolution. D'aspect très modeste, elle recèle pourtant un très beau mobilier. Les vestiges d'un ancien moulin à la Ville-Rouault et le manoir de Cléhunault vous attendent pour la fin de la balade.



INFOS

Longueur: **21 ou 10 km**
Durée: **6 h ou 2 h 30**
Niveau: **quelques difficultés**
Départ: place de l'église. Prendre la direction du bas du bourg vers le chemin longeant le plan d'eau. Suivre le balisage rouge VTT pour le grand circuit ou le balisage jaune pour le petit circuit.

Pour plus d'informations: *Pays touristique de Guerlédan et du Korong*
> 02 96 24 85 83



Balades en Pays de Guerlédan et du Korong, 2,30 €.



PHOTO THIERRY JEANDOT

...et à VTT

Autour de Plérin Des Mines aux Rosaires

Avec ses 50 % de chemins et 50 % de routes, cette balade est parfaite pour les vététistes amateurs de belles montées et de paysages marins. Au départ de la place Jean-Moulin dans le centre-ville de Plérin, le parcours de 25 km vous emmène d'abord vers le quartier des Mines et sa fameuse vallée aux Chiens le long de la rue du Moulin-Neuf. Puis vous découvrez le château de la Ville-Rault, construit au XVII^e siècle à l'emplacement d'un ancien manoir. On dit que les portraits de sa galerie furent brûlés dans le four à pain

pendant la Révolution. Vous atteignez à présent le parfond du Gouët et son viaduc éponyme. Long de 124 mètres et haut de 34 mètres, il est l'ouvrage le plus imposant du réseau de chemin de fer des Côtes-du-Nord, construit par Louis Harel de La Noë. Après avoir franchi Tournemine, vous atteignez la plage des Rosaires, longue de 2,5 km, et son château, daté des XVI^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Une chapelle dédiée

à sainte Barbe existait jusqu'au XIX^e, mais fut détruite lors d'une tempête. Enfin, la

traversée du ruisseau du Bachelet annonce le retour à votre point de départ.



PHOTO THIERRY JEANDOT



INFOS

Longueur: **25 km**
Durée: **2 h 30**
Départ: place Jean-Moulin à Plérin.

Brochures des circuits VTT en vente dans les points infos touristiques et chez certains vendeurs de cycles (12 €). Disponibles par correspondance (12 € + 2,90 € de port)
> 06 81 03 97 04
vtt22@wanadoo.fr
www.vtt-22.fr

CUISINE

Galette de poulet au curry et fondue de légumes

Pour 4 à 6 galettes

Ingrédients
2 escalopes de poulet
Crème fraîche liquide
Curry

Légumes de saison
Carotte
Poireaux
Brocolis
Chou-fleur
Oignon

Sel, poivre
Salade

Temps de préparation :
20 minutes (+ deux heures
de repos de la pâte)

Temps de cuisson :
40 minutes



Recette élaborée par Christophe et Léna, chefs de la crêperie des Promenades à Saint-Brieuc, intervenants à la Cité du goût et des saveurs, créée par la Chambre de métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor (Saint-Brieuc).

■ "CERCLES CULINAIRES"

La Cité du goût et des saveurs propose des stages de cuisine au grand public menés par des "chefs".
Inscription > 02 96 76 50 00
Informations www.artsans-22.com

Galettes
Dans un grand récipient, je verse 500 g de farine de blé noir, 1 litre d'eau et une petite poignée de gros sel. Je bats ma pâte assez longtemps jusqu'à ce qu'elle "bulle" et je la laisse reposer au moins deux heures (quantité pour une quinzaine de galettes).

Poulet au Curry

Je coupe les escalopes en petits dés que je fais revenir cinq minutes à la poêle. J'ajoute la crème fraîche liquide et le curry à ma convenance. Je sale et poivre. Je réserve.

Fondue de légumes

Je découpe les légumes en julienne ou en fins morceaux. Dans une poêle, j'ajoute un peu d'eau et je saisis les légumes à feu vif. Lorsque les légumes commencent à suer, je baisse le feu au minimum, je sale et je recouvre avec un couvercle. Je laisse cuire à l'étouffée jusqu'à ce que la cuisson des légumes me plaise. Se-



PHOTO THIERRY JEANDOT

lon les saisons, je peux agrémente ma recette de potimarron, de courgette ou de poivron rouge.

Je dispose un peu de poulet au curry et de fondue de légumes sur chaque

galette. J'accompagne de salade. Mon plat se mariera très bien avec un vin blanc sec tel un Entre-Deux-Mers, un Graves ou un Pessac-Léognan. ■

JARDINAGE

Les séduisantes envahissantes*

Phénomène très ancien, l'introduction de nouvelles espèces de plantes sur nos territoires enrichit nos cultures mais peut parfois se révéler risquée pour nos jardins. Avant de vous lancer dans quelques boutures ou marcottes, apprenez à identifier les plantes envahissantes.

La renouée du Japon.

On estime que parmi une centaine d'espèces introduites, une seule aura la possibilité de devenir envahissante. Notre jardin n'étant pas hermétique à l'environnement qui l'entoure, l'espèce envahissante plantée dans notre jardin peut concurrencer les espèces locales dont certaines finiront même par disparaître. Voici quelques espèces proliférantes à identifier.

Les griffes de sorcière.

Originaires d'Afrique du Sud, les griffes de sorcières sont des plantes grasses rampantes d'abord introduites sur le littoral méditerranéen pour la beauté de leurs fleurs. Pratique-

ment indestructibles, elles résistent à la sécheresse, à la chaleur et aux embruns.

L'herbe de pampa.

Originaires du Chili, Brésil et Argentine, l'herbe de pampa mesure de deux à quatre mètres de haut. On la reconnaît à ses grands plumeaux blancs. Son importante production de graines (environ 10 millions par pied), lui permet de les disséminer dans un rayon de 25 km.

La renouée du Japon.

Originaires d'Asie, on la retrouve régulièrement le long des axes routiers, les forêts, les marais... Ses rhizomes capables de plonger à plus de deux

mètres de surface, lui assurent une colonisation efficace des milieux.

L'impaticence glanduleuse.

Originaires de l'Himalaya, on la retrouve dans les endroits frais et humides. Elle a la particularité de projeter ses graines, lui assurant ainsi une colonisation très efficace.

Quelles solutions ? Les techniques de lutte physique, chimique et biologique, lorsque la plante a poussé, s'avèrent plutôt inefficaces. Les solutions les plus valables sont de ne plus planter, les arracher avant la floraison, couper les nouvelles pousses à la base pour épuiser la souche et les remplacer par des essences locales. ■

* Pour plus d'information sur les actions du Conseil général à ce sujet, voir le magazine n°75 d'avril 2009, page 29.

■ Cette rubrique est réalisée en collaboration avec les jardiniers de la Roche Jagu

domaine départemental
côtes d'armor

LA ROCHE JAGU

22260 Ploëzal

> 02 96 95 62 35

www.cotesdarmor.fr

PHOTO D.R.



LES MOTS FLÉCHÉS de Briac Morvan

Des indices sur les mots à trouver ? Lisez bien votre magazine. Solution dans Côtés d'Armor N°86

Le M de la Sté A.M.O. Espérantistes francophones	Poisson de chez nous Joueur au milieu de la miêée	Quartier de Plerin sur le circuit VTT Changer de pays	Champion du soulevé de terre Le Kenya en ligne	Combustibles des hauts-fourneaux	Glace à l'eau et au jus de fruits Celui de Paris a des professeurs connus de C. Rougier Triolet intime	Noir (Péj.) Plus, en musique	Admirateur Fleuve et usine marémotrice																																																																																																																																																																																																																																																				
Entre préfixes et suffixes espérantistes Travail du lin à St-Martin-des-Prés			Réseau plouhartin de résistants	Pont sur le lac de Bosméléac Fait avancer cocotte			Hillion accueillera ces congressistes																																																																																																																																																																																																																																																				
Grande ville ou petites virées Volatile de Noël			Que je détinsse			Glace anglaise ou train allemand Insérés																																																																																																																																																																																																																																																					
		Entre solstice et équinoxe		Singes aux bras longs, frêles et sans pouce																																																																																																																																																																																																																																																							
Manganèse Morgane et Melusine	Sous celles de J.F. Tardivel, des légumes bio	Disposé autrement	<table border="1"> <tr><td>M</td><td>J</td><td>E</td><td>E</td><td>A</td><td>D</td><td>S</td><td>U</td></tr> <tr><td>A</td><td>U</td><td>M</td><td>O</td><td>N</td><td>T</td><td>N</td><td>E</td><td>U</td><td>T</td><td>R</td><td>I</td><td>T</td><td>I</td><td>V</td><td>E</td></tr> <tr><td>S</td><td>A</td><td>V</td><td>O</td><td>N</td><td>T</td><td>A</td><td>L</td><td>O</td><td>N</td><td>L</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>L</td><td>I</td><td>T</td><td>I</td><td>G</td><td>I</td><td>E</td><td>U</td><td>S</td><td>E</td><td>A</td><td>I</td><td>G</td><td>R</td><td>E</td></tr> <tr><td>C</td><td>I</td><td>E</td><td>L</td><td>V</td><td>I</td><td>O</td><td>L</td><td>E</td><td>T</td><td>T</td><td>E</td><td>V</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>D</td><td>I</td><td>G</td><td>N</td><td>I</td><td>T</td><td>E</td><td>S</td><td>E</td><td>T</td><td>E</td><td>S</td><td>P</td><td>A</td><td></td></tr> <tr><td>S</td><td>E</td><td>N</td><td>G</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>R</td><td>L</td><td>E</td><td>P</td><td>R</td><td>E</td></tr> <tr><td>N</td><td>O</td><td>B</td><td>E</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>L</td><td>E</td><td>P</td><td>R</td><td>E</td><td></td></tr> <tr><td>R</td><td>E</td><td>L</td><td>S</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>A</td><td>N</td><td>I</td><td>S</td><td>E</td><td></td></tr> <tr><td>C</td><td>O</td><td>L</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>E</td><td>X</td><td>I</td><td>L</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>P</td><td>O</td><td>R</td><td>E</td><td>S</td><td>B</td><td>T</td><td>M</td><td>E</td><td>T</td><td>T</td><td>U</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>L</td><td>I</td><td>F</td><td>T</td><td>A</td><td>G</td><td>A</td><td>P</td><td>A</td><td>N</td><td>T</td><td>H</td><td>E</td><td>S</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>B</td><td>O</td><td>X</td><td>I</td><td>O</td><td>N</td><td>S</td><td>C</td><td>O</td><td>N</td><td>T</td><td>E</td><td>E</td><td>S</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>G</td><td>A</td><td>L</td><td>L</td><td>E</td><td>S</td><td>E</td><td>M</td><td>O</td><td>I</td><td>S</td><td>I</td><td>F</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>R</td><td>I</td><td>L</td><td>O</td><td>V</td><td>E</td><td>A</td><td>M</td><td>I</td><td>E</td><td>N</td><td>U</td><td>E</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>E</td><td>B</td><td>E</td><td>N</td><td>E</td><td>P</td><td>I</td><td>E</td><td>R</td><td>R</td><td>E</td><td>T</td><td>R</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>			M	J	E	E	A	D	S	U	A	U	M	O	N	T	N	E	U	T	R	I	T	I	V	E	S	A	V	O	N	T	A	L	O	N	L					L	I	T	I	G	I	E	U	S	E	A	I	G	R	E	C	I	E	L	V	I	O	L	E	T	T	E	V			D	I	G	N	I	T	E	S	E	T	E	S	P	A		S	E	N	G							R	L	E	P	R	E	N	O	B	E							L	E	P	R	E		R	E	L	S							A	N	I	S	E		C	O	L								E	X	I	L			P	O	R	E	S	B	T	M	E	T	T	U					L	I	F	T	A	G	A	P	A	N	T	H	E	S			B	O	X	I	O	N	S	C	O	N	T	E	E	S			G	A	L	L	E	S	E	M	O	I	S	I	F				R	I	L	O	V	E	A	M	I	E	N	U	E				E	B	E	N	E	P	I	E	R	R	E	T	R				Phase lunaire Celle de Plouha porte le nom de Mona Ozouf	Pingre ou lepreux
M	J	E	E	A	D	S	U																																																																																																																																																																																																																																																				
A	U	M	O	N	T	N	E	U	T	R	I	T	I	V	E																																																																																																																																																																																																																																												
S	A	V	O	N	T	A	L	O	N	L																																																																																																																																																																																																																																																	
L	I	T	I	G	I	E	U	S	E	A	I	G	R	E																																																																																																																																																																																																																																													
C	I	E	L	V	I	O	L	E	T	T	E	V																																																																																																																																																																																																																																															
D	I	G	N	I	T	E	S	E	T	E	S	P	A																																																																																																																																																																																																																																														
S	E	N	G							R	L	E	P	R	E																																																																																																																																																																																																																																												
N	O	B	E							L	E	P	R	E																																																																																																																																																																																																																																													
R	E	L	S							A	N	I	S	E																																																																																																																																																																																																																																													
C	O	L								E	X	I	L																																																																																																																																																																																																																																														
P	O	R	E	S	B	T	M	E	T	T	U																																																																																																																																																																																																																																																
L	I	F	T	A	G	A	P	A	N	T	H	E	S																																																																																																																																																																																																																																														
B	O	X	I	O	N	S	C	O	N	T	E	E	S																																																																																																																																																																																																																																														
G	A	L	L	E	S	E	M	O	I	S	I	F																																																																																																																																																																																																																																															
R	I	L	O	V	E	A	M	I	E	N	U	E																																																																																																																																																																																																																																															
E	B	E	N	E	P	I	E	R	R	E	T	R																																																																																																																																																																																																																																															
De fer, dans les mains d'Antoine Basset Avant l'U.F.R. Les frères Basset en sont						Libertaire																																																																																																																																																																																																																																																					
						Champion																																																																																																																																																																																																																																																					
							Accord à la Douma Dépôt d'armes																																																																																																																																																																																																																																																				
Huile parfumée pour onctions Dieu Celui des agriculteurs chute						Rivière et département du sud Astate																																																																																																																																																																																																																																																					
			Café Compagnie réduite	Essence que le jardinier préférera à l'invasive	Stop Fit feu																																																																																																																																																																																																																																																						
Désavantagé Monnaie bulgare		Légumes de la recette du mois Cri dans l'arène					Crawle ou ne comprend pas tout																																																																																																																																																																																																																																																				
	Comme le blé de la galette Sigle de l'agriculture			Démonstratif Organisme consulaire		Signification Rien d'inventé																																																																																																																																																																																																																																																					
A la fois sépale et pétale Un homme et une femme			Ils font du ramassage Préposition			Marie-José, actrice Coup de baguette																																																																																																																																																																																																																																																					
		Poste où les minuteriers économisent l'énergie																																																																																																																																																																																																																																																									
Dégusté le roudoudou		La renouée du Japon vient de ce continent			L'une d'elle aura plus de 8 m de large à Trégulier																																																																																																																																																																																																																																																						

Les gagnants... Jeu Côtés d'Armor Magazine n°84

Voici les 10 gagnants des mots fléchés du Magazine Côtés d'Armor n°84 tirés au sort parmi les bonnes réponses.

- | | |
|---------------------------------|-------------------------------------|
| BARBIER Bernard • PLOUGUERNÉVEL | LE BOURDONNEC Myriam • PLEUBIAN |
| CAZ Mikaëlle • PLEUMEUR-GAUTIER | LE COADOU Jean-Pierre • PLOUGRESANT |
| DANIEL Françoise • PAIMPOL | PIEL Gaëtan • PAIMPOL |
| DENES Bertrand • SAINT-BRIEUC | TOUSSAINT Christiane • DINAN |
| LE BLEIZ Maryvonne • GUINGAMP | VIVIER Daniel • ÉVRAN |

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Votre grille, complétée avec votre nom et votre adresse, est à retourner au :

Conseil général des Côtés d'Armor
Jeux Côtés d'Armor Magazine
9 place du Général de Gaulle
22000 Saint-Brieuc

Un tirage au sort sera effectué
parmi les grilles gagnantes reçues
avant le 10 mars 2010.

Cadeaux aux couleurs
des Côtés d'Armor
à gagner !

1990

Côtes-du-Nord

2010

Côtes d'Armor

*Il y a 20 ans le département des "Côtes-du-Nord" a perdu le "Nord". Il est devenu celui des CÔTES D'ARMOR.
2010 sera l'occasion de célébrer cet anniversaire.*

Les
Côtes d'Armor
ont

20
ans

Conseil général
infos services

N°Azur 0 810 810 222

Prix d'une communication locale depuis un poste fixe

www.
cotesdarmor.fr

Conseil
Général



Côtes d'Armor

Votre Conseil général

au service de tous les Costarmoricains